



La dynamique des inégalités  
en matière de nouvelles technologies  
Méthodes d'approche – Analyse évolutive

David ALIBERT  
Régis BIGOT  
David FOUCAUD

CAHIER DE RECHERCHE N° 217

NOVEMBRE 2005

Département « *Conditions de vie et Aspirations des Français* »  
dirigé par Georges HATCHUEL

*Cette recherche a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au CREDOC.*

Pour vous procurer la version papier, veuillez contacter le Centre Infos Publications,  
Tél. : 01 40 77 85 10 , e-mail : [ezvan@credoc.fr](mailto:ezvan@credoc.fr)

**Le département « Conditions de Vie et Aspirations des Français » est composé de :**

- Georges Hatchuel (Directeur Général Adjoint du CREDOC)
- David Alibert, Régis Bigot, Patricia Croutte, Isabelle Delakian, Franck Delpal, Catherine Duflos, David Foucaud

**CREDOC**

Président : Bernard Schaefer  
Directeur Général : Robert Rochefort

# Sommaire

<b>Note de synthèse .....</b>	<b>4</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>10</b>
<b>Chapitre 1. Les enjeux de l'e-exclusion .....</b>	<b>18</b>
<b>Chapitre 2. Un concept aux multiples définitions, une réalité diversement mesurée.....</b>	<b>24</b>
1. Le fossé numérique ou les fossés numériques ? .....	24
2. Les évaluations de l'exclusion numérique : trois approches complémentaires .....	27
a) <i>L'approche quantitative</i> .....	28
b) <i>L'approche qualitative</i> .....	30
c) <i>L'approche mixte</i> .....	31
<b>Chapitre 3. Méthodologie suivie dans ce rapport.....</b>	<b>33</b>
<b>Chapitre 4. Fortes inégalités d'équipement, moindres disparités d'usage, convergence des opinions.....</b>	<b>38</b>
1. Des inégalités d'équipement importantes, mais en baisse.....	38
a) <i>A domicile : des barrières encore importantes</i> .....	38
b) <i>Sur le lieu de travail : les outils numériques sont l'apanage des cadres</i> .....	42
c) <i>A l'école et à l'université : un accès partagé</i> .....	44
2. Une fréquence d'utilisation assez homogène .....	45
3. Quelques spécificités dans les usages.....	48
a) <i>Divertissement : une pratique des jeunes et des catégories populaires</i> .....	48
b) <i>Communications électroniques : tout le monde envoie des mails</i> .....	49
c) <i>Autres usages, autres spécificités ?</i> .....	49
d) <i>Une hétérogénéisation des usages ?</i> .....	51
4. Une certaine convergence des opinions.....	53
Conclusion du chapitre .....	57
<b>Chapitre 5. Quelques facteurs explicatifs du fossé numérique.....</b>	<b>58</b>
1. Les déterminants de la probabilité d'être équipé d'une connexion à Internet à domicile .....	59
2. Les déterminants de la probabilité de se connecter fréquemment à Internet .....	68
<b>Annexes .....</b>	<b>70</b>
1. Méthode de calcul du coefficient de Gini.....	71
2. Coefficients de Gini : tableaux et graphiques complémentaires.....	77
3. Tableaux socio-démographiques complémentaires .....	80
<b>Bibliographie .....</b>	<b>101</b>

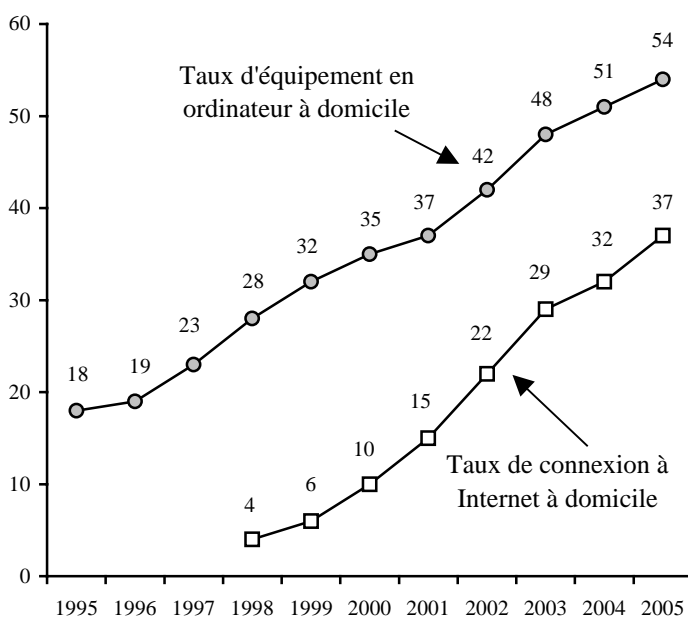
## Note de synthèse

*Qu'est-ce que l'exclusion numérique ? Comment peut-on la mesurer ? Peut-on évaluer son importance en France aujourd'hui et est-elle en voie de réduction ou d'accroissement ? Voici en résumé les quelques questions auxquelles ce rapport est consacré.*

### Les nouvelles technologies se diffusent...

En 2005, plus d'une personne sur deux (18 ans et plus) est équipée d'un ordinateur à domicile et plus d'une sur trois dispose d'une connexion à Internet. Rappelons qu'il y a dix ans à peine, seulement 18% de la population disposaient chez eux d'un micro-ordinateur, Internet étant alors très peu connu du grand public.

**La diffusion de l'ordinateur et d'Internet à domicile en France, ces 10 dernières années**



Source : CREDOC, "Conditions de vie et Aspirations des Français"

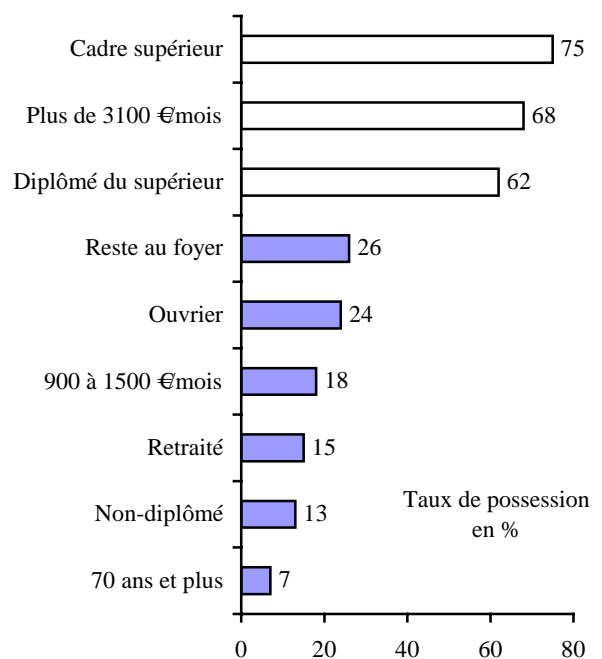
C'est d'ailleurs au cours de la même période que le téléphone mobile s'est massivement diffusé. Corrélativement, les produits électroniques grand public se sont multipliés (lecteurs DVD, appareils photos numériques, baladeurs MP3, etc.), apparaissant par grappe, dans une dynamique de convergence. A tel point que de nombreux

économistes considèrent aujourd'hui que la troisième révolution industrielle est engagée, reposant sur les technologies de l'information et de la communication. Une nouvelle dynamique dont on espère qu'elle tire la croissance et crée des emplois.

### ... mais elles se déploient inégalement dans la population

Ces espoirs sont pourtant mêlés d'inquiétudes, compte tenu des fortes inégalités d'équipement que l'on peut constater au sein de la population. Par exemple, 75% des cadres supérieurs disposent d'une connexion à Internet à domicile, contre seulement 24% des ouvriers, 15% des retraités et 13% des non-diplômés. Une évidence s'impose : tout le monde n'a pas également accès aux outils informatiques.

**Inégalités d'équipement en connexion Internet à domicile (2005)**



Source : CREDOC, "Conditions de vie et Aspirations des Français", 2005

Dans ce contexte, une question majeure se pose : le "fossé numérique" entre les différentes catégories va-t-il en se réduisant, et à quel rythme ? Car les promesses de la Nouvelle Economie ne pourront se réaliser que si l'ensemble de la population est en mesure de maîtriser ces nouveaux outils.

### Comment évaluer le "fossé numérique" ?

Le CREDOC a mis en place, notamment pour le compte du CGTI et de l'ARCEP, un baromètre permettant de suivre l'évolution des inégalités d'accès à l'informatique. Ce baromètre est inséré dans l'enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", outil privilégié de recueil d'informations longitudinales (2000 personnes enquêtées en face à face chaque année depuis plus de 25 ans).

Pour évaluer l'importance du fossé numérique, nous utilisons un indicateur synthétique : le coefficient de Gini (la méthodologie est détaillée au chapitre 3 du rapport). Cet indicateur permet non seulement de suivre l'évolution dans le temps des disparités d'équipement, mais il permet en outre de révéler quels sont les facteurs discriminants de l'appropriation des outils numériques : niveau de diplôme, profession, âge, lieu de résidence, niveau de revenu.

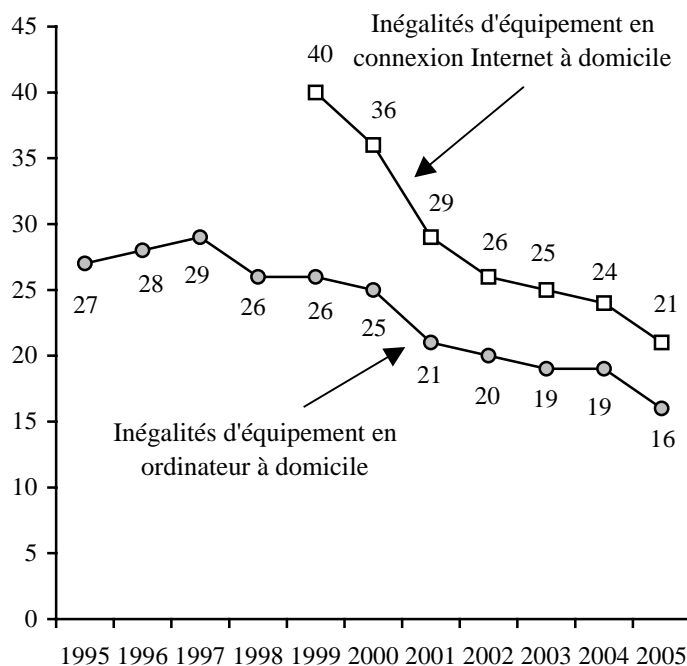
Ce travail actualise une étude réalisée en 2002, tout en présentant les résultats de nouvelles investigations. En 2002, nous mesurons uniquement les **inégalités d'équipement** ; ici, nous avons cherché à appréhender également les **différences de taux d'utilisation** de l'ordinateur et d'Internet, nous avons analysé les **spécificités d'usages** selon les groupes ainsi que les **disparités d'opinions** relatives à la diffusion des nouvelles technologies. Ce sont donc quatre niveaux différents d'analyse de l'exclusion numérique qui sont ici proposés.

### Les disparités d'équipement à domicile diminuent

Les inégalités d'accès à l'ordinateur et à Internet à domicile diminuent depuis 1998. D'une part, les disparités d'équipement à Internet sont aujourd'hui deux fois moins importantes qu'elles ne l'étaient en 1999 (le coefficient de Gini est passé de 40% à 21% en six ans). D'autre part, celles relatives à l'ordinateur ont diminué un peu moins vite, mais elles ont également reculé (-13 points en 8 ans). En tout état de cause, les inégalités d'accès à Internet restent plus importantes que les inégalités d'accès à l'ordinateur (21%, contre 16%).

#### Evolution des inégalités d'équipement à domicile

- indicateur : coefficient de Gini, en % -



Source : CREDOC, "Conditions de vie et Aspirations des Français"

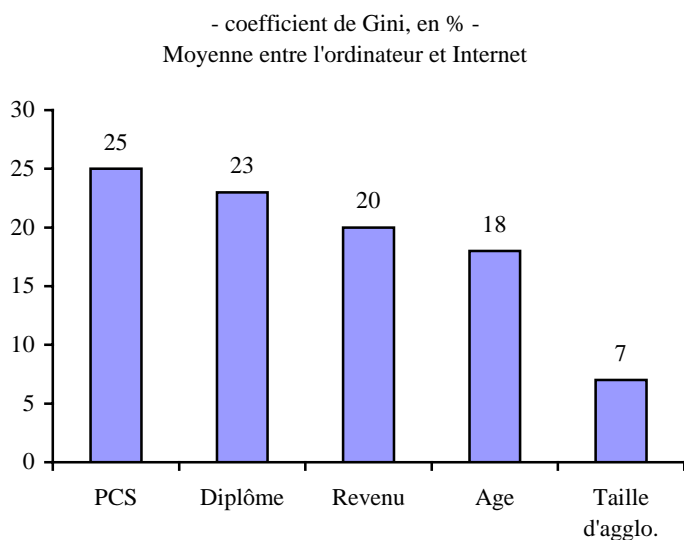
Ces mouvements de baisse, assez nets, sont cependant irréguliers. On note par exemple une pause entre 2002 et 2004, à la fois pour Internet et pour l'ordinateur. Ce pallier s'explique par les

premiers pas de l'ADSL dans les foyers français. Cette technologie de connexion à haut débit est en effet d'abord apparue dans les grandes agglomérations. Il s'en est suivi un fort accroissement des inégalités d'accès à l'ADSL selon le lieu de résidence des enquêtés : les prix attractifs et le confort du haut débit ont incité bon nombre d'individus à acquérir un ordinateur ainsi qu'une liaison Internet. Au fur et à mesure que l'ADSL a été disponible dans les petites communes, les inégalités se sont réduites : en 2005, le mouvement de baisse a pu reprendre.

### L'influence du capital économique et culturel

Les évolutions contrastées selon le lieu de résidence ne doivent cependant pas faire oublier que les inégalités sont plus particulièrement importantes en fonction du capital culturel et du capital économique des individus.

**Les facteurs discriminants de l'équipement à Internet et à l'ordinateur (2005)**



Source : CREDOC, "Conditions de vie et Aspirations des Français", 2005

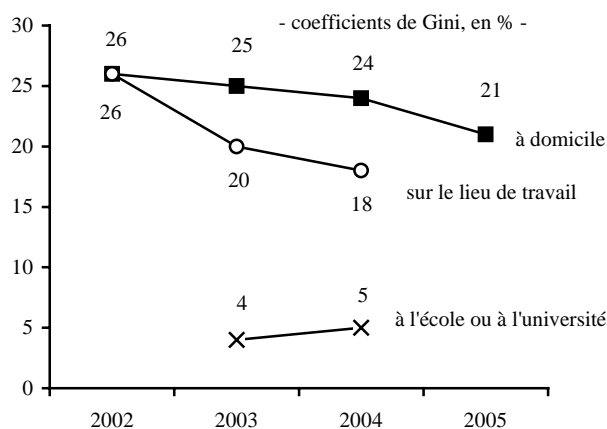
Les disparités sont en effet bien plus grandes selon la profession-catégorie sociale (25%), le niveau de diplôme (23%) et le niveau de revenu (20%) que selon la taille d'agglomération (7%). L'âge lui-même joue beaucoup (18%) dans les différences d'équipement.

L'effet de la taille d'agglomération est encore aujourd'hui sensible lorsqu'on s'intéresse à l'accès à Internet à haut débit (le coefficient de Gini est égal à 27%), mais il ne joue plus vraiment sur la probabilité d'être équipé en ordinateur ou en connexion Internet.

### Des écarts plus importants à domicile que sur le lieu de travail ou d'étude

Les inégalités d'accès à Internet varient beaucoup selon le lieu de connexion. Elles sont, par exemple, plus importantes à domicile que sur le lieu de travail (en 2004, les coefficients de Gini étaient respectivement de 24% et 18%).

**Inégalités d'accès à Internet, selon le lieu de connexion**



Source : CREDOC, "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Et l'on n'observe quasiment aucun écart à l'école ou à l'université : l'accès est à peu près identique

pour tout le monde. Le problème est que la fréquence d'utilisation y est très faible : seuls 3% des 12-17 ans et 20% des étudiants se connectent quotidiennement à Internet sur leur lieu d'étude. On le voit, l'accès n'est pas le seul élément à prendre en considération.

### Simple ou double fossé numérique ?

Certains observateurs rappellent avec raison que les inégalités d'équipement en ordinateur et en connexion Internet ne sont pas les seuls critères qui méritent attention lorsqu'on s'intéresse au fossé numérique. Il convient d'analyser également les usages et les manières de s'appropriier ces nouveaux outils. Quelle importance, en effet, si l'on est équipé d'une connexion à Internet et que l'on ne s'en sert pas ? En outre, se pose la question de savoir si tout le monde utilise Internet et son ordinateur pour faire la même chose. Certains commentateurs regrettent par exemple que les pouvoirs publics n'aient comme objectif que d'équiper les écoles et les ménages en ordinateur, et que peu d'efforts ne soient consacrés à l'appropriation de ces nouveaux supports. Sachant que tout le monde n'a pas les mêmes prédispositions à se familiariser avec l'informatique, il ne serait pas très utile d'inonder de matériel les utilisateurs potentiels sans prévoir de mesures d'accompagnement.

En définitive, il n'y aurait donc pas un simple fossé numérique, mais un "double" fossé, avec d'un côté, les initiés sachant tirer parti de la société de l'information et, de l'autre, ceux qui ne

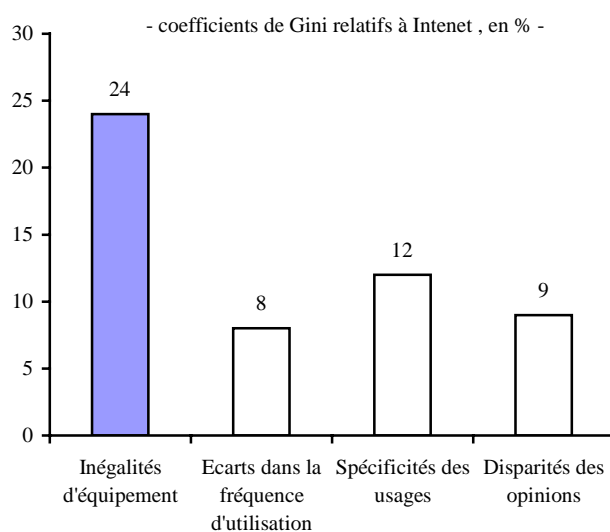
sont pas équipés ou qui éprouvent des difficultés à manier ces outils.

Nous avons voulu en savoir plus sur ces différents aspects en évaluant les disparités d'usages (à la fois dans la fréquence d'utilisation, mais également dans les manières d'utiliser ces outils). Au-delà, nous avons cherché à savoir si les opinions relatives aux innovations technologiques étaient, elles aussi, spécifiques.

### De faibles disparités d'usage

La principale conclusion de ces investigations est que, parmi les personnes qui disposent d'un ordinateur ou qui sont connectées à Internet à leur domicile, les usages ne se différencient pas tellement selon les catégories socio-démographiques.

**Les inégalités d'équipement à Internet comparées aux disparités d'usages ou d'opinions (2004)**



Source : CREDOC, "Conditions de vie et Aspirations des Français", 2004

En 2004, le coefficient de Gini mesurant les inégalités d'équipement à Internet à domicile est de 24% ; l'indice associé à la fréquence d'utilisation d'Internet à domicile n'est que de 8% ; celui qui traduit la spécificité des usages n'est que de 12% et celui qui reflète les disparités d'opinions est de 9%. Le "double fossé numérique" n'est donc pas aussi important qu'on pouvait le craindre. Le principal obstacle dans l'appropriation des outils numériques reste l'acquisition d'un ordinateur et d'Internet. Certes, des écarts d'usage se font jour, mais ils restent nettement en deçà des écarts d'équipement.

Les différences dans la fréquence d'utilisation d'Internet ou de l'ordinateur à domicile sont plus importantes en fonction de l'âge (coefficient de Gini égal à 10%) que selon le niveau de revenu (4%) ou le niveau de diplôme (7%). Elles sont non négligeables selon la taille de l'agglomération (9%), mais cela est probablement imputable aux distorsions générées par l'ADSL (moins diffusé dans les communes rurales, le haut débit autorise des connexions plus fréquentes et plus longues).

Les spécificités d'usages sont également plus importantes en fonction de l'âge que selon les autres critères. Il reste qu'en moyenne, celles-ci sont plutôt faibles. Bien sûr, les écarts sont assez importants sur quelques points : les jeux en réseau sur Internet (coefficient de Gini égal à 20%), l'utilisation des services de messagerie instantanée ou les *chats* (16%), comme le fait d'utiliser son ordinateur personnel pour effectuer

du travail pour son activité professionnelle (16%). Dans les deux premiers cas, ce sont surtout les jeunes qui sont concernés, tandis que, dans le troisième, ce sont plutôt les cadres et les étudiants. Mais, pour la recherche d'informations (5%), l'envoi d'*e-mails* (5%) ou la gestion des photos numériques (8%), c'est plutôt l'homogénéité qui prévaut.

#### Spécificités d'usages d'Internet et de l'ordinateur

(en %)	Coefficient de Gini
<b>Divertissement .....</b>	<b>12</b>
A déjà joué en réseau sur Internet.....	<b>20</b>
A déjà téléchargé de la musique, des films, des photos sur Internet via les réseaux pair à pair.....	13
A déjà visionné des mini-clips vidéo consultables sur Internet .....	12
Utilise son micro-ordinateur pour classer des photos numériques.....	9
Utilise son micro-ordinateur pour jouer à des jeux.....	8
<b>Communications électroniques.....</b>	<b>11</b>
A déjà utilisé les services de messagerie instantanée (chat) via Internet.....	<b>16</b>
Echanger des mails sur Internet.....	5
<b>Autres usages .....</b>	<b>10</b>
Utilise son micro-ordinateur pour effectuer du travail pour son activité professionnelle .....	<b>16</b>
Utilise son micro-ordinateur pour gérer ses comptes, son budget .....	13
Fait des achats à distance par Internet .....	11
Utilise son micro-ordinateur pour écrire du courrier, des articles, un journal personnel .....	9
Utilise son micro-ordinateur pour rechercher des informations sur Internet .....	5
<b>Ensemble .....</b>	<b>11</b>

Source : CREDOC, "Conditions de vie et Aspirations des Français"

#### Des opinions assez similaires

En matière d'opinions, enfin, comme en matière d'usages, la convergence prédomine. Certes, on note quelques disparités selon la profession-



catégorie sociale (13%), l'âge (12%) ou le niveau de diplôme (10%), mais les écarts semblent assez faibles lorsqu'on les compare aux inégalités d'équipement. Deux attitudes se démarquent tout de même : l'idée selon laquelle Internet est un bon outil pour faire des achats (coefficient de Gini égal à 16%) et le fait de considérer que l'ordinateur est facile à utiliser (coefficient égal à 13%). Dans ces deux cas, les jeunes et les cadres sont plus particulièrement convaincus qu'en moyenne. En revanche, tout le monde est d'accord pour dire qu'Internet est utile pour accomplir des démarches administratives ou fiscales (indice égal à 5%) ou pour suivre des formations (indice égal à 4%).

#### Disparités des opinions vis à vis d'Internet

(en %)	Coefficients de Gini
Internet est un bon outil pour faire des achats .....	<b>16</b>
Pense que les ordinateurs sont assez faciles à utiliser..	<b>13</b>
Est « très » ou « assez » attiré par les produits comportant une innovation technologique.....	11
Pense que les ordinateurs sont assez faciles à installer.....	11
Estime que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable.....	10
Pense que les découvertes scientifiques améliorent beaucoup la vie quotidienne .....	10
Internet est un bon outil pour faciliter la vie quotidienne.....	9
Internet est un bon outil pour se faire des amis, entretenir des relations.....	9
Internet est un bon outil pour se distraire .....	9
Internet est un bon outil pour trouver des offres d'emploi .....	8
Internet est un bon outil pour accomplir des formalités administratives ou fiscales.....	5
Internet est un bon outil pour suivre des formations	4
<b>Moyenne.....</b>	<b>10</b>

Source : CREDOC, « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

## Introduction

---

La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française soulève de nombreux enjeux économiques et sociaux, à une période où la conjoncture n'est pas très favorable et où les questions d'exclusion occupent le devant de la scène. La croissance économique française est atone<sup>1</sup>, le chômage concerne près de 10% de la population active<sup>2</sup> et plus d'un million de personnes perçoivent le revenu minimum d'insertion<sup>3</sup>. Après avoir connu une période de croissance soutenue à la fin des années 1990, la France traverse, depuis 2001, une période assez morose. Or, pour de nombreux économistes, la croissance des années 1997-2001 était largement imputable à la diffusion des nouvelles technologies dans le tissu économique et social. Plusieurs éléments viennent étayer cette hypothèse : du côté des consommateurs, le taux d'équipement en téléphone mobile a crû très rapidement, les achats d'ordinateurs se sont accélérés, Internet faisait une entrée remarquée dans les foyers français et les produits électroniques numériques se sont multipliés très rapidement (apparition des appareils photo numériques, des lecteurs de DVD, des baladeurs MP3, des consoles de jeux de plus en plus sophistiquées, etc.). Du côté des entreprises, l'intégration des nouvelles technologies dans les processus productifs a permis d'importants gains de productivité, générant un accroissement du pouvoir d'achat des salariés, stimulant corrélativement la consommation des ménages. Un cercle vertueux semblait s'être engagé, élément moteur de la croissance économique.

Plusieurs études ont mesuré l'impact des technologies de l'information sur la productivité et la croissance au cours de cette période. On sait par exemple que, au cours des années 1995-2000, sur les 2,20% de croissance annuelle moyenne du produit intérieur brut, 0,36 point était imputable aux technologies de l'information et de la communication<sup>4</sup>. Au total, les nouvelles technologies représentaient donc 16% de la croissance économique française entre 1995 et

---

<sup>1</sup> Le taux de croissance du PIB était de 1,2% en 2002, 0,9% en 2003, il était de 2,1% en 2004 et, au deuxième trimestre 2005, 1,2 % seulement sont acquis. Le taux de croissance annuel moyen sur la période 2002-2004 est donc de 1,4%. Voir « Comptes nationaux, 2e trimestre 2005 », *Informations rapides*, INSEE, n°277, 30 septembre 2005.

<sup>2</sup> En août 2005, le taux de chômage s'établit à 9,9% de la population active. Cela concerne 2,712 millions de personnes. Voir « Chômage et emploi », *Informations rapides*, INSEE, n°276, septembre 2005.

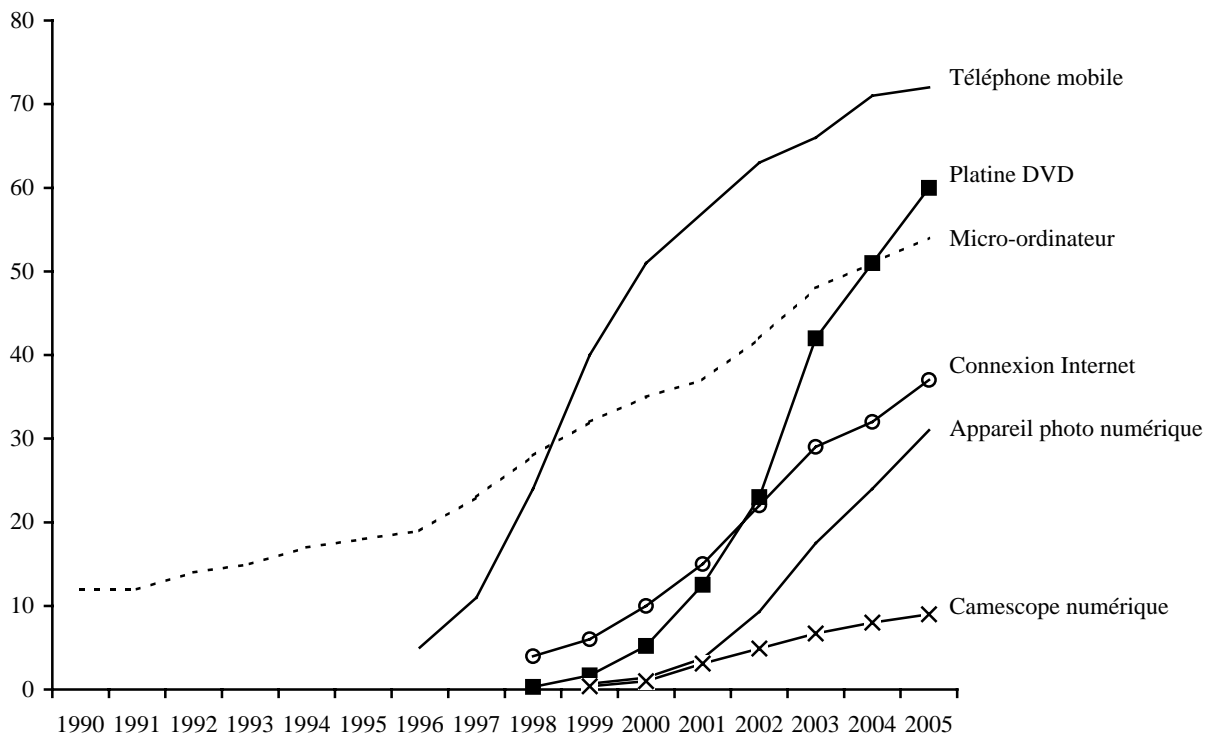
<sup>3</sup> Sophie CAZAIN, Stéphane DONNÉ, Marie HENNION et Emmanuelle NAUZE-FICHET, « Le nombre d'allocataires du RMI au 30 juin 2005 », *Etudes et résultats*, DREES, n°425, septembre 2005.

<sup>4</sup> Gilbert CETTE, Jacques MAIRESSE et Yusuf KOCOGLU, « Diffusion des technologies de l'information et de la communication et croissance économique : le cas de la France sur longue période (1980-2000) », 9ème Colloque de comptabilité nationale, Paris, 21 et 22 novembre 2001. Cette étude a consisté à mesurer la contribution de trois secteurs liés aux NTIC dans la valeur ajoutée nationale : le secteur des matériels informatiques, celui des logiciels et celui des matériels de communication.

2000. Du côté des ménages, les nouvelles technologies représenteraient entre 3,5 et 5% de la consommation de ménages<sup>5</sup>. Ce chiffre – qui n'est pas très élevé dans l'absolu – augmente régulièrement depuis le début des années 1990 ; les dépenses des ménages en matière d'informatique, de télécommunications et de produits électroniques ont en effet progressé trois fois plus vite que les dépenses de santé au cours de la période 1990-2003. Le graphique suivant témoigne de la rapidité avec laquelle les produits issus des technologies de l'information et de la communication se diffusent et se multiplient.

**Graphique 1 - Diffusion des nouvelles technologies dans la population française**

- Taux d'équipement, en % -



Sources : CREDOC (micro-ordinateur, téléphone mobile, Internet), GfK (platines DVD, appareil photo numérique, camescope numérique).

<sup>5</sup> Régis BIGOT, « Les nouvelles technologies représenteraient entre 3,5 et 5% de la consommation des ménages », in Philippe Moati (Dir.), *Nouvelles technologies et mode de vie : aliénation ou hypermodernité*, Paris, Editions de l'Aube, septembre 2005.

Ce phénomène est inédit dans l'histoire des biens d'équipement. Un indicateur mesurant la « vitesse de diffusion »<sup>6</sup> des produits et des services auprès des consommateurs montre ainsi que les technologies de l'information et de la communication se répandent bien plus vite que les produits plus anciens tels que la télévision, le magnétoscope, la chaîne Hi-Fi, le réfrigérateur, etc (Tableau 1). Parmi les produits qui ont été adoptés le plus rapidement, on trouve le téléphone mobile, les platines DVD, l'appareil photo numérique et Internet. Seul l'ordinateur a mis du temps à « décoller ».

**Tableau 1**  
**Vitesse de diffusion de quelques biens de consommation**

	<i>Nombre d'années pour que le taux d'équipement passe de 10 à 20 %</i>
Téléphone mobile.....	1 année (au cours de 1998)
Platine DVD.....	1 année (à cheval entre 2001 et 2002)
Appareil photo numérique .....	1 an et demi (au cours de 2003 et 2004)
Internet .....	2 années (de 1999 à 2001)
Télévision couleur.....	2 années (de 1974 à 1976)
Télévision noir et blanc.....	3 années (de 1959 à 1962)
Magnétoscope .....	3 années (de 1985 à 1988)
Chaîne hi-fi .....	4 années (de 1979 à 1983)
Lave-Linge.....	4 années (de 1954 à 1958)
Réfrigérateur .....	4 années (de 1954 à 1958)
Lave-vaisselle .....	7 années (de 1976 à 1983)
Micro-ordinateur.....	9 années (de 1988 à 1997)
Téléphone fixe .....	9 années (de 1963 à 1972)

Sources : CREDOC (pour le téléphone mobile, le magnétoscope, Internet et le micro-ordinateur), INSEE (pour le téléphone fixe, la chaîne hi-fi, la télévision couleur, le réfrigérateur, le lave-linge, le lave-vaisselle), GfK (pour les appareils photo numériques et les platines DVD)

Les nouvelles technologies ne sont certes pas le seul facteur de croissance de l'économie française. Bien d'autres paramètres entrent en ligne de compte. Mais elles constituent un secteur stratégique de l'activité économique. Certains économistes, inspirés par Joseph Schumpeter, considèrent qu'elles seraient à l'origine d'un nouveau cycle long de la croissance<sup>7</sup> : l'apparition d'une innovation facilitant le développement des suivantes, les nouveaux services et les nouveaux produits se diffuseraient par grappe ; ces innovations

<sup>6</sup> Nous avons construit un indicateur qui mesure le temps nécessaire pour que le taux d'équipement d'un produit passe de 10% à 20%. Les courbes de diffusion des biens d'équipement des ménages reposant généralement sur une même configuration, dite « logistique » – c'est-à-dire en forme de « S » –, il est intéressant d'observer le démarrage de cette courbe. Cela donne une idée du succès probable d'une innovation

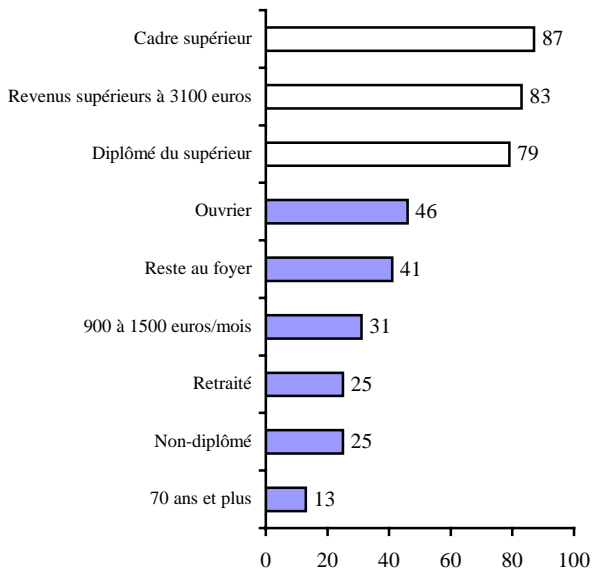
<sup>7</sup> Sans entrer dans les débats controversés des cycles longs de la croissance, disons, pour simplifier, que ces cycles dureraient environ 50 ans (25 ans de croissance, 25 ans de stagnation ou de récession). Ils se superposeraient aux cycles conjoncturels (d'environ une dizaine d'années). Pour un aperçu des débats sur ce sujet, voir, par exemple, Eric BOSSERELLE, *Le cycle de Kondratieff (théories et controverses)*, Paris, Masson, 1994.

permettraient alors non seulement d'améliorer les processus productifs, mais également de renouveler la norme de consommation, impulsant une nouvelle dynamique. Les découvertes dans le secteur du charbon, de la vapeur et de l'acier étaient initiatrices de la première révolution industrielle ; l'électricité, le pétrole et l'automobile étaient moteurs dans la deuxième ; l'informatique et les télécommunications seraient les innovations-clés de la troisième révolution industrielle. Dans cette perspective, le ralentissement économique actuel serait seulement conjoncturel.

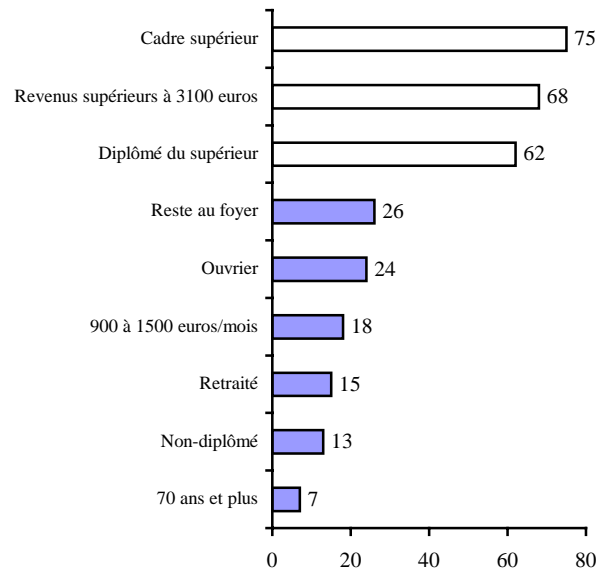
Or, les économistes néo-shumpétériens prédisent que la croissance sera d'autant plus forte que les nouvelles technologies se diffuseront profondément dans la société, non seulement dans les entreprises, mais également dans les administrations et auprès des particuliers. **Les conditions de la croissance dépendent donc étroitement de l'accès et de la maîtrise des nouveaux outils par l'ensemble de la population**, non seulement dans la sphère professionnelle, mais également dans la sphère domestique.

Dans de nombreux pays, les pouvoirs publics ont rapidement saisi les enjeux liés à l'appropriation des nouvelles technologies par l'ensemble de la population. Pour autant, **la maîtrise des nouvelles technologies est, encore aujourd'hui, très inégalement répartie, y compris au sein des sociétés industrialisées**. Les graphiques suivants donnent une idée de ces disparités : au début 2005, en France, 87% des cadres supérieurs disposent d'un ordinateur à domicile, contre seulement 25% des non-diplômés ; 75% des premiers disposent d'une connexion à domicile, contre seulement 13% des seconds. Les écarts sont très nets selon le niveau de diplôme, le niveau de revenu, l'âge ou la profession.

**Graphique 2**  
Taux d'équipement en micro-ordinateur à domicile



**Graphique 3**  
Taux d'équipement à Internet à domicile



Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et les Aspirations des Français », janvier 2005

Les disparités sont telles que l'on parle parfois de « **fossé numérique** », de « **fracture numérique** », voire « **d'exclusion numérique** », un phénomène qui préoccupe les pouvoirs publics, en France et à l'étranger. Aux Etats-Unis, un rapport du département du commerce tire le signal d'alarme dès 1999 : « le fossé numérique entre certains groupes démographiques ou entre certaines régions [...] se maintient, et, dans de nombreux cas, s'élargit significativement »<sup>8</sup>. En France, le premier ministre Lionel Jospin lance, en 1997, le Programme d'action gouvernementale pour la société de l'information (PAGSI), dont l'objectif est d'assurer « *les conditions d'une société de l'information pour tous* ». Cinq ans plus tard, Jean-Pierre Raffarin met en place le plan RESO (Pour une REpublique numérique dans la SOciété de l'information), qui vise « *l'accélération, la diffusion et l'appropriation des TIC, dans le but de construire une société de l'information partagée, une société de l'information pour tous* »<sup>9</sup>. Ce plan fixe plusieurs objectifs pour 2007. Citons-en quelques uns :

<sup>8</sup> U.S DEPARTMENT OF COMMERCE, *Falling Through the Net : Defining the Digital Divide*, Economics & Statistics Administration, National Telecommunication & Information Administration, juillet 1999.

<sup>9</sup> Présentation du plan RESO 2007 par le Premier Ministre, le 12 novembre 2002 : [http://www.internet.gouv.fr/article.php3?id\\_article=903](http://www.internet.gouv.fr/article.php3?id_article=903).

- « Tous les Français qui le souhaitent devront être capables d'utiliser les services de base de l'Internet et de l'administration électronique à l'horizon 2007 ;
- L'équipement devra être amélioré : un ordinateur pour 3 élèves dans les collèges et lycées, un ordinateur pour deux étudiants à l'université, et un ordinateur dans chaque famille ayant un enfant scolarisé à l'horizon 2007 ;
- Toutes les entreprises doivent être connectées à Internet et nombre d'entre elles pratiquant le commerce électronique devront avoir triplé à l'horizon 2007 [...] ;
- Accélérer la diffusion et la démocratisation de l'accès rapide et permanent à Internet , en veillant à ce que l'aménagement numérique du territoire soit équilibré »<sup>10</sup>.

Les mêmes préoccupations sont au cœur des réflexions de l'Union européenne. Lors du Conseil européen de Lisbonne, en 2000, la Commission appelle les pays de l'Union à une « *transformation radicale de l'économie et de la société européenne* », car l'Europe « *fait face à un changement de paradigme qu'entraînent la mondialisation et la nouvelle société de la connaissance* »<sup>11</sup>. Cinq années plus tard, le Conseil européen de Bruxelles précise : « *Il est indispensable de développer une société de l'information pleinement inclusive, basée sur la généralisation des technologies de l'information et de la communication dans les services publics, les PME et les ménages* »<sup>12</sup>. Une société de l'information « *pleinement inclusive* », c'est-à-dire **une société de l'information dont personne n'est exclu** et qui favorise elle-même « l'inclusion ». Dans ce contexte, la Commission propose un nouveau cadre stratégique, appelé i2010 (Société européenne de l'information pour 2010), qui doit définir les orientations politiques de l'Europe afin de favoriser « *une économie numérique ouverte et compétitive* »<sup>13</sup>. Objectif : proposer des « *mesures d'incitation visant à faciliter l'utilisation des systèmes TIC pour un éventail plus large de personnes* »<sup>14</sup>.

En définitive, il s'agit de permettre à chacun de rentrer de plain-pied dans la société de l'information afin d'orienter l'économie vers un secteur porteur, fortement créateur d'emplois,

---

<sup>10</sup> *idem*.

<sup>11</sup> *Le conseil européen de Lisbonne : un agenda de renouveau économique et social pour l'Europe*, Contribution de la Commission européenne au Conseil européen spécial de Lisbonne des 23 et 24 mars 2000, p. 2.

<sup>12</sup> Conseil européen de Bruxelles, 22 et 23 mars 2005, Conclusions de la présidence, p. 5.

<sup>13</sup> Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social et au Comité des régions, « i2010 – Une société de l'information pour la croissance et l'emploi », 31 mai 2005, p. 3.

<sup>14</sup> *Ibidem*, p. 11.

générateur de gains de productivité et distributeur de revenus. Deux enjeux de taille sont donc liés au fossé numérique :

- D'un point de vue macro-économique, l'appropriation par le plus grand nombre des technologies de l'information et de la communication devrait stimuler la croissance économique et créer des emplois.
- D'un point de vue sociétal : beaucoup d'observateurs se demandent si les inégalités d'accès ou de maîtrise des nouvelles technologies ne sont pas susceptibles de créer de nouvelles exclusions au sein de la population. Une nouvelle ligne de partage se dessinerait entre ceux qui sont familiarisés avec les nouvelles technologies, et qui profitent pleinement de la société de la connaissance, et ceux qui resteraient en marge. Nous allons développer ces questions au cours du premier chapitre : **quels sont les enjeux de « l'e-exclusion » ?**

Dans un deuxième chapitre, nous **présenterons les concepts généralement mobilisés** pour parler du fossé numérique. Doit-on parler de fracture, de fossé, d'inégalité, de disparités, d'exclusion ? **Comment les chercheurs évaluent-ils le phénomène ?** Quelles méthodologies sont mises en œuvre ? Quels sont les principaux résultats ?

Dans le troisième chapitre, nous présenterons la **méthodologie qui sera utilisée dans ce rapport**. L'analyse sera de nature quantitative, reposant sur un indicateur synthétique des inégalités : le coefficient de Gini. Nous expliquerons en quoi ce marqueur permet de résoudre de nombreuses difficultés statistiques, s'agissant de mesurer des écarts d'équipement entre les groupes. Nous verrons comment cet indicateur peut également être mobilisé pour comparer les disparités d'usage et la spécificité des opinions.

Le quatrième chapitre est consacré à la **présentation des résultats détaillés**. Il s'agira de fournir des éléments d'appréciation du fossé numérique **selon plusieurs critères** (selon l'âge, le niveau de diplôme, le niveau de revenu, la catégorie sociale, le lieu de résidence) et **selon plusieurs niveaux** (inégalités d'équipement, inégalités dans la fréquence d'utilisation, inégalités dans les différents types d'usages et disparités d'opinions). Le fossé numérique est en effet un phénomène qu'il convient d'étudier dans plusieurs dimensions.



Le dernier chapitre tentera **d'apporter quelques éléments d'explication des inégalités d'accès à Internet** (taux d'équipement et fréquence d'utilisation). Outre les critères socio-démographiques standards utilisés pour décrire le fossé numérique, nous introduirons de nouvelles variables explicatives, telles que la composition du foyer, le capital social et l'étendue du réseau social, le fait d'utiliser, dans un cadre scolaire ou professionnel, l'outil informatique, la méfiance vis-à-vis de l'informatique, l'attirance pour les produits comportant des innovations technologiques, etc.

## Chapitre 1. Les enjeux de l'e-exclusion

---

Evoquons rapidement quelques-unes des conséquences possibles d'une nouvelle exclusion, fondée sur les disparités d'accès et de maîtrise des nouveaux outils numériques. Sans chercher à dresser un inventaire exhaustif des problèmes posés par le fait de ne pas être familier de l'informatique et d'Internet, il peut être intéressant de signaler quelques débats qui animent la société aujourd'hui.

De nombreuses discussions portent sur les **conséquences territoriales du fossé numérique**. Philippe Moati rappelle ainsi que, « *dans la mesure où les infrastructures de communication les plus performantes se concentrent dans les grandes agglomérations, on peut voir, dans le rôle croissant qu'occupent les NTIC dans l'organisation et le fonctionnement des entreprises, un facteur d'encouragement du mouvement de polarisation des activités économiques au profit des grandes métropoles* »<sup>15</sup>. En France, particulièrement, les activités économiques sont fortement concentrées dans quelques pôles urbains, et principalement en région parisienne : il est à craindre que les nouvelles technologies accentuent l'inégale répartition des richesses sur l'ensemble du territoire. Tout le monde ne partage pas ce point de vue. Certains se demandent, au contraire, si Internet ne permet pas de rapprocher les agents économiques les uns des autres. Il s'agit en effet d'un moyen de communication peu onéreux, qui facilite la transmission des informations d'un point du territoire à un autre. Dès lors, le fait d'être installé en dehors des grands pôles urbains n'empêche pas nécessairement de participer à l'activité économique, à partir du moment où l'on dispose d'un point de connexion au réseau de télécommunications.

D'autres questions sont liées aux **qualifications des salariés**. Pour Pierre Veltz, le « *nouveau monde* » – qui s'appuie en grande partie sur les nouvelles technologies – risque d'accentuer les inégalités dans le monde du travail : « *il offre à ceux qui sont les mieux dotés en ressources (culturelles et relationnelles, notamment) des opportunités d'actions élargies et des perspectives excitantes. Il est en revanche déroutant et dangereux pour tous ceux qui ne disposent pas de ces ressources, et qui, pour de multiples raisons, ont du mal à être*

---

<sup>15</sup> Philippe MOATI (Dir), *Nouvelles technologies, nouvelles exclusions ?*, Paris, Editions de l'Aube, 2003, Introduction, p. 16.

*performants [...] »*<sup>16</sup>. Se pose alors la question de l'exclusion dans le travail. Dans un univers professionnel où les nouvelles technologies sont de plus en plus présentes, ne pas être familiarisé avec ces outils numériques peut constituer un handicap dans son parcours professionnel. Une étude menée par le CREDOC en 2001 montrait ainsi qu'à âge égal et à profession comparable, les salariés qui utilisent un ordinateur sur leur lieu de travail perçoivent des rémunérations supérieures de 16 % à celles des non-utilisateurs<sup>17</sup>. Pour Michel Gollac<sup>18</sup>, les technologies de l'information et de la communication sont un facteur de consolidation des écarts de capital culturel. Dans l'entreprise, il constate que la maîtrise des compétences informatiques nécessite au préalable un certain capital culturel. Lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes informatiques, les salariés peuvent demander de l'aide à leurs collègues. C'est alors le capital social qui entre en ligne de compte : la probabilité de savoir résoudre des difficultés dépend étroitement de la densité et de l'étendue du réseau social de chacun. Réciproquement, les nouvelles technologies peuvent être un moyen d'accroître son capital culturel (acquisition de connaissances *via* l'informatique) et son capital social (les outils de communication modernes permettent en effet d'entretenir ou d'élargir son réseau de sociabilité). Ces deux cercles vertueux concourent à **renforcer les inégalités préexistantes**.

Il est impossible de faire le tour de la question en quelques lignes, mais nous pouvons néanmoins donner un aperçu des enjeux du fossé numérique par rapport à la **formation des élèves et des étudiants**. Dès les années 1980, alors que la micro-informatique fait ses premiers pas, plusieurs observateurs parient que l'ordinateur à domicile aura un impact majeur sur le système éducatif<sup>19</sup>. De fait, aujourd'hui, 73% des élèves et des étudiants disposent d'une connexion à Internet sur leur lieu d'études et 80% des adolescents équipés d'un micro-ordinateur à domicile déclarent utiliser l'ordinateur familial à des fins scolaires<sup>20</sup>. Plusieurs études menées aux Etats-Unis ont très vite montré que les lycéens qui utilisaient des logiciels éducatifs à la maison amélioreraient significativement leurs résultats aux tests littéraires, par rapport aux élèves qui n'utilisaient pas ces programmes<sup>21</sup>. Plus généralement, on trouve des

<sup>16</sup> Pierre VELTZ, « Le travail et l'individu au risque des réseaux », in Philippe Moati (Dir), *Nouvelles technologies, nouvelles exclusions ?*, Paris, Editions de l'Aube, 2003, p. 88.

<sup>17</sup> Régis BIGOT, *Le baromètre de la diffusion des nouvelles technologies en France*, Collection des rapports du CREDOC, n°220, novembre 2001.

<sup>18</sup> Michel GOLLAC, « Le capital est dans le réseau : la coopération dans l'usage de l'informatique », *Travail et emploi*, n°68, 1996, p. 39-60.

<sup>19</sup> A. BORK, *Personnal Computing For Education*, New-York, Harper and Row, 1985.

<sup>20</sup> Régis BIGOT, *La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française*, Collection des rapports du CREDOC, n° 236, décembre 2004.

<sup>21</sup> Voir par exemple Judith SPARKS, *The Effect of Microcomputers in the Home on Computer Literacy Test Scores*, Central Missouri State University, 1986.

études qui tendent à indiquer que l'utilisation d'un ordinateur à la maison serait liée à de meilleurs résultats scolaires<sup>22</sup>, ou d'autres qui indiquent que la participation à des programmes d'apprentissage sur Internet (à domicile) améliore significativement les performances des élèves<sup>23</sup>. Ces résultats doivent néanmoins être interprétés avec prudence. Paul Attewell<sup>24</sup>, par exemple, estime que ce n'est pas en équipant toutes les familles en ordinateur et en connexion Internet que l'on améliorera significativement les résultats scolaires des enfants issus de milieux défavorisés. Les études longitudinales qu'il a menées auprès d'enfants défavorisés dans le cadre du projet de recherche « *The Educational Consequences of The Digital Divide* », confirment que les résultats scolaires des jeunes équipés de matériel informatique à la maison sont meilleurs qu'en moyenne, mais il affirme que les progrès ne sont pas considérables. En outre, les enfants qui éprouvent des difficultés à lire et à écrire font face à de nombreuses frustrations lorsqu'ils effectuent des recherches sur Internet : n'orthographiant pas toujours correctement les mots-clés dans les moteurs de recherche, ils ne trouvent pas facilement les informations qu'ils recherchent. Il montre également que les enfants issus de milieux défavorisés tendent à se cantonner dans les « divertissements » informatiques (jeux vidéos, musique, informations sportives), tandis que les enfants issus de milieux aisés, tout en se divertissant comme les autres, se montrent plus actifs, créant parfois leur propre site web (que ce soit à l'aide d'un site personnel ou d'un *blog*). La Toile se révèle un outil puissant d'accumulation des compétences et des savoirs pour les seconds, alors qu'il apporterait peu aux premiers. En définitive, si les écarts d'équipement à domicile entre les jeunes peuvent se révéler un facteur d'aggravation des inégalités scolaires, une meilleure répartition du parc informatique ne garantit pas la résorption de ces disparités.

La maîtrise de l'informatique et d'Internet peut également se révéler un atout important dans la **recherche d'emploi**. Une enquête réalisée en juin 2003 pour le Syntec et l'Association des Conseils en Communication pour l'Emploi montre ainsi que 43% des directeurs des ressources humaines utilisent Internet pour recruter leurs cadres. Ce n'est certes pas le premier canal de recrutement, mais il se classe bien par rapport à la publication d'annonces dans la presse (61%). Une étude réalisée pour l'APEC en 2003 montre que 20% des cadres trouvent leur emploi grâce à Internet et que 60% l'utilisent dans le cadre de leur recherche. Des

---

<sup>22</sup> B. ROCHELEAU, « Computer Use by School-age Children ; Trends, Patterns and Predictors », *Journal of Educational Computing Research*, n°1, 1995, p. 1-17.

<sup>23</sup> William KORNBLUM, *Report to UNESCO : Attacking Urban Poverty : How Universities Can Help*, 1998 (étude consultable sur Internet : <http://web.gc.cuny.edu/Shc/docu1.htm>).

<sup>24</sup> Paul ATTEWELL et Norbert SEEL (Ed), *Disadvantaged Teens and Computer Technologies*, Waxmann Publisher, 2003.

résultats qui doivent être relativisés car ce mode de recrutement concerne principalement les cadres, et ceux-ci sont, pour la plupart, familiers d'Internet. La distorsion de concurrence n'est peut-être pas considérable. Pourtant, on ne peut exclure qu'avec le temps, les personnes en recherche d'emploi qui n'ont pas accès à Internet se trouveront de plus en plus pénalisés.

Selon une récente étude du CREDOC<sup>25</sup>, plus de la moitié de la population considère qu'Internet est **utile dans la vie quotidienne**. Chez les internautes eux-mêmes, la proportion s'élève à 70%. Une étude australienne<sup>26</sup> révèle que 73% des ménages qui utilisent Internet pour réaliser des achats en ligne, pour effectuer des opérations bancaires, pour effectuer des réservations, pour rechercher des informations administratives, etc. économisent 4 heures de leur temps par semaine, par rapport à ceux qui n'utilisent pas Internet ; 43% économisent jusqu'à 30 dollars australiens par semaine (soit environ 90 euros par mois). Qui peut aujourd'hui douter qu'Internet soit, dans de nombreux cas, un facteur de gain de temps pour bon nombre de formalités bancaires ou administratives ? Ceux qui ne disposent pas d'un accès à Internet ne bénéficient pas de ces avantages.

Dernier point que nous développerons ici : **le commerce en ligne**. Aujourd'hui, le commerce électronique représente près de la moitié de l'activité de l'ensemble de la vente à distance (46% exactement)<sup>27</sup>. Le chiffre d'affaires de ce secteur, en hausse de 53% par rapport à l'année précédente, s'élève à 5,5 milliards d'euros en 2004. Autrement dit, le commerce électronique est devenu un mode de consommation à part entière pour une part non négligeable de nos concitoyens (17% ont déjà réalisé des achats en ligne en 2004<sup>28</sup>). Or, lorsqu'on visite quelques sites marchands, on peut avoir l'impression que les produits et les services qui y sont offerts sont moins chers que ceux que l'on pourrait trouver en magasin. Dans le domaine du tourisme, par exemple, plusieurs sites proposent des billets de train ou d'avion à prix dégriffé ; dans le secteur informatique, plusieurs cybermarchands permettent de se procurer du matériel à des prix inférieurs au marché, certains fabricants proposant eux-mêmes des remises si les commandes sont passées en ligne. On pourrait conclure de ces observations que les personnes qui jouissent d'un accès à Internet ont l'opportunité de réaliser des économies, contrairement aux personnes qui ne sont pas familières de la Toile : **Internet**

<sup>25</sup> CREDOC (2004), *La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française*, op. cit.

<sup>26</sup> Center for International Economics, *Save at Home : Valuing the Benefits of Home Internet Access*, Canberra, National office for the Information Economy. Etude consultable sur Internet : [http://www.dcita.gov.au/ie/community\\_connectivity/save@home](http://www.dcita.gov.au/ie/community_connectivity/save@home).

<sup>27</sup> Source : Fédération des Entreprises de Vente A Distance.

<sup>28</sup> CREDOC (2004), *La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française*, op. cit.

**serait susceptible d'introduire des distorsions de pouvoir d'achat.** Or, les études réalisées jusqu'à présent ne permettent pas de conclure de manière certaine que les prix sur Internet sont moins élevés que dans le commerce traditionnel. Citons-en quelques unes. Une enquête américaine comparant les prix de 8500 compacts-discs et livres montre que les boutiques en ligne offrent des tarifs inférieurs de 9 à 16% à ceux constatés en magasins<sup>29</sup> ; une autre enquête montre que les prix de quatre livres et six CD sont moins chers sur Internet que dans les 19 plus grandes villes suédoises<sup>30</sup> ; en revanche, une étude italienne montre que les boutiques en ligne proposent des CD à des prix plus élevés, et des livres aux mêmes tarifs que les magasins traditionnels<sup>31</sup>. Faute d'analyse systématique sur l'ensemble des produits et services proposés sur Internet aux consommateurs français, il apparaît aujourd'hui délicat de conclure que les prix des boutiques en ligne sont systématiquement moins élevés que ceux des magasins traditionnels. Comme l'analyse Philippe Moati<sup>32</sup>, « *La capacité du e-commerce à offrir aux consommateurs des prix plus avantageux que les magasins semble réelle pour certains produits alors que, pour d'autres, l'importance des coûts logistiques rend illusoire la perspective de concurrencer le commerce physique de terrain. Cela semble, en particulier, être le cas des cybermarchés, où les économies réalisées en l'absence de points de vente ne suffisent pas à contrebalancer les coûts spécifiques, en particulier ceux liés à l'internalisation d'activités qui, en magasin, sont prises en charge par le client (la préparation de la commande, la manutention des produits, la livraison...)* ».

Nous pourrions développer de nombreux autres aspects qui font débat au sujet du fossé numérique : le fait que de plus en plus d'administrations proposent des informations et des services en ligne, qui facilitent l'**accès aux services publics** (ceux qui n'ont pas accès à Internet ne peuvent pas profiter de ce canal d'accès à l'administration) ; l'accès à de nombreuses **sources d'information sur Internet** (dès lors qu'on possède une connexion à Internet, il est possible de consulter gratuitement d'innombrables chaînes de télévision, radios ou journaux de la presse traditionnelle, mais également à de nombreux médias exclusivement

<sup>29</sup> Erik BRYNJOLFSSON et Michael SMITH, « Frictionless Commerce ? A Comparison of Internet and Conventional Retailers », *Management Science*, Avril 2000.

<sup>30</sup> Richard FRIBERG, Mattias GANSLANDT et Mickael SANDSTROM, « Pricing Strategies in E-commerce : Bricks versus Clicks », Working Paper n° 559, *The Research Institute Of Industrial Economics*, 2001, Stockholm.

<sup>31</sup> Fabio ANCARANI et Venkatesh SHANKAR, « Price Levels and Prices Dispersion on the Internet : A comparison of Pure Play Internet, Bricks and Mortar, and Bricks and Clicks Retailers », Working Paper, *MIT*, juin 2002.

<sup>32</sup> Philippe MOATI, avec Séverine BONNET et Caroline JACQUOT, *Le commerce électronique 5 ans après : qu'avons nous appris ?*, Cahier de recherche du CREDOC, n° 180, janvier 2003, p. 85.

publiés sur la Toile) ; **Internet est également un lieu d'expression politique**, dans lequel se tiennent de nombreux débats (il suffit de se rappeler l'ébullition des échanges au moment du référendum en France sur le Traité Constitutionnel ; à l'heure où les observateurs politiques se désolent du manque de participation citoyenne, Internet s'est révélé être un puissant moyen d'échange et de circulation des idées).

Ainsi, au fur et à mesure qu'Internet se diffuse dans l'ensemble de la société, les nouveaux usages sur la Toile se multiplient. Internet devient un outil de plus en plus incontournable pour ses utilisateurs. Les innovations ne sont d'ailleurs pas prêtes de s'arrêter. Mais ce sont, à chaque fois, de nouveaux services qui ne sont accessibles qu'aux personnes équipées d'un ordinateur et d'une connexion à Internet. Certes, on peut, dans chaque cas, discuter des risques réels liés au fait de ne pas avoir accès à Internet. Nous n'avons pas cherché à masquer les points de divergence existant sur les enjeux réels ou supposés du fossé numérique. Dans certains cas, les inégalités d'appropriation des outils numériques ne constituent pas vraiment une menace. Néanmoins, il convient de reconnaître que beaucoup de sujets prêtent à discussion et que, dans certains cas, on mesure tout à fait les distorsions qu'introduisent les nouveaux médias numériques.

Il est donc important d'apporter un éclairage sur l'importance réelle du phénomène. Quelle est l'ampleur du fossé numérique ? Comment peut-on le mesurer ? Les inégalités sont-elles en voie de se réduire ? A quel rythme ? Dans quelle mesure sont-elles liées aux inégalités sociales préexistantes ? Telles sont les questions auxquelles nous allons tenter, au cours des chapitres suivants, d'apporter des éléments de réponse.

## Chapitre 2. Un concept aux multiples définitions, une réalité diversement mesurée

---

Aborder la thématique du fossé numérique sans revenir aux sources de ce concept fait courir le risque d'une certaine confusion. Ainsi, avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de s'interroger sur le sens de cette expression. Au début des années 2000, cette problématique a pu s'apparenter à un phénomène de mode : les débats étaient omniprésents dans le discours des institutions publiques, dans la presse ou chez les hommes politiques. Si bien qu'aujourd'hui, lorsqu'on dit « fracture numérique », on pense avoir tout dit. Et, pourtant, si l'on prend soin de s'attarder sur le sujet, de nombreuses questions se font pressantes.

Au-delà du discours, cette expression correspond-elle à une réalité ? De toute évidence, oui. Ou plutôt, oui mais... En se penchant sur l'abondante littérature sur le sujet, on comprend rapidement qu'il n'existe pas *un* fossé numérique mais *des* fossés numériques. L'idée se décline à différents niveaux, si bien que le lecteur – même averti – a bien du mal à se repérer dans une jungle de concepts qui se recoupent, s'emboîtent ou s'excluent mutuellement. On entend parler de fossé numérique « global », « gris », « territorial », « générationnel », « linguistique », etc. L'expression est tellement galvaudée qu'elle risque de perdre son sens. Pourtant, toutes ces déclinaisons renvoient peu ou prou à la même chose, seul l'angle d'analyse change.

Dans ce chapitre, nous commencerons par présenter les différentes conceptions du fossé numérique, avant de présenter quelques travaux empiriques qui se sont attachés à le mesurer.

### 1. Le fossé numérique ou les fossés numériques ?

Il existe plusieurs manières de concevoir les inégalités d'accès et de maîtrise des outils numériques. Certains parlent de « **fossé** » numérique et d'autres préfèrent plutôt le terme de « **fracture** » numérique. Cette dernière appellation apparaît beaucoup plus forte et, surtout, renvoie une image de séparation stricte entre deux catégories : ceux qui possèdent et qui savent, et les autres. Elle reflète une vision particulière des catégories sociales. La notion de « fossé » numérique est plus nuancée, elle permet l'intégration de plusieurs niveaux d'analyse, ce qui laisse une plus grande marge d'appréciation dans le traitement de la question. Le terme



« **exclusion numérique** » et son pendant « **inclusion numérique** » sont assez courants également ; les documents de la Commission Européenne sur le sujet parlent, quant à eux, de « **e-Inclusion** ». Plusieurs sociologues rechignent à employer la notion d'exclusion, parce qu'elle tend à présenter une réalité sociale de manière caricaturale et figée. Pierre le Quéau préfère ainsi parler de « liminarité »<sup>33</sup> tandis que Robert Castel avance la notion de « désaffiliation »<sup>34</sup>. Conscients de la portée et des limites de chacun de ces termes, nous les emploierons pourtant indifféremment tout au long de ce rapport.

On trouve parfois l'expression « fossé numérique » affublée de l'adjectif « **global** ». Cette appellation traduit la divergence d'évolution entre le Nord et le Sud en matière d'équipements (ordinateurs ou accès à Internet). On compare ici les infrastructures en matière de télécommunications et d'informatique entre les pays les plus pauvres et les pays industrialisés. La problématique sous-jacente est celle de l'exclusion de l'économie internationale, dans la mesure où cette dernière est de plus en plus tirée par les technologies de l'information. Le risque, pour les pays du Sud, est que s'ils n'arrivent pas à prendre le train en marche et à combler leur retard en matière d'infrastructures électroniques, ils auront toutes les chances de se retrouver à l'écart de la mondialisation économique. Ce phénomène est d'autant plus préoccupant que ces nations accusent déjà un certain retard dans l'intégration internationale (l'Afrique ne représente que 2 à 3% du commerce international). Le danger, à moyen terme, d'un accroissement du fossé numérique « global », c'est que les pays ne parvenant pas à intégrer la révolution numérique risquent de voir leur croissance s'affaiblir, et par voie de conséquence, le niveau de vie de leurs habitants stagner.

Une autre manière de concevoir le fossé numérique consiste à prendre en compte la question de la langue. Ainsi, au Canada, pour rendre compte des divergences de rythme d'évolution des contenus français et anglais sur Internet, on parle de fossé « **linguistique** ». Les Québécois apparaissent moins bien lotis que leurs homologues anglophones dans la mesure où l'essentiel des pages *web* disponibles le sont dans la langue de Shakespeare. Au-delà de la problématique canadienne, ce sont tous les pays non anglophones qui sont concernés : une part écrasante des pages Internet sont rédigées en anglais, rendant moins attractif l'accès à la Toile pour les personnes ne maîtrisant pas cette langue. Les plus grands pays d'Asie ou

---

<sup>33</sup> Pierre LE QUEAU, « La catégorie sociale de l'exclusion », in Philippe Moati (Dir), *Nouvelles technologies, nouvelles exclusions ?*, Paris, Editions de l'Aube, 2003.

<sup>34</sup> Robert CASTEL, « Exclusion ou 'désaffiliation' dans la nouvelle économie ? », in Philippe Moati (Dir), *Nouvelles technologies, nouvelles exclusions ?*, *op. cit.*

encore ceux d'Amérique du Sud, disposent de nombreux sites rédigés dans leur langue. Mais le fait de ne pas lire l'anglais constitue toujours un sérieux handicap.

Si l'on pousse plus loin la question de la langue, se pose de manière tout aussi pertinente le problème de l'**illettrisme**. Une étude de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) sur ce sujet<sup>35</sup> montre que 12% des 18-65 ans éprouvent des difficultés face à l'écrit. Or, pour utiliser un ordinateur ou Internet, il est nécessaire de maîtriser la langue française. Même les jeux-vidéo réclament un minimum de compétences littéraires. Pour effectuer des recherches sur Internet, il est nécessaire de savoir orthographier correctement les mots-clés. Au-delà du niveau de diplôme, la question du degré de maîtrise de la lecture et de l'écriture entre donc en ligne de compte. La barrière linguistique est d'ailleurs à la base de la question des disparités Nord/Sud. Dans certains pays très pauvres, du fait d'un taux d'illettrisme supérieur à celui des pays développés, il serait vain de chercher à réduire le fossé numérique par une simple amélioration des infrastructures. La priorité reste l'éducation. Cet exemple montre que la notion de « fossé numérique » peut recouvrir plusieurs dimensions qui s'entremêlent étroitement.

L'illettrisme constitue **une** forme de **handicap**. D'autres handicaps peuvent empêcher certains d'utiliser un ordinateur et de se connecter à Internet. Les personnes ayant des difficultés à voir peuvent se trouver bien embarrassées devant certains sites *web*, dont l'affichage des caractères est souvent trop petit. Il existe des outils permettant de décoder les informations qui s'affichent sur un écran d'ordinateur, afin notamment de les traduire en braille ou de les transmettre à un synthétiseur vocal. Encore faut-il que les concepteurs de sites Internet respectent certains standards dans leur programmation, pour que les décodeurs puissent se repérer dans les pages *web*. Ce n'est, hélas, pas systématique aujourd'hui.

Pour exprimer la difficulté de certaines générations à utiliser les nouvelles technologies de l'information, on parle parfois de fossé numérique « **gris** » (*grey digital divide*)<sup>36</sup>, en référence aux cheveux gris des personnes âgées. Cette terminologie est d'origine anglo-saxonne. Ce concept vise à expliquer pourquoi les seniors ont plus de difficultés à utiliser les ordinateurs et Internet. En somme, il s'agit de montrer l'existence d'un fossé générationnel.

---

<sup>35</sup> Fabrice MURAT, « Les difficultés des adultes face à l'écrit », *Insee Première*, n°959, avril 2004.

<sup>36</sup> Peter MILLWARD, « The 'grey digital divide': Perception, exclusion and barrier of access to the Internet for Older People », *First Monday*, volume 8, n°7, juillet 2003.

On peut concevoir aussi l'existence d'un fossé « **territorial** ». Il s'agit ici de prendre en considération les infrastructures disponibles sur un territoire donné. En France, par exemple, les pouvoirs publics se préoccupent beaucoup de l'accès à Internet à haut-débit sur l'ensemble du territoire<sup>37</sup>, notamment pour des questions d'intérêt général. Tous les internautes ne sont pas logés à la même enseigne, certains disposant d'un accès à très haut-débit (dans les grandes villes) tandis que d'autres doivent se contenter d'une vitesse de connexion plus limitée.

Enfin, il n'est pas rare d'entendre parler de **double, de triple, voire de quadruple fossé numérique**, preuve, s'il en était encore besoin, de la polysémie du concept. En fait, ces qualificatifs expriment différents niveaux d'analyse. Le fossé numérique simple peut, par exemple, renvoyer aux inégalités d'équipement en micro-ordinateur. Le double fossé peut signifier que certaines personnes n'ont ni accès à un ordinateur, ni accès à Internet. Le triple fossé numérique rendrait compte de la spécificité des usages et le quatrième renverrait aux inégales capacités des internautes à surfer sur le *web*. Selon les auteurs, les classifications peuvent être tout à fait différentes, d'où l'emploi du conditionnel. Nous-mêmes, dans ce rapport, utiliserons quatre niveaux d'analyse différents (équipement, fréquence d'utilisation, spécificité des usages et différences d'opinions).

## **2. Les évaluations de l'exclusion numérique : trois approches complémentaires**

Bien que tout le monde ne s'accorde pas sur une définition commune du fossé numérique, de nombreuses études ont déjà proposé des évaluations du phénomène. Ces travaux apportent chacun un éclairage différent. Nous ne passerons pas en revue l'ensemble de ces travaux, mais nous pouvons expliquer comment se repérer dans cette abondante littérature, en présentant les grands traits caractéristiques des uns et des autres.

Nous distinguons trois types de travaux : les études quantitatives, les analyses qualitatives et les travaux mixtes. Les premières mesurent les taux d'équipements en ordinateurs, les taux d'accès à Internet, les taux d'usages, etc. Grâce à des tests effectués auprès des internautes, les études qualitatives se concentrent généralement sur les manières d'utiliser Internet. On met en évidence les capacités à trouver une information ou, plus généralement, on explique de quelle

---

<sup>37</sup> Voir par exemple le *Plan d'action gouvernemental pour la société de l'information*, « Lutter contre le fossé numérique territorial et permettre l'accès au haut-débit pour tous d'ici 2005 », Comité interministériel pour l'aménagement et le développement du territoire, réunion du 9 juillet 2001.

manière les individus utilisent l'ordinateur ou Internet. Enfin, les troisièmes, plus rares car plus complexes à mettre en œuvre, combinent les deux méthodes.

*a) L'approche quantitative*

Historiquement, la première mesure du fossé numérique est statistique. Elle consiste à évaluer le taux d'équipement d'une population, au niveau d'une région, d'un pays ou d'un continent. Le fossé numérique s'exprime ainsi en terme de différences d'équipement informatique. On cherche à mettre en évidence les caractéristiques socio-démographiques discriminantes. L'intérêt de cette approche, par nature descriptive, est de faire ressortir les facteurs d'opposition. Les premières études se concentraient principalement sur l'ordinateur. Les suivantes se sont progressivement intéressées à Internet.

Au cours des années récentes, avec la diffusion progressive de l'ordinateur et d'Internet, la stricte séparation entre équipés et non-équipés s'est révélée insuffisante. De nouvelles approches ont vu le jour, s'intéressant aux usages. A un premier niveau, on peut s'intéresser à la fréquence d'utilisation des outils numériques. A un second niveau, on peut en étudier les différentes utilisations possibles (divertissement, travail, communication, achats en ligne, recherche d'informations, etc.). Notre travail s'inscrit dans cette catégorie. Nous avons, en 2002, réalisé une étude portant uniquement sur les inégalités d'équipement<sup>38</sup>. Dans ce rapport, nous nous intéresserons également aux spécificités d'usages. Citons également, parmi les nombreuses publications dans ce registre, les travaux commandés par la Commission européenne sur le fossé numérique.

Le SIBIS (*Statistical Indicators Benchmarking the Information Society*) est un projet du « Programme pour la société de l'information » de l'Union Européenne, qui s'est déroulé de janvier 2001 à septembre 2003, et dont le but était de développer des indicateurs permettant de mesurer différents aspects de la société de l'information. Parmi ces indicateurs, on trouve le DIDIX (Digital Divide Index), qui vise à mesurer le fossé numérique. Il est fondé sur l'observation de quatre groupes supposés « à risque », c'est-à-dire plus exposés que la moyenne à l'exclusion numérique : les femmes, les personnes de plus de 50 ans, les individus

---

<sup>38</sup> Régis BIGOT, *Le « fossé numérique » en France : des inégalités qui tendent à se réduire, mais qui restent encore très élevées*, Cahier de recherche n° 177, novembre 2002, CREDOC.

avec un faible niveau d'études et les personnes à faibles revenus. L'indicateur synthétise plusieurs degrés du fossé numérique : usage d'un ordinateur, accès à Internet et usage d'Internet. Pour chacun des quatre groupes à risques, un sous-indice à trois composantes est calculé (proportion de personnes ayant accès à l'ordinateur, à Internet et aux différents usages par rapport à la moyenne de la population). L'indicateur DIDIX est en fait la moyenne de ces quatre sous-indices <sup>39</sup>. L'intérêt de ce mode opératoire est de prendre en compte de manière synthétique plusieurs niveaux du fossé numérique dans les pays développés. En outre, ce travail permet d'effectuer des comparaisons au sein des 15 pays formant l'Europe avant son élargissement.

Avant de commenter les résultats présentés dans le Tableau 2, une précision importante : **lorsque l'indicateur est élevé, les inégalités sont faibles.** En 2002, l'Europe connaît des situations très différentes : le fossé numérique est très important dans certains pays (la Grèce et le Portugal notamment), tandis que dans d'autres (Suède, Autriche, Danemark, et Royaume-Uni), les groupes « à risques » subissent nettement moins l'exclusion numérique. Au niveau européen, le fossé numérique est stable sur la période 1997-2002. Cependant, cette stabilité globale masque des évolutions divergentes : les pays les plus égalitaires en 1997 ont évolué encore plus positivement en 2002 alors que ceux qui affichaient déjà une situation défavorable ont vu le fossé numérique s'accroître dans l'intervalle (Italie, Grèce, Portugal). On trouve quelques cas atypiques : la Belgique, bien classée en 1997, a vu sa situation empirer tandis que l'Autriche, mal positionnée en 1997, est passée seconde du classement en 2002.

---

<sup>39</sup> On trouvera plus de détails dans SIBIS - *New eEurope Indicator Handbook*, November 2003, pp. 45-46, [http://www.sibis-eu.org/files/SIBIS\\_Indicator\\_Handbook.pdf](http://www.sibis-eu.org/files/SIBIS_Indicator_Handbook.pdf)

**Tableau 2**  
**Mesure du fossé numérique dans l'Union Européenne (1997-2002)**

- Valeur de l'indice DIDIX -

	<b>1997</b>	<b>2000</b>	<b>2002</b>
Suède	60	65	65
Autriche	47	46	63
Danemark	52	61	61
Royaume-Uni	57	56	61
Pays-Bas	57	63	57
Irlande	49	47	54
Finlande	54	61	53
Allemagne	52	53	52
Luxembourg	51	47	52
France	44	56	45
Belgique	58	41	41
Espagne	43	43	41
Italie	46	42	39
Grèce	46	36	31
Portugal	47	31	27
<b>Union Européenne à 15</b>	<b>52</b>	<b>53</b>	<b>53</b>

Source : SIBIS, *Benchmarking Social Inclusion in the Information Society in Europe and the US*, mars 2003, p. 35

*b) L'approche qualitative*

Les études qualitatives tentent de cerner les processus d'appropriation d'Internet par les usagers<sup>40</sup>. Ceux-ci sont soumis à des tests évaluant leurs performances sur la Toile. La problématique du fossé numérique tient alors dans la capacité – ou l'incapacité – à maîtriser ces nouveaux outils.

Parmi les études de ce type, citons par exemple celle de Eszter Hargittai<sup>41</sup>. Pour l'auteur, le principal élément constitutif du fossé numérique aux Etats-Unis n'est pas la capacité économique des individus à s'équiper en ordinateur et en connexion à Internet (il considère qu'Internet s'est déjà diffusé dans une large partie de la population). L'exclusion numérique tiendrait plutôt à l'inégale compétence des individus à utiliser ces nouveaux médias. Il décide donc d'évaluer la capacité des individus à utiliser Internet, notamment dans le domaine de la

<sup>40</sup> Sur le thème de l'appropriation et des usages d'Internet traité d'un point de vue théorique, on pourra lire : Fabien GRANGEON, « Une approche critique de la fracture numérique », *Cahier de recherche Marsouin*, n°1, Môle Armoricaïn de Recherche sur la SOciété de l'information et les Usages d'INternet, 2005.

<sup>41</sup> Eszter HARGITTAI, « Second-Level Digital Divide : Differences in People's Online Skills », *First Monday*, vol. 7, n°4, avril 2002.

recherche d'informations. Présentons rapidement la méthodologie de cette étude ainsi que ses principaux résultats.

Plusieurs candidats ont pour mission de trouver cinq contenus différents sur Internet (informations sur des événements culturels locaux, musique à écouter en ligne, un site *web* comparant les points de vue des hommes politiques, des formulaires pour les impôts et de l'art réalisé par des enfants). La diversité des tâches vise à évaluer la capacité des Internautes à trouver une information sur des sujets qui ne leur sont pas nécessairement familiers. Cette recherche permet de tester la connaissance d'Internet et les processus d'apprentissage de chacun. L'évaluation consiste à calculer le taux de réussite et à mesurer le temps de la recherche. 50% des individus réussissent l'ensemble du programme. Les résultats montrent très clairement l'influence de l'âge dans la réussite du test. Plus on est jeune, plus on a de chances de trouver les cinq informations rapidement. En revanche, le genre n'apparaît pas discriminant dans le taux de réussite : les hommes et les femmes réussissent aussi bien les uns que les autres. Le niveau d'éducation joue un rôle important : les personnes les plus diplômées obtiennent de bien meilleurs résultats. L'enquête met également en évidence l'influence de l'expérience : les internautes assidus sont nettement plus efficaces que les internautes occasionnels. Il suffit de passer au moins une heure par semaine sur la Toile pour voir ses performances progresser.

### *c) L'approche mixte*

Les approches mixtes tentent de combiner les avantages des études quantitatives et qualitatives. Par exemple, Benoit Lelong, Franck Thomas et Cezary Ziemiłky<sup>42</sup> ont cherché à contourner deux problèmes méthodologiques souvent présents dans les études sur le fossé numérique. D'une part, les études qualitatives, souvent réalisées en coupe transversale (c'est-à-dire à un moment donné, comme un instantané), ne permettent pas d'évaluer l'évolution dans le temps des usages au niveau individuel. Ainsi, il est impossible de mettre en évidence le phénomène de l'« abandonnisme » (c'est-à-dire le fait d'abandonner l'utilisation d'Internet après avoir essayé pendant quelques temps). D'autre part, les caractérisations socio-démographiques classiques ne rendent pas compte de la diversité des situations individuelles.

---

<sup>42</sup> Benoit LELONG, Franck THOMAS et Cezary ZIEMIŁKY, « Des technologies inégalitaires ? L'intégration de l'Internet dans l'univers domestique et les pratiques relationnelles », *Réseaux*, vol. 22, n°127-128, 2005, pp. 141-180.

Un utilisateur d'Internet s'inscrit dans un réseau, voire dans plusieurs ; il est un individu multiforme, qui ne se caractérise pas uniquement par son âge, sa catégorie sociale, son lieu de résidence, etc.

Pour remédier à ces deux difficultés méthodologiques, une analyse longitudinale (dans le temps) est mise en œuvre. Elle porte une attention particulière sur l'évolution des pratiques individuelles. La méthodologie utilisée double : quantitative (mesure du trafic des communications Internet) et qualitative (entretiens approfondis). Plusieurs échantillons sont constitués afin de suivre les comportements des nouveaux abonnés à Internet.

L'analyse quantitative met en évidence deux étapes importantes dans le processus d'appropriation d'Internet : la première, qui dure de trois à six mois après la première connexion, est marquée par une baisse progressive de la consommation chez certains et par un taux mensuel d'abandons particulièrement élevé ; la seconde, qui commence après cette phase critique, se caractérise par la grande stabilité du temps passé sur Internet, du moins par ceux qui n'ont pas abandonné en cours de route. Au bout de trois mois, on constate un taux d'abandon de 16%. Ainsi, même quand on a décidé de se connecter à Internet, la partie est loin d'être gagnée, certaines personnes pouvant se décourager à cause de la difficulté d'utilisation : on peut parler de **fossé numérique entre les personnes qui ont abandonné et celles qui ont poursuivi l'expérience**. Le deuxième aspect de l'enquête, qualitatif celui-là, cherche à mettre en évidence les processus d'appropriation différenciés à l'intérieur d'un même ménage, en appréciant la fréquence de l'utilisation et la diversité des usages. Quelle que soit la composition du foyer, on constate généralement la présence d'un utilisateur principal dont la consommation dépasse nettement celles des autres. En outre, dans le cas de foyer de trois ou quatre personnes, il apparaît que les usagers secondaires présentent sensiblement le même niveau d'utilisation. Cette distribution particulière de consommation dans la famille est perceptible indépendamment des caractéristiques socio-démographiques (genre, âge, position familiale) de l'utilisateur principal. Ce résultat est très intéressant dans la mesure où il met en évidence la **possibilité de l'existence d'un fossé numérique à l'intérieur même de la famille** : ce n'est pas parce le ménage dispose d'une connexion que chacun des membres l'utilise de manière équivalente.



## Chapitre 3. Méthodologie suivie dans ce rapport

---

Comme nous venons de le voir, il existe de nombreuses manières d'aborder la question du fossé numérique. Chercher à appréhender le sujet selon toutes ses facettes n'est pas réaliste, nous devons faire des choix, que nous allons expliciter ici.

Il s'agit tout d'abord d'un **travail empirique**. Après avoir évoqué les différentes problématiques d'un point de vue théorique (voir le chapitre précédent), nous allons maintenant chercher à mesurer le phénomène. Nous utiliserons pour cela les données de l'enquête « *Conditions de vie et Aspirations des Français* » du CREDOC. Ce matériau présente l'avantage considérable d'offrir des **données comparables dans le temps**, dont certaines remontent au début des années 1990. L'enquête limite le champ d'investigation à la **France**. Le travail est de nature **quantitative** : il repose sur l'analyse des disparités de comportements et d'opinions des Français en matière de nouvelles technologies. Il s'agit de présenter un panorama général sur l'évolution des attitudes de la population en la matière. Nous étudierons **quatre niveaux différents du fossé numérique** : les inégalités d'équipement, les différences dans la fréquence d'utilisation, la spécificités des usages et les disparités d'opinion. Nous limiterons le champ de l'analyse à **l'ordinateur et à Internet**, laissant de côté d'autres produits, tels que le téléphone mobile, la télévision numérique, le lecteur DVD, l'appareil photo numérique, etc. Nous avons en effet préféré nous concentrer sur les deux produits et services clés de l'économie numérique, car les enjeux semblent ici plus importants.

Pour étudier les disparités de comportements et d'opinions entre les différentes catégories de la population, plusieurs méthodes sont envisageables : on peut se contenter de comparer les taux d'équipement, les taux d'usage ou les pourcentages d'individus soutenant telle ou telle opinion. Mais, à vouloir comparer les différents taux, pour chaque catégorie sociale (toutes les tranches d'âge, toutes les professions, tous les niveaux de revenu, tous les niveaux de diplôme, toutes les tailles d'agglomération, etc.), pour chaque produit (ici on se limite fort heureusement à l'ordinateur et à Internet), pour chaque période, on prend le risque de se perdre dans une forêt de chiffres. Se pose en outre la question de la comparabilité des pourcentages entre eux : quels groupes doit-on mettre en regard ? Les plus équipés face aux moins équipés ? Doit-on exclure de l'analyse ceux qui se situent dans une situation médiane ?

Tous ces éléments nous incitent à mobiliser un **indicateur synthétique**, qui permettrait d'effectuer des comparaisons dans la même unité de mesure. Le **coefficient de Gini** se prête tout à fait à cet usage. Il permet non seulement de comparer les inégalités d'accès entre plusieurs produits, mais également de mesurer les écarts dans la fréquence d'utilisation des outils numériques, ainsi que de révéler la spécificité des utilisations dans chaque catégorie, voire de montrer les disparités de points de vue dans l'opinion sur ces nouveaux services.

Le lecteur pourra se reporter aux annexes pour en savoir davantage sur la méthode de calcul du coefficient de Gini (voir p. 71 de ce rapport). Expliquons tout de même en quoi il se révèle plus précis que certains indicateurs. On trouve parfois des indices mesurant la variance des taux d'équipement de chaque catégorie. Par exemple, dans plusieurs documents de travail de la Commission européenne sur le fossé numérique<sup>43</sup>, on présente les inégalités d'utilisation d'Internet selon différents critères, à partir d'un indicateur appelé « *gap* », qui consiste en un pourcentage de variation par rapport à la moyenne nationale. Cet indicateur est très proche d'un écart-type. Or, cette technique ne prend pas en compte la structure de la population. Le résultat est potentiellement biaisé, surtout dans les cas où un taux est très différent de la moyenne et qu'il concerne une catégorie de la population peu nombreuse. Parce qu'il ne pondère pas les résultats, l'écart-type peut conduire à des erreurs d'interprétation.

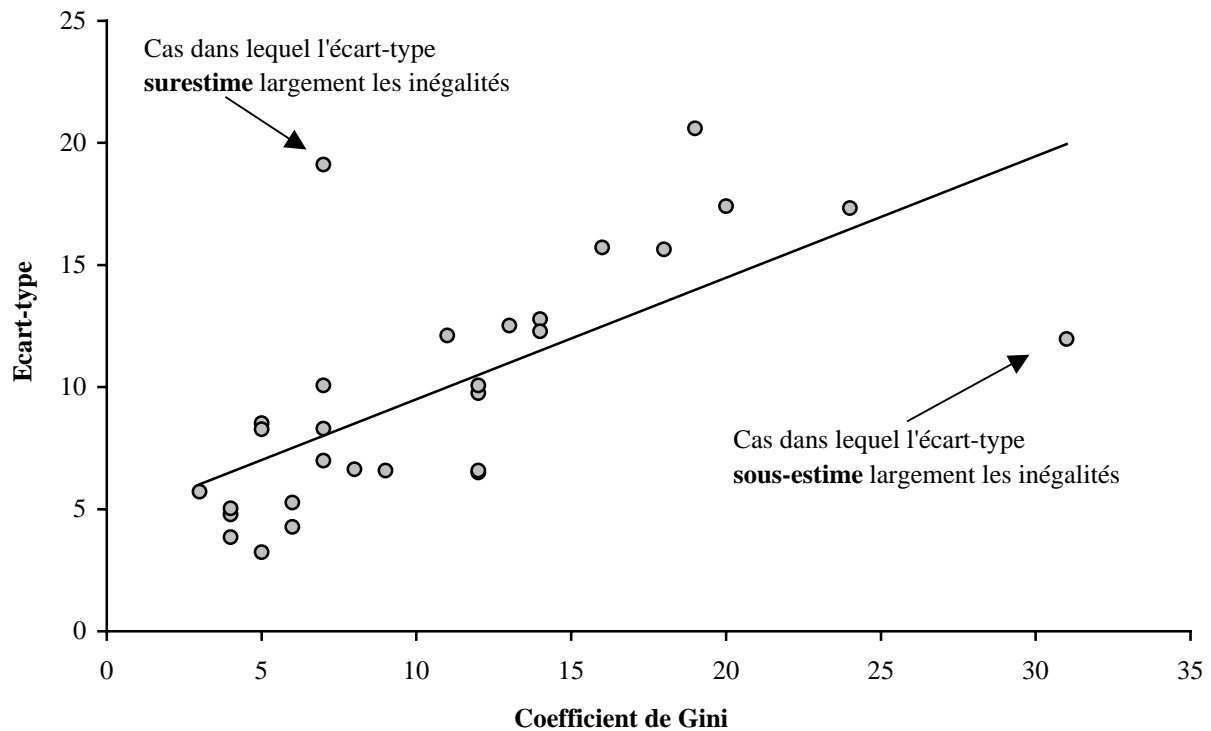
L'exemple qui suit illustre ce problème. Dans le Graphique 4, nous avons comparé deux types de mesures : l'une reposant sur le calcul des coefficients de Gini, l'autre sur le calcul des écarts-types. Nous avons sélectionné au hasard 5 comportements différents ainsi qu'un taux d'équipement (utiliser son ordinateur personnel pour effectuer du travail, pour classer ses photos numériques, pour écrire du courrier, pour « *chatter* », utiliser Internet quotidiennement et disposer d'une connexion à haut débit), pour lesquels nous avons mesuré les écarts intra-catégoriels (selon 5 critères : âge, diplôme, revenu, profession catégorie-sociale et lieu de résidence). Nous disposons donc de 60 mesures différentes (30 écarts-types et 30 coefficients de Gini). Dans la majorité des cas, l'écart-type est très corrélé avec le coefficient de Gini. Mais, dans l'expérience que nous avons menée, deux écarts-types semblent aberrants : l'un sous estime les disparités, l'autre les surestime. Dans les deux cas, la divergence a pour origine un pourcentage significativement différent de la moyenne qui concerne, en réalité, une

---

<sup>43</sup> Voir par exemple *eInclusion revisited : The Local Dimension of the Information Society*, Commission Staff Working Document, Bruxelles, 4 février 2005, Commission de la Communauté européenne. Voir également Daniel KAPLAN (coord.), *e-Inclusion : New Challenges and Policy Recommendations*, eEurope Advisory Group, juillet 2005.

population peu nombreuse : le coefficient de Gini pondère ces variations, l'écart-type ne le fait pas.

**Graphique 4 - Le risque d'erreur pris lorsqu'on utilise l'écart-type plutôt que le coefficient de Gini**

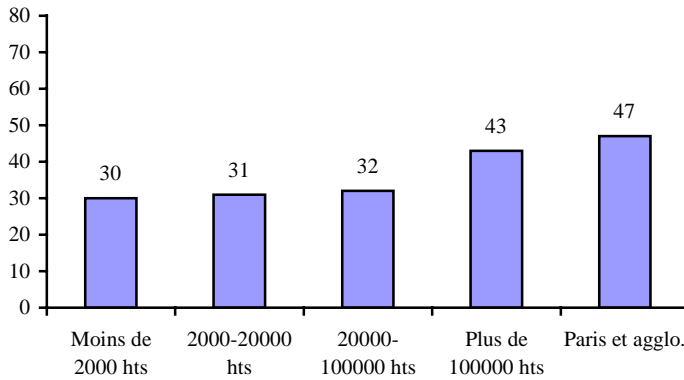


Le coefficient de Gini ne comporte pas que des avantages. Cet indicateur n'est en effet pas très évocateur. S'exprimant en pourcentage, il varie théoriquement entre 0% (aucune inégalité entre les groupes) et 100% (si l'on raisonne en terme de répartition d'un produit, cela signifie qu'un seul groupe détient tout l'équipement, tandis que tous les autres n'ont rien). Afin d'aider le lecteur, voici quelques exemples de coefficients de Gini, associés à quelques taux d'équipement. Nous espérons que cela permettra de fixer quelques ordres de grandeur. Dans les graphiques suivants, nous avons représenté le taux d'équipement en connexion à Internet à domicile, selon trois critères : le lieu de résidence, l'âge et la Profession-Catégorie Sociale. A droite des graphiques, nous avons indiqué le coefficient de Gini corrélatif.

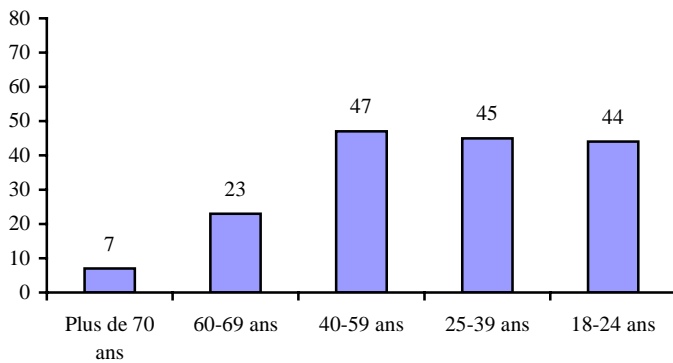
On constate que les inégalités d'équipement selon la taille de l'agglomération sont significatives, mais ne sont pas considérables (30% de taux d'équipement dans les communes rurales, contre 47% dans l'agglomération parisienne) ; le coefficient de Gini est égal à 9%. Les disparités sont plus importantes selon l'âge (7-23% chez les seniors, contre 44-47% chez les 18-60 ans) ; le coefficient de Gini passe alors à 18%. Le coefficient grimpe même à 28%

selon la catégorie sociale (il faut dire que seuls 15% des retraités sont connectés, contre 75% des cadres supérieurs).

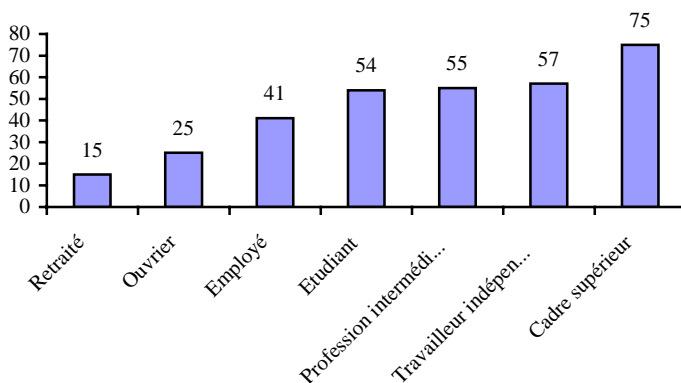
**Graphique 5 – Exemples de coefficients de Gini associés aux taux d'équipement à Internet à domicile**



**Coefficient de Gini  
= 9%**



**Coefficient de Gini  
= 18%**



**Coefficient de Gini  
= 28%**

Donnons d'autres points de comparaison. Aujourd'hui, 95% de la population disposent d'une télévision et les écarts d'équipement selon le niveau de revenus sont infimes : de fait, le coefficient de Gini associé est de moins de 1%. Rappelons enfin que le coefficient de Gini relatif à la distribution des revenus dans l'ensemble de la population est d'environ 12%.

Il n'y a pas vraiment de règle. Les chiffres varient beaucoup selon le type de données analysées. Mais, dans notre travail, on peut dire qu'un coefficient de Gini inférieur à 5% traduit de faibles disparités ; aux alentours de 15%, les inégalités commencent à devenir importantes ; au-delà de 25%, elles sont particulièrement flagrantes.

## Chapitre 4. Fortes inégalités d'équipement, moindres disparités d'usage, convergence des opinions

---

Nous présenterons les résultats en quatre temps, selon différents niveaux d'analyse du fossé numérique :

- Premier niveau : les inégalités d'équipement,
- Deuxième niveau : les différences dans la fréquence d'utilisation,
- Troisième niveau : les spécificités dans les différents types d'usages. Une dizaine d'utilisations de l'ordinateur et d'Internet seront ici analysées : jeux vidéos, courrier électronique, *chat*, téléchargement de musique, de films, de logiciels, travail, gestion des comptes, etc.
- Quatrième niveau : les disparités d'opinions vis-à-vis des nouvelles technologies. Ici aussi, une dizaine d'opinions seront mobilisées.

### 1. Des inégalités d'équipement importantes, mais en baisse

#### *a) A domicile : des barrières encore importantes*

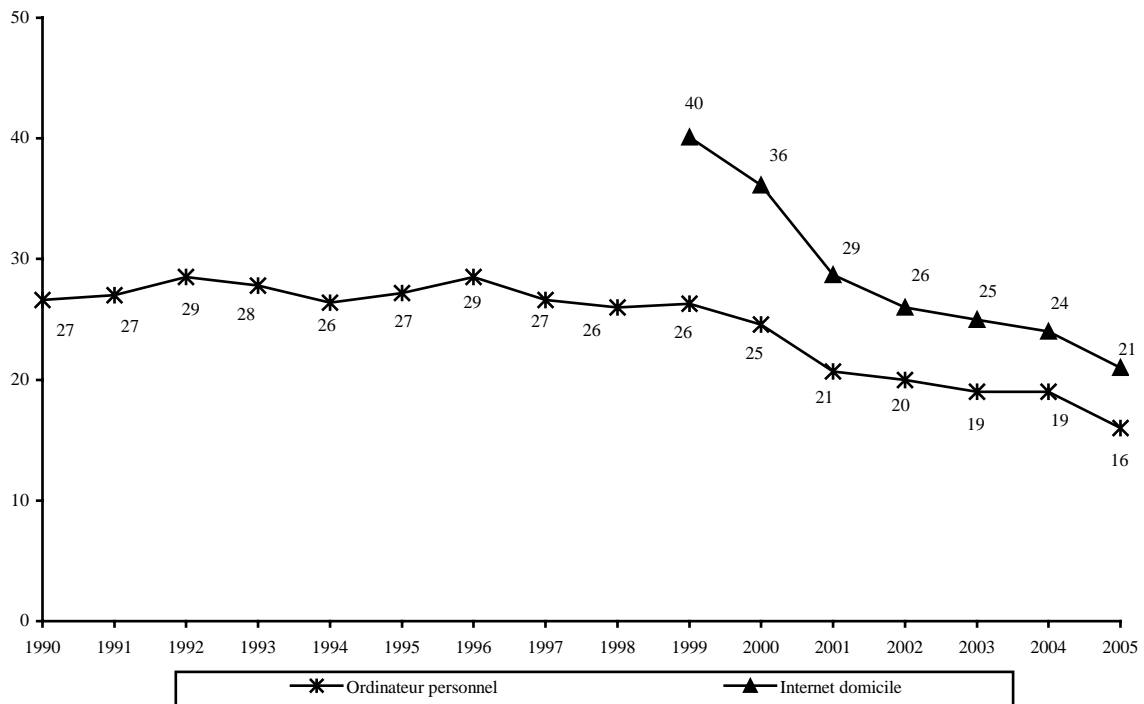
Après s'être maintenues à un niveau assez élevé tout au long des années 1990, les inégalités d'équipement en micro-ordinateur à domicile ont commencé à diminuer à partir de 1999 : le coefficient de Gini relatif à ces inégalités oscillait entre 26% et 29% entre 1990 et 1999 ; il est aujourd'hui presque deux fois moins important (16% en janvier 2005, Graphique 6). Si la baisse est significative depuis 6 ans, elle n'est pas pour autant régulière. En effet, les disparités ont fortement diminué entre 1999 et 2001, puis la baisse a été limitée entre 2002 et 2004, pour finalement reprendre en 2005. En tout état de cause, le niveau atteint en 2005 traduit **toujours de forts écarts d'accès au micro-ordinateur**.

Le fossé numérique se réduit plus rapidement pour l'accès à Internet à domicile : entre 1999 et 2005, le coefficient de Gini est passé de 40% à 21%. **Autrement dit, en l'espace de 6 ans, les disparités d'accès à Internet ont pratiquement diminué de moitié**. Ici encore, la diminution s'est faite en trois temps : une période de forte baisse entre 1999 et 2001, puis un plateau pendant trois ans et enfin une nouvelle accélération de la baisse en 2005.

L'irrégularité de ces évolutions mérite que l'on s'y attarde un peu. **Tout porte à croire que la diffusion de l'ADSL a ralenti la diminution des inégalités d'équipement informatique.** En effet, la technologie ADSL n'a été disponible, dans un premier temps, que dans les grandes agglomérations : les habitants des pôles urbains se sont équipés les premiers, et les habitants des communes rurales ont dû attendre un peu. Durant ce laps de temps, les inégalités d'accès à Internet selon le lieu de résidence ont augmenté, comme en témoigne le Graphique 20 (en annexe, p.78). Paradoxalement, alors même que le taux d'équipement global en connexion à Internet n'a jamais cessé d'augmenter entre 2002 et 2004, les inégalités territoriales se sont accrues. L'effet du lieu de résidence a été compensé par un rattrapage selon d'autres critères (âge, revenu, diplôme et profession), mais il s'en est suivi une pause dans le comblement du fossé numérique. L'achat d'ordinateur étant très lié à la possibilité de se connecter à Internet, et notamment à Internet à haut débit, les écarts ont ici suivi la même trajectoire. Cet épisode est intéressant car il montre à quel point l'offre technologique est susceptible, en elle-même, de créer des distorsions, alors même que les ménages avaient entamé un mouvement de convergence les uns vers les autres.

**Quoi qu'il en soit, avec un coefficient de Gini mesuré à 21%, les inégalités d'accès à Internet à domicile restent encore fortes en 2005 ;** elles sont d'ailleurs supérieures à celles relevées pour le micro-ordinateur.

**Graphique 6**  
**Evolution des inégalités d'accès à Internet et des inégalités d'équipement au micro-ordinateur à domicile**  
 - Valeur des coefficients de Gini en % -



*Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».*

**En 2005, les disparités en matière d'équipement en informatique à domicile s'expliquent d'abord par les écarts existants en fonction de la Catégorie Socio-Professionnelle de l'enquête** (Graphique 7), tant pour l'accès à Internet (coefficient de Gini à 28%) que pour l'accès au micro-ordinateur (coefficient de Gini à 22%). Il faut dire que l'on enregistre des écarts considérables entre l'équipement des ouvriers (27% ont accès à Internet au domicile) et celui des cadres supérieurs (76%, cf Tableau 13 en annexe, p 80).

Le diplôme de l'enquête arrive en deuxième position, juste derrière la profession, pour expliquer les inégalités d'accès à Internet (26%) et au micro-ordinateur (20%) : rappelons que 64% des diplômés du supérieur sont équipés, contre 11% des non diplômés.

Le niveau de revenu est le troisième facteur explicatif des inégalités. Avec un coefficient de Gini évalué à 23% pour l'accès à Internet et à 17% pour l'accès au micro-ordinateur, on devine que le prix à l'équipement informatique reste un frein pour nombre de ménages. Ce critère est cependant en retrait par rapport à la profession et au diplôme. En d'autres termes,



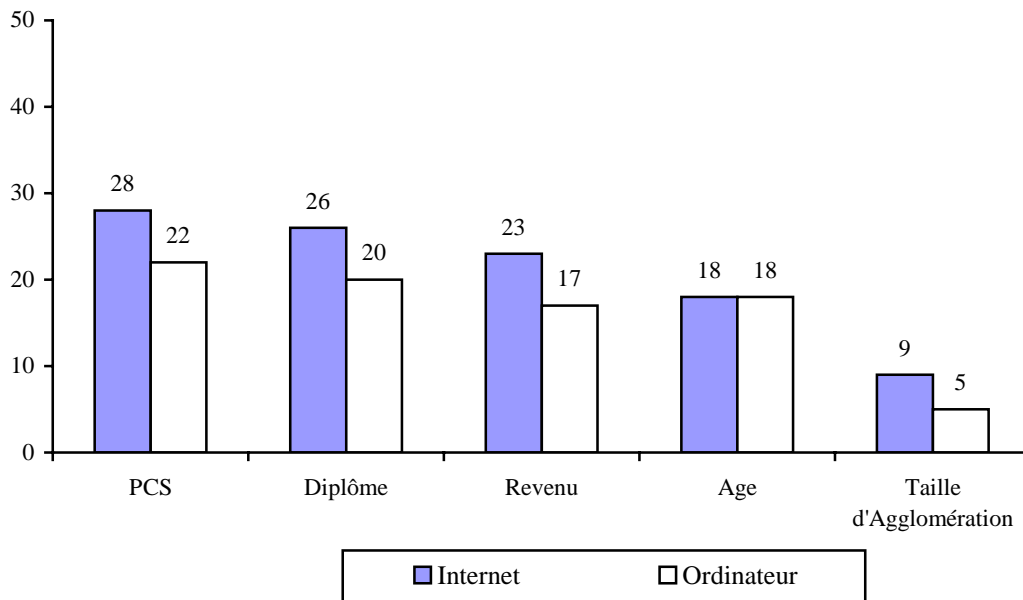
l'accès à l'outil informatique est davantage lié, en 2005, au capital culturel qu'au capital économique.

L'âge est un facteur aussi discriminant pour Internet que pour l'ordinateur (18%). Les différences intergénérationnelles pour les deux types de produits persistent, notamment entre les personnes de plus de 60 ans et les autres : 18% des sexagénaires et 5% des plus de 70 ans disposent d'Internet à domicile, contre 44% des 18-24 ans et 46% des 25-39 ans. Les seniors sont nettement moins convaincus que leurs cadets de l'intérêt d'avoir Internet chez soi.

Enfin, les inégalités d'équipement selon la taille d'agglomération sont nettement moins importantes (9% pour Internet, 5% pour le micro-ordinateur). Le lecteur pourra se reporter au Graphique 20 (en annexe, p.78), pour suivre l'évolution surprenante des coefficients de Gini selon le lieu de résidence, qui ont nettement augmenté entre 2002 et 2004, avant de diminuer en 2005.

**Graphique 7**  
**Inégalités d'accès à Internet et inégalités d'équipement au micro-ordinateur à domicile en 2005**

- Valeur moyenne des coefficients de Gini, en % -



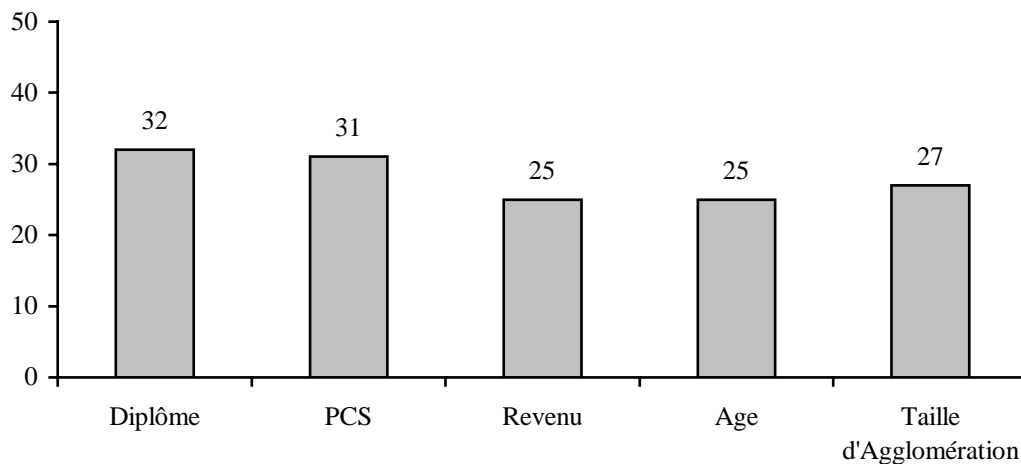
Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Pour l'ADSL on observe de très fortes disparités d'équipement, bien plus importantes que celle relevées précédemment. La profession et le diplôme de l'enquêté sont là particulièrement discriminants. Et, contrairement à ce qui précède, **la taille d'agglomération**

**révèle d'importantes disparités** (Graphique 8). Alors que ce critère est relégué en dernière position pour l'accès au micro-ordinateur et à Internet, il occupe ici la troisième position, juste devant l'âge et le diplôme. Bien que les communes rurales aient rattrapé une partie de leur retard par rapport aux grands pôles urbains, il reste encore du chemin à parcourir pour résorber tous les écarts.

**Graphique 8**  
**Inégalités d'accès à Internet haut débit en 2005**

- Valeur moyenne des coefficients de Gini, en % -



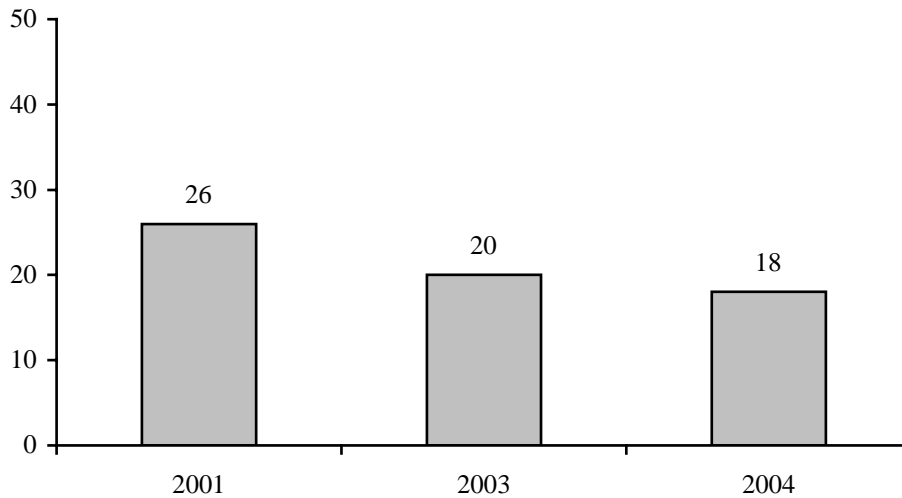
Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

*b) Sur le lieu de travail : les outils numériques sont l'apanage des cadres*

On assiste aussi, dans le monde du travail, à une diminution des disparités d'accès à Internet<sup>44</sup> : de 26% en 2001, le coefficient de Gini est passé à 18% en 2004 (Graphique 9). Cette évolution traduit l'implication d'un nombre croissant de métiers dans l'économie de la connaissance, de même qu'elle reflète les efforts des entreprises et des administrations pour se connecter au *web*. La réduction des écarts est d'ailleurs plus forte que dans l'univers domestique : sur la même période, le coefficient de Gini de l'équipement au domicile est passé de 29% à 24% (-5 points au domicile, contre -8 points dans l'univers professionnel).

<sup>44</sup> Seuls les résultats relatifs à l'accès à Internet dans le monde du travail sont ici évoqués. On ne dispose cependant pas de données évolutives pour l'accès à l'ordinateur dans le monde professionnel, la formulation de la question ayant changé plusieurs fois dans les différents questionnaires soumis aux enquêtés.

**Graphique 9**  
**Evolution des inégalités d'accès à Internet sur le lieu de travail**  
 - Valeur moyenne des coefficients de Gini, en % -



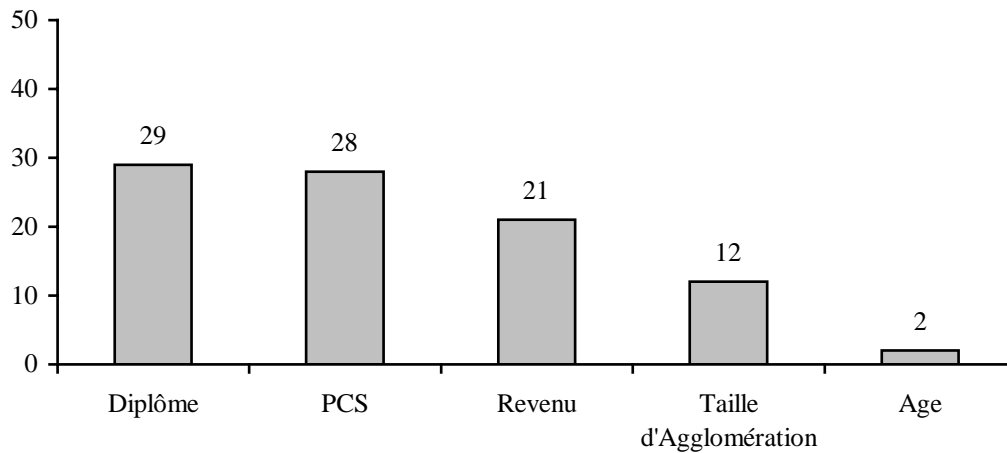
*Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».*

Le Graphique 10 montre que les écarts existent surtout en fonction du statut socio-professionnel de l'enquêté (28%), du niveau de diplôme (29%) et du niveau de revenu (21%). Les cadres supérieurs, les diplômés du supérieur et les titulaires de hauts revenus ont plus souvent accès à Internet sur leur lieu de travail en moyenne : 75% des cadres supérieurs et 67% des diplômés du supérieur ont accès à Internet, contre 14% des non diplômés et 16% des ouvriers (voir Tableau 14, en annexe, p.81). **Ainsi, au travail comme au domicile, l'accès à Internet est avant tout lié à la profession et au diplôme, moins au revenu.**

La taille d'agglomération arrive en avant-dernière position. Avec un coefficient de Gini égal à 12%, ce critère contribue tout de même aux disparités globales : les Franciliens bénéficient davantage de l'outil informatique sur leur lieu de travail ; cela est probablement lié à la sur-représentation des cadres en Ile-de-France. C'est finalement l'âge qui figure en dernière position : le coefficient de Gini est ici égal à 2% seulement, alors qu'il atteignait 18% au domicile. A l'évidence, **l'accès à Internet au travail est bien plus lié au niveau de responsabilités plutôt qu'à l'âge des salariés.**

**Graphique 10**  
**Inégalités d'accès à Internet au travail sur le lieu de travail en 2004**

- Valeur moyenne des coefficients de Gini en % -



*Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».*

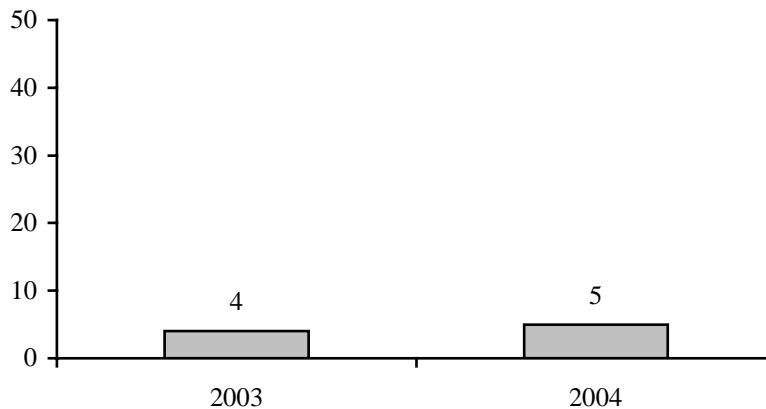
*c) A l'école et à l'université : un accès partagé*

Si l'on a pu relever d'importants écarts au domicile et sur le lieu de travail, **l'accès à Internet à l'école et à l'université paraît nettement moins inégalitaire**. Le coefficient de Gini est égal à 5% en juin 2004 ; il n'a d'ailleurs quasiment pas évolué en un an (Graphique 11).

Cette homogénéité de l'accès à Internet se vérifie quel que soit le revenu du ménage dans lequel l'élève évolue (coefficient de Gini à 7%) ou encore l'agglomération dans laquelle il réside (4%). Ainsi, un élève ou un étudiant venant d'une famille disposant de faibles revenus a pratiquement les mêmes chances d'avoir accès à Internet à l'école ou à l'université qu'un autre venant d'une famille aisée. Ces chiffres témoignent de l'effort d'informatisation des collèges, des lycées et des universités françaises. Ils doivent cependant être relativisés car seuls 3% des 12-17 ans et 20% des étudiants se connectent quotidiennement à Internet : l'accès à l'école est plutôt rare et ne garantit pas que tout le monde puisse se familiariser correctement avec l'outil en milieu scolaire<sup>45</sup>.

<sup>45</sup> CREDOC (2004), *La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française*, op. cit.

**Graphique 11**  
**Evolution des inégalités d'accès à Internet, à l'école et à l'université**  
 - Valeur moyenne des coefficients de Gini, en % -



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et Les Aspirations des Français ».

## 2. Une fréquence d'utilisation assez homogène

**Pour l'ordinateur**, les disparités dans la fréquence d'utilisation sont plus fortes au travail (17%, Tableau 3), qu'elles ne le sont à domicile (11%) ou à l'école (3%).

- Au travail : c'est la Profession-Catégorie Sociale (PCS) qui explique le mieux les inégalités existant dans la fréquence d'utilisation (coefficient de Gini égal à 26%) : parmi ceux qui disposent d'un ordinateur à leur travail, 70% des cadres supérieurs l'utilisent tous les jours, contre 14% des ouvriers (voir Tableau 15 en annexe, p.82). En somme, **les cadres supérieurs ont non seulement davantage accès au micro-ordinateur, mais ce sont également ceux qui s'en servent le plus**. On relève aussi d'importants écarts selon le niveau de diplôme (25%). Le revenu joue également (20%), mais ni l'âge (4%), ni la taille d'agglomération (10%) ne génèrent de profondes différences.
- Au domicile : Ce sont la profession (coefficient de Gini égal à 14%) et le diplôme (14%) qui expliquent le mieux les écarts dans la fréquence d'utilisation d'Internet. Comme au travail, les cadres supérieurs et les diplômés du supérieur s'approprient plus souvent l'outil quotidiennement. Toutefois, les disparités restent bien en dessous de celles enregistrées sur le lieu de travail. L'âge figure en troisième position (11%), alors que ce facteur était le moins explicatif des disparités de fréquence d'utilisation au travail. Il faut dire que, parmi ceux qui possèdent un micro-ordinateur chez eux, 37% des jeunes

l'utilisent, contre seulement 8% des sexagénaires, les plus de 70 ans étant encore moins nombreux à le faire (voir Tableau 16 en annexe, p 83) ; dans l'univers professionnel, les actifs ont souvent moins de 60 ans.

- A l'école ou à l'université : on n'observe aucun écart intra-catégoriel, ni selon le revenu du ménage (coefficient de Gini à 4%), ni selon la taille d'agglomération (3%). Malheureusement – nous le disions plus haut –, si les disparités sont faibles, la fréquence d'utilisation l'est aussi. Autrement dit, ces résultats ne disent rien des compétences informatiques des élèves et des étudiants.

**La configuration est similaire pour Internet** (Tableau 3) : les inégalités sont plus fortes au travail (26%) qu'à domicile (8%) ou à l'école (2%). Toutefois, **les inégalités dans la fréquence d'utilisation d'Internet sont plus élevées que pour l'ordinateur.**

- Au travail : Parmi les actifs, la profession de l'enquêté (coefficient de Gini à 39%) et le niveau de diplôme (36%) révèlent de très fortes différences d'usage. Corrélativement, on observe d'importantes disparités selon le revenu (25%) et la taille de l'agglomération (22%, en raison de la sur-représentation des cadres dans l'agglomération parisienne). La fréquence d'utilisation d'Internet au travail varie en revanche très peu selon l'âge (8%).
- Au domicile : **les différences dans la fréquence d'utilisation sont relativement faibles au domicile** (8%). Certes, il existe bien quelques disparités, notamment selon l'âge (coefficient de Gini à 10%) et la profession (9%), voire la taille d'agglomération (9%) mais celles-ci ne sont pas très élevées : elles sont 2,6 fois moins importantes que les inégalités d'équipement. Autrement dit, **une fois qu'Internet est installé dans un foyer, chaque ménage s'en sert à peu près aussi souvent.** En fait, la seule véritable opposition concerne les jeunes et les seniors : 64% des premiers utilisent l'Internet au domicile tous les jours, contre 39% des sexagénaires (mais le coefficient de Gini correspondant plafonne malgré tout à 10%) (voir Tableau 17 en annexe, p 84). Que l'on soit cadre supérieur ou ouvrier, diplômé ou non-diplômé, titulaire de hauts revenus ou pas, la probabilité de se connecter à Internet au domicile tous les jours est sensiblement la même lorsqu'on est équipé.

- A l'école : A l'instar de l'ordinateur, on ne constate pas vraiment de différences socio-démographiques au sein des élèves et des étudiants qui utilisent quotidiennement Internet sur leur lieu d'études.
- Dans les lieux publics : avec un coefficient de Gini égal à 27%, les inégalités dépassent celles enregistrées dans le monde du travail. Ces écarts s'expliquent avant tout par l'âge des habitués : 38% des personnes de 18-25 ans se rendent « très souvent » ou « quelquefois » dans les lieux publics pour se connecter à Internet, contre 7% des 40-59 ans, 4% des sexagénaires, et 1% des enquêtés de plus de 70 ans. De plus, le niveau de diplôme (31%) et la catégorie sociale (34%) jouent un rôle non-négligeable. Ces résultats surprennent, dans la mesure où les connexions dans les lieux publics sont vouées à faciliter l'accès à Internet dans l'ensemble des catégories sociales.

**Tableau 3**  
**Les fréquences d'utilisation varient sensiblement selon les lieux d'accès à l'ordinateur et à Internet**  
 - Valeur des coefficients de Gini , en% -

	PCS	Diplôme	Revenu	Age	Agglomération	Moyenne
<b>Ordinateur .....</b>	<b>24</b>	<b>20</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>14</b>
Au travail.....	<b>26</b>	<b>25</b>	20	4	10	17
A domicile .....	14	14	7	11	8	11
A l'école .....	-	-	4	-	3	3
<b>Internet.....</b>	<b>28</b>	<b>24</b>	<b>10</b>	<b>21</b>	<b>14</b>	<b>19</b>
Lieux publics .....	<b>34</b>	<b>31</b>	8	<b>45</b>	18	<b>27</b>
Au travail.....	<b>39</b>	<b>36</b>	<b>25</b>	8	22	<b>26</b>
A l'école .....	-	-	3	-	1	2
A domicile.....	9	7	4	10	9	8

*Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », juin 2004*

### 3. Quelques spécificités dans les usages

Après avoir testé les inégalités d'équipement, puis les disparités dans la fréquence d'utilisation de l'ordinateur et d'Internet, nous allons maintenant nous intéresser aux spécificités d'usage de ces outils. Comment les Français utilisent-ils Internet et leur ordinateur ? Surtout, observe-t-on des particularités selon l'âge des enquêtés, leur catégorie sociale ou leur niveau de diplôme ? Nous avons regroupé ces différents usages en trois grandes catégories : les pratiques liées au divertissement (jeux en réseaux, téléchargement de musique, de logiciels, de films, visionnage de mini-clips vidéos, classement de photos numériques, etc.), celles liées à la télécommunication (messagerie électronique, *chat*) et les autres (gestion de ses comptes, écrire du courrier, travailler, etc.). Les résultats détaillés sont présentés au Tableau 4, p. 51.

#### *a) Divertissement : une pratique des jeunes et des catégories populaires*

Les pratiques informatiques liées au divertissement intéressent des populations aux profils assez spécifiques. **L'âge est ici le premier critère de segmentation** (coefficient de Gini égal à 21%) : jouer en réseau (coefficient égal à 20%), télécharger de la musique, des logiciels ou des films (13%), ainsi que visionner des mini-clips (12%), tout cela intéresse davantage les jeunes que les adultes. A titre d'exemple, 60% des internautes de 18-25 ans ont déjà utilisé les réseaux *peer-to-peer*, contre 27% des 40-59 ans (voir en annexe Tableau 19, p 86).

La **catégorie sociale** de l'enquêté est le deuxième critère de différenciation (coefficient de Gini égal à 18%). En fait, ce sont surtout les étudiants qui se distinguent le plus (par exemple, 81% d'entre eux déclarent jouer à des jeux sur leur ordinateur, contre 49% des retraités). Derrière la catégorie sociale se cache donc un effet d'âge. Mais pas seulement, car on constate aussi une opposition entre les ouvriers et les cadres supérieurs : 72% des premiers jouent à des jeux, contre 36% des seconds (voir en annexe Tableau 20, p 87).

Le diplôme et la taille d'agglomération (respectivement 8% et 9%) influent moins et le revenu n'intervient pratiquement pas (coefficient de Gini à 6%).



*b) Communications électroniques : tout le monde envoie des mails*

*Chatter* et envoyer des *e-mails* renvoient à deux réalités différentes. La messagerie instantanée concerne une population bien spécifique tandis que le courrier électronique est une activité de l'ensemble des internautes.

Ainsi, ni l'âge (8%), ni le diplôme (8%), ni la profession de l'enquêté (7%) et encore moins le revenu (2%) ou la taille d'agglomération (2%) ne discriminent significativement l'envoi de *mails* (coefficient de Gini moyen à 5% seulement). Il faut dire que 83% des internautes sont concernés par cette pratique : on comprend que les écarts soient de faible ampleur.

En revanche, la messagerie instantanée attire une population plus spécifique (coefficient de Gini égal à 16%), plutôt jeune (voir Tableau 21 en annexe, p 88). Les coefficients de Gini selon l'âge (29%) et la catégorie sociale (24%) sont donc assez élevées. Le diplôme (4%), le revenu (13%) et la taille d'agglomération (9%) jouent beaucoup moins.

*c) Autres usages, autres spécificités ?*

**Utiliser son ordinateur pour travailler à domicile** est une activité assez ciblée (coefficient de Gini à 16%), qui concerne surtout les cadres supérieurs et les étudiants (respectivement 81% et 85% utilisent leur micro-ordinateur pour travailler chez eux). La catégorie sociale discrimine donc fortement les pratiques (le coefficient de Gini est égal à 31%). Mais ce n'est pas la seule variable en jeu : il existe aussi de fortes différences selon le niveau de diplôme (coefficient de Gini à 20%) et l'âge (18%). Les jeunes (79%) et les diplômés du supérieur (68%) travaillent souvent chez eux sur un ordinateur, contrairement aux non-diplômés (25%) (voir Tableau 22 en annexe, p 89).

De même, toutes les catégories sociales n'utilisent pas leur ordinateur pour **gérer leurs comptes** (coefficient de Gini à 13%). Ici encore, c'est la catégorie sociale de l'enquêté qui joue le plus (23%) : 58% des cadres supérieurs gèrent leur budget sur ordinateur, contre 15% des étudiants (voir Tableau 23 en annexe, p 90). Autre paramètre : le niveau de diplôme ; plus de la moitié des diplômés du supérieur sont concernés (51% exactement), contre 23% des non-diplômés. Le coefficient de Gini est ici de 16%.

**Les achats à distance par Internet** concernent à peu près tous les internautes (coefficient de Gini à 11%). L'âge (12%), la profession (13%), le diplôme (10%) et le revenu (13%) induisent quelques disparités, mais celles-ci restent faibles. Les achats en ligne sont certes davantage du ressort des 25-39 ans (55% ont déjà effectué des achats par Internet en 2004), des diplômés du supérieur (52%), des titulaires de hauts revenus (49%) et des cadres supérieurs (58%), mais les écarts avec les autres catégories sociales sont assez faibles (Tableau 24 en annexe, p 91). Précisons encore que la taille d'agglomération n'est pas du tout discriminant (coefficient de Gini à 5%). En d'autres termes, c'est plutôt le fait d'avoir accès à Internet ou pas qui détermine la probabilité de faire des achats en ligne, et non l'appartenance socio-démographique des enquêtés.

A première vue, **écrire du courrier** sur son ordinateur ne semble pas être une pratique inégalitaire, puisque le coefficient de Gini moyen est égal à 9%. Pourtant, selon les critères, on peut noter des écarts importants : si l'âge (5%), le revenu (7%) et la taille d'agglomération (4%) ne jouent pas beaucoup, le niveau de diplôme (16%) et la catégorie sociale influent davantage (12%). De fait, 71% des diplômés du supérieur et 70% des cadres supérieurs tapent du courrier sur leur ordinateur, contre 39% des ouvriers.

Enfin, il n'y a pas de profil particulier parmi les internautes qui effectuent **des recherches d'informations sur le web**: les coefficients de Gini varient de 2% à 8%. Il faut dire que 98% des internautes utilisent la Toile à cet effet.

**Tableau 4**  
**Inégalités face à certains usages spécifiques de l'ordinateur et d'Internet,**  
**selon quelques variables socio-démographiques**

- Champ : Possède Internet à son domicile et/ou possède un ordinateur -

- Valeur des coefficients de Gini , en% -

	PCS	Age	Diplôme	Revenu	Taille Agglo.	Moyenne
<b>Divertissement .....</b>	<b>18</b>	<b>21</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>12</b>
A déjà joué en réseau sur Internet (2003).....	<b>23</b>	<b>35</b>	9	12	<b>19</b>	<b>20</b>
A déjà téléchargé de la musique, des films, des photos sur Internet via les réseaux pair à pair.....	<b>21</b>	<b>24</b>	6	7	10	13
A déjà visionné des mini-clips vidéo consultables sur Internet (2003) .....	<b>16</b>	<b>22</b>	9	4	10	12
Utilise son micro-ordinateur pour classer des photos numériques .....	12	12	12	5	6	9
Utilise son micro-ordinateur pour jouer à des jeux.....	<b>17</b>	14	5	3	1	8
<b>Communications électroniques .....</b>	<b>16</b>	<b>19</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>11</b>
A déjà utilisé les services de messagerie instantanée (chat) via Internet .....	<b>24</b>	<b>29</b>	4	13	9	<b>16</b>
Echanger des mails sur Internet.....	7	8	8	2	2	5
<b>Autres usages .....</b>	<b>17</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>10</b>
Utilise son micro-ordinateur pour effectuer du travail pour son activité professionnelle.....	<b>31</b>	<b>18</b>	<b>20</b>	6	5	<b>16</b>
Utilise son micro-ordinateur pour gérer ses comptes, son budget.....	<b>23</b>	9	<b>16</b>	11	5	13
Fait des achats à distance par Internet .....	13	12	10	13	5	11
Utilise son micro-ordinateur pour écrire du courrier, des articles, un journal personnel.....	12	5	<b>16</b>	7	4	9
Utilise son micro-ordinateur pour rechercher des informations sur Internet.....	7	8	4	2	2	5
<b>Ensemble .....</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>11</b>

Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », juin 2004.

*d) Une hétérogénéisation des usages ?*

Il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions définitives, mais on peut tout de même s'interroger. Entre 2003 et 2004, on observe une légère différenciation des usages selon l'appartenance socio-démographique pour 8 pratiques différentes (Tableau 5).

Les variations les plus nettes concernent les activités suivantes : écrire du courrier, effectuer du travail sur son ordinateur à domicile et gérer ses comptes. Dans ces trois cas, le coefficient

de Gini moyen a progressé de 5 points. Les variations sont assez faibles, mais suffisamment importantes pour être notées. Le point commun de ces trois usages est qu'ils sont plutôt en régression depuis quelques années. Ils ne concernent d'ailleurs que l'ordinateur et sont peu liés à Internet. Les disparités concernant les achats par Internet, la recherche d'informations, l'envoi de messages électroniques, le téléchargement de fichiers, et le *chat* ont également légèrement augmenté. Concernant la messagerie instantanée, ce sont toujours les jeunes internautes qui se montrent les plus assidus ; cette pratique peine à s'élargir aux autres tranches de la population. Pour les autres usages, il faut bien constater que, malgré une légère différenciation des pratiques, celles-ci restent tout de même assez homogènes.

En définitive, les variations entre 2003 et 2004 ne sont pas très importantes. Et nous n'avons pu les observer que sur une année ; il serait nécessaire de suivre ces évolutions sur une plus longue période. Ces changements sont en outre intervenus à un moment particulier, au cours duquel l'apparition de l'ADSL a introduit de nombreuses distorsions dans les taux d'équipement des ménages. Il n'est pas impossible que cela ait eu un impact sur les comportements : lorsqu'on est équipé d'une connexion à haut débit, on peut rester connecté plus longtemps et le type de pratiques s'en trouve nécessairement modifié.

**Tableau 5**  
**Evolution des disparités de quelques utilisations spécifiques à Internet et au micro-ordinateur**

- Champ : Possède un ordinateur à domicile ou possède Internet à domicile -

- Valeur des coefficients de Gini, en% -

	2003	2004	Evolution 2003-2004
Utilise son micro-ordinateur pour écrire du courrier, des articles, un journal personnel .....	4	9	+5
Utilise son micro-ordinateur pour effectuer du travail pour son activité professionnelle .....	11	16	+5
Utilise son micro-ordinateur pour gérer ses comptes, son budget.	8	13	+5
Utilise son micro-ordinateur pour faire des achats par Internet .....	7	11	+4
Utilise son micro-ordinateur pour rechercher des informations sur Internet.....	1	5	+4
Echange des mails par Internet .....	2	5	+3
A déjà téléchargé de la musique, des films, des photos sur Internet via les réseaux pair à pair .....	10	13	+3
A déjà utilisé les services de messagerie instantanée (chat) via Internet.....	15	16	+1

Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

#### 4. Une certaine convergence des opinions

Dernier point abordé pour explorer le fossé numérique : après les inégalités dans l'équipement, dans les fréquences d'utilisation et dans les différents usages, nous pouvons étudier **les disparités d'opinions** sur les nouvelles technologies.

Le Tableau 6 montre que, dans l'ensemble, il y a **peu de différences d'attitudes sur ces sujets** : un relatif consensus traverse l'ensemble du corps social. Le coefficient de Gini moyen sur les 12 questions que nous avons testées s'établit à 10%. Néanmoins, deux questions révèlent des clivages plus importants :

- L'idée qu'Internet est un bon outil pour **réaliser des achats** n'est pas partagée par l'ensemble de la population : les différences intra-catégorielles sont notamment assez fortes selon la profession (coefficient de Gini à 21%), l'âge (20%) et le diplôme (19%) ; elles sont moindres selon le revenu (13%) et la taille d'agglomération (8%). Les moins de 40 ans, les diplômés du supérieur, les professions intermédiaires, les étudiants, les Franciliens et les titulaires de hauts revenus sont plus optimistes qu'en moyenne (voir Tableau 26 en annexe, p 93).
- La **facilité d'utilisation de l'ordinateur** fait débat également. Le coefficient de Gini est de 13%, signe d'une relative dispersion des opinions. Si le revenu (10%) et la taille d'agglomération (7%) n'expliquent pas vraiment les écarts, l'âge (15%), le diplôme (15%) et la profession de l'enquêté (17%) sont plus discriminants. Il faut savoir que 61% des cadres supérieurs et 55% des diplômés du supérieur déclarent que l'ordinateur est facile à utiliser, contre 24% des retraités et 26% des non diplômés (voir Tableau 27 en annexe, p 94) .

Deux sujets sont, au contraire, très consensuels :

- L'idée qu'**Internet est utile pour accomplir des formalités administratives ou fiscales** (coefficient de Gini égal à 5%)
- L'idée que **Internet est utile pour suivre des formations** (coefficient de Gini égal à 4%)

Sur les autres thèmes, les coefficients de Gini sont compris entre 8 et 11%, traduisant certes quelques disparités, mais témoignant surtout d'une certaine homogénéité des opinions. Passons rapidement en revue quelques idées :

- Lorsqu'on pose des **questions assez généralistes**, relatives à l'informatique et aux innovations technologiques, **les réponses sont assez homogènes** : les coefficients de Gini ne dépassent pas 11%. C'est le cas lorsqu'on demande si l'enquêté est attiré par les produits comportant une innovation technologique. Les écarts tiennent principalement à la catégorie sociale (16%) et à l'âge (16%). Rappelons que 65% des jeunes, 63% des cadres supérieurs, 68% des étudiants, se déclarent attirés par ce type de produits, contre 32% des sexagénaires et 29% des retraités ( voir Tableau 28 en annexe, p 95). De même, les opinions émises vis-à-vis de la diffusion de l'informatique (est-ce une chose souhaitable, inévitable, regrettable et dangereuse ?) sont plutôt consensuelles (coefficient de Gini égal à 10%) : 53% des jeunes et des cadres supérieurs, tout comme 50% des étudiants et des diplômés du supérieur, pensent que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable, contre 33% des sexagénaires et 29% des retraités (voir Tableau 29 en annexe, p 96). Enfin, l'adhésion à l'idée que les découvertes scientifiques améliorent la vie quotidienne est davantage liée au diplôme (12%) et au revenu (12%), mais pas vraiment à l'âge (5%). Pour cette question, la profession de l'enquêté (10%) contribue légèrement aux disparités.
- Le positionnement par rapport à l'idée qu'Internet est un bon outil pour faciliter la vie quotidienne est assez homogène : les coefficients de Gini varient de 7% à 11%. L'adhésion ou le rejet de l'opinion selon laquelle Internet est un bon outil pour se faire des amis est plus une histoire d'âge (14%) : 46% des moins de 25 ans et 48% des 25-49 ans en sont convaincus, contre 26% des retraités ( voir Tableau 31 en annexe, p 98). De même, la croyance qu'Internet est un bon outil pour se distraire ne divise pas franchement l'opinion, au regard du coefficient de Gini moyen, mesuré à 9%. On note tout de même des différences selon l'âge (17%) et la catégorie sociale (14%) : les jeunes sont plus convaincus que les seniors et les ouvriers (voir Tableau 32 en annexe, p 99). Nous avons également testé l'idée qu'Internet est un bon outil pour trouver des offres d'emploi. Si le coefficient de Gini moyen s'établit en moyenne à 8%, on observe tout de même quelques écarts selon l'âge (14%) et la catégorie sociale (12%). Ce sont surtout les étudiants (84%

d'entre eux), et les personnes de moins 40 ans (84% des 18-24 ans et 72% des 25-39 ans) qui sont les plus convaincus (voir Tableau 33 en annexe, p 100).

**Tableau 6**  
**Disparités des opinions vis à vis d'Internet ou des innovations**

- Champ : Ensemble de la population -

- Valeur des coefficients de Gini , en% -

	Age	Diplôme	Revenu	PCS	Agglomération	Moyenne
Internet est un bon outil pour faire des achats.....	<b>20</b>	<b>19</b>	13	<b>21</b>	8	<b>16</b>
Pense qu'il existe une certaine facilité d'utilisation des micro-ordinateurs.....	<b>15</b>	<b>15</b>	10	<b>17</b>	7	<b>13</b>
Est « très » ou « assez » attiré par les produits comportant une innovation technologique.....	<b>16</b>	13	4	<b>16</b>	8	11
Pense qu'il existe une certaine facilité d'installation des micro-ordinateurs.....	13	12	10	<b>14</b>	5	11
Estime que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable.....	12	12	9	11	7	10
Pense que les découvertes scientifiques améliorent beaucoup la vie quotidienne.....	5	12	12	10	11	10
Internet est un bon outil pour faciliter la vie quotidienne.....	11	10	7	10	7	9
Internet est un bon outil pour se faire des amis, entretenir des relations.....	<b>14</b>	8	6	<b>14</b>	4	9
Internet est un bon outil pour se distraire.....	<b>17</b>	8	3	<b>14</b>	4	9
Internet est un bon outil pour trouver des offres d'emploi.....	<b>14</b>	7	5	<b>12</b>	4	8
Internet est un bon outil pour accomplir des formalités administratives ou fiscales.....	7	6	5	7	2	5
Internet est un bon outil pour suivre des formations	4	2	4	5	4	4
<b>Moyenne.....</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>10</b>

Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Dernier élément de réflexion : il semblerait qu'au fur et à mesure qu'Internet se diffuse dans la société française, **les opinions sur cet outil s'homogénéisent légèrement** (Tableau 7). Ici encore, nous manquons de recul pour en tirer des conclusions définitives : nous ne disposons que de quatre variables, et la comparaison se limite à deux années. Les résultats doivent donc être interprétés avec prudence ; il semblerait cependant que les disparités d'opinions se réduisent un peu. C'est surtout l'idée selon laquelle Internet est un bon outil pour faciliter la vie quotidienne qui s'homogénéise entre 2003 et 2004 : le coefficient de Gini est en effet passé de 14% à 9%, perdant ainsi 5 points. En tout état de cause, les disparités se situent déjà

à un niveau assez faible : tous les coefficients de Gini sont inférieurs à 10%, qu'il s'agisse de l'utilité ressentie pour suivre des formations, pour entretenir des relations ou pour se distraire.

**Tableau 7**  
**Les opinions sur Internet tendent à s'homogénéiser**

- Valeur moyenne des coefficients de Gini, en % -

- Champ : ensemble de la population -

	2003	2004	Evolution 2003-2004
<i>Internet est un bon outil pour...</i>			
Faciliter la vie quotidienne .....	14	9	<b>-5</b>
Suivre des formations .....	5	4	-1
Se faire des amis, entretenir des relations .....	10	9	-1
Se distraire.....	11	9	-2

Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Notons, pour mémoire, que les différences d'opinions entre les internautes sont quasiment inexistantes (Tableau 8) : les coefficients de Gini ne dépassent guère les 7%, alors qu'ils peuvent aller jusqu'à 16% dans l'ensemble de la population.

**Tableau 8**  
**Les disparités d'opinions sur Internet sont moins accentuées chez les internautes**

- Valeur moyenne des coefficients de Gini, en % -

	Internautes	Ensemble de la population
<i>Internet est un bon outil pour...</i>		
Faciliter la vie quotidienne .....	4	9
Accomplir des formalités administratives ou fiscales.....	4	5
Suivre des formations .....	4	4
Se faire des amis, entretenir des relations.....	7	9
Se distraire.....	5	9
Faire des achats .....	7	<b>16</b>
Trouver des offres d'emploi .....	5	8
<b>Moyenne .....</b>	<b>5</b>	<b>9</b>

Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».



## Conclusion du chapitre

En définitive, **les inégalités d'équipement en ordinateur et Internet à domicile restent élevées, que ce soit au travail ou au domicile.** Elles diminuent cependant depuis plusieurs années, à un rythme inégal, il est vrai, mais elles s'affichent tout de même en baisse sur longue période. L'accès à l'informatique au domicile est une question de diplôme, d'âge, de profession et de revenu. Dans l'univers professionnel, c'est davantage une affaire de responsabilités que d'âge. A l'école, l'accès aux équipements informatiques semble garanti pour tous.

**Parmi les personnes équipées en ordinateur et en connexion Internet à domicile, les inégalités dans la fréquence d'utilisation sont faibles.** Seuls les jeunes semblent ici s'opposer aux seniors. Les écarts selon la catégorie sociale sont négligeables. En revanche, les disparités sont importantes sur le lieu de travail : les cadres supérieurs sont plus nombreux à utiliser régulièrement ces outils, contrairement aux ouvriers, aux employés et aux non-diplômés.

Si la fréquence d'utilisation d'Internet et de l'ordinateur au domicile est relativement homogène, **certains types d'usages sont assez segmentés.** C'est l'âge qui discrimine le plus les activités. Les jeunes utilisent plus particulièrement l'informatique pour se divertir et pour communiquer (jouer en réseaux, télécharger de la musique, visionner des mini-clips, utiliser les services de messagerie instantanée, etc.). Les cadres utilisent plus fréquemment leur ordinateur pour gérer leurs comptes ou pour effectuer du travail. Les catégories populaires se servent plutôt de l'informatique pour se divertir. En revanche, pour l'envoi d'*e-mails* et la gestion des photos numériques (retouche, impression, archivage), comme pour la recherche d'informations, toutes les catégories se rejoignent.

Enfin, **les opinions émises à propos d'Internet, de l'ordinateur et, plus généralement, des innovations technologiques sont plutôt homogènes.** Ni le diplôme, ni le revenu, ni la taille d'agglomération ne traduisent d'importantes disparités.

## Chapitre 5. Quelques facteurs explicatifs du fossé numérique

---

Nous venons de présenter différentes évaluations du fossé numérique : l'analyse menée en fonction des différents critères socio-démographiques donne une idée de l'impact de chacun de ces critères sur les disparités d'accès, les inégalités d'usage et les écarts d'opinions concernant les nouvelles technologies. L'âge, la profession, le capital économique et culturel apparaissent ainsi comme des facteurs déterminants.

Mais d'autres éléments entrent également en ligne de compte. Il nous paraît important de les évoquer dans ce chapitre. Plusieurs hypothèses ont été évoquées dans les premières pages de ce rapport, qui méritent également d'être testées : quel est l'impact du capital social sur l'appropriation des nouvelles technologies ? La présence d'enfants dans le foyer joue-t-elle un rôle ? Dans quelle mesure le fait de se familiariser avec ces outils dans le cadre professionnel est-il un levier de l'équipement à domicile ? Quel est l'influence des opinions sur les comportements ? etc.

Mais il convient bien sûr d'analyser ces effets « toutes choses égales par ailleurs », en comparant l'influence respective de chaque facteur, indépendamment les uns des autres : quels sont les éléments les plus déterminants ? Quels sont ceux qui semblent ne jouer qu'à la marge ? Peut-on effectuer un classement ? Il est vrai que l'analyse selon les coefficients de Gini ne permettait pas d'isoler chaque facteur.

Précisons cependant que si, au chapitre précédent, nous avons étudié le fossé numérique en nous plaçant à quatre niveaux différents (inégalités d'équipement, inégalités dans la fréquence d'utilisation, spécificité des usages et disparités des opinions), dans ce chapitre, nous nous contenterons d'approfondir l'analyse selon les deux premiers niveaux (l'équipement et la fréquence d'utilisation), en nous limitant à Internet et en considérant seulement les dernières années d'enquête (2004 et 2005).

## 1. Les déterminants de la probabilité d'être équipé d'une connexion à Internet à domicile

Nous allons ici chercher à savoir ce qui explique la probabilité d'être équipé d'une connexion à Internet à domicile. Pour cela, plusieurs facteurs seront testés :

- Les **critères socio-démographiques habituels**, ceux mobilisés depuis le début de ce rapport (âge, niveau de diplôme, PCS, revenus, lieu de résidence), auxquels nous ajouterons le sexe, le nombre de personnes dans le foyer et la présence éventuelle d'enfants scolarisés ;
- Le **capital social** des enquêtés : l'étendue et la densité du réseau social jouent-elles un rôle ?
- Les **pratiques culturelles** des personnes interrogées : baigner dans un environnement où la dimension culturelle occupe une place importante incite-t-il à s'équiper d'une connexion Internet ? Dans quelle mesure Internet est-il lié aux pratiques culturelles des Français ?
- Plusieurs types **d'opinions** relatives à Internet et à l'informatique : l'attrance pour les produits innovants, la méfiance vis-à-vis de l'informatique, l'idée que l'on se fait de l'utilité d'Internet dans la vie quotidienne, l'impression que c'est un outil compliqué, etc.
- Enfin, le fait **d'utiliser Internet sur son lieu de travail** ou dans le cadre **scolaire** et universitaire. Se connecter à Internet dans les **lieux publics** joue-t-il un rôle ?

Pour conduire des analyses « toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire pour mesurer l'impact propre de chaque variable, nous avons eu recours aux régressions logistiques. Dans les graphiques et tableaux suivants, nous présentons les probabilités relatives (*odds ratio*) d'être équipés d'une connexion à Internet ; nous indiquons les intervalles de confiance de ces probabilités relatives, au seuil de 5%. Les seuils de significativité de chaque modalité sont présentés dans les tableaux récapitulatifs. Rappelons qu'une variable est jugée déterminante lorsque l'une de ses modalités est explicative, c'est-à-dire lorsque l'*odds ratio* est significativement différent de 1.

Premier résultat : les régressions logistiques corroborent les résultats présentés au chapitre précédent. **L'âge, le niveau de diplôme, le niveau de revenu et la Profession-Catégorie Sociale jouent un rôle très important dans la probabilité d'être équipé d'une connexion à Internet.** Le lieu de résidence joue moins. Ces résultats sont intéressants, dans la mesure où

ils indiquent que chacun de ces cinq facteurs jouent effectivement indépendamment les uns des autres, ce que ne nous assuraient pas les seules observations des coefficients de Gini.

Autre résultat important : **le genre n'est pas un facteur discriminant du taux d'équipement**. Nous ne l'avons pas intégré dans les calculs de coefficient de Gini pour des raisons techniques (la marge d'erreur est assez importante lorsqu'on travaille avec un petit nombre de classes : 2 dans ce cas<sup>46</sup>). Nos calculs indiquent que cela n'était pas indispensable – du moins dans le cas de l'accès à Internet à domicile.

En revanche, **le nombre de personnes dans le foyer influe beaucoup** (Graphique 12). C'est assez facile à comprendre : la probabilité d'être équipé d'une connexion à Internet s'élève au fur et à mesure que le nombre de personnes augmente, car il s'agit d'un équipement pour l'ensemble du ménage. Les familles comportant au moins cinq personnes ont ainsi 3 fois plus de chances d'être connectés que celles d'une seule personne, et ce, toutes choses égales par ailleurs (indépendamment, notamment, de l'effet d'âge : les seniors, moins équipés, vivent plus souvent seuls qu'en moyenne).

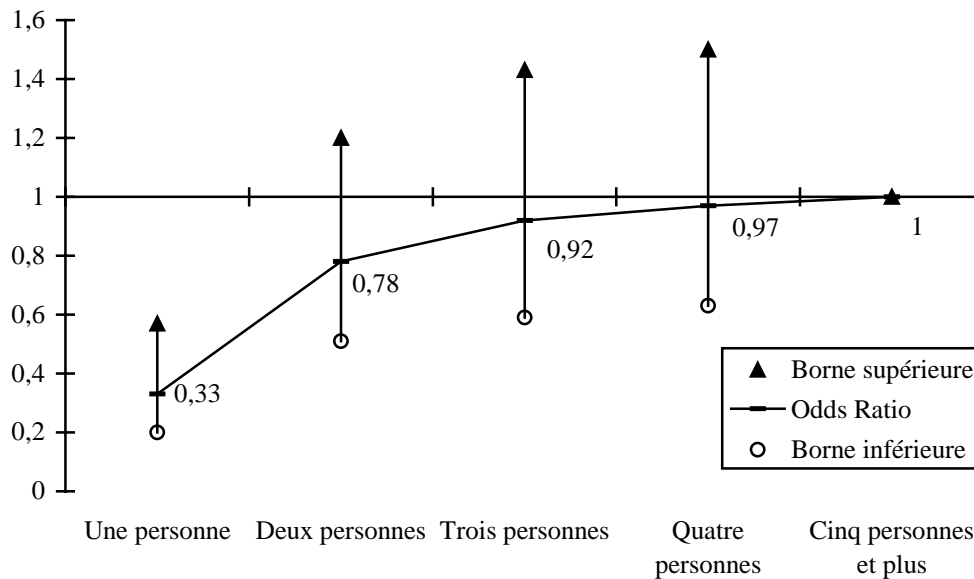
Précisons que nous avons également testé, dans une première version du modèle logistique, l'influence de la présence d'enfants scolarisés dans le foyer. Cette variable semble n'avoir aucun impact. Elle est, en réalité, très corrélée avec le nombre de personnes dans le logement. Lorsque ces deux paramètres sont mis en concurrence, c'est le nombre de personnes qui l'emporte. Nous avons donc décidé de supprimer la variable « présence d'enfants dans le foyer ». Ce résultat est intéressant car, dans des travaux précédents<sup>47</sup>, nous avons supposé que c'était la présence d'enfants dans le foyer qui conduisait certains ménages à s'équiper. Nous nous étions un peu trop avancés. Ce n'est pas tant le fait qu'il y ait des enfants dans le foyer, mais plutôt que de nombreuses personnes soient demandeuses d'une connexion Internet, qui explique qu'une famille est équipée ou pas.

---

<sup>46</sup> Voir la discussion méthodologique en annexe.

<sup>47</sup> CREDOC (2004), *La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française*, op. cit.

**Graphique 12**  
**Probabilités relatives d'être équipé d'une connexion à Internet à domicile,**  
**selon le nombre de personnes dans le logement**



Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », janvier 2005

**Lecture** : les personnes qui vivent seules ont 3 fois moins de chances (0,33 fois plus) d'être équipés d'une connexion à Internet que les personnes qui vivent dans un foyer comportant cinq personnes ou plus.

Une autre variable se révèle non pertinente : le capital social de la personne interrogée. Nous pensions que le fait d'être inséré dans un réseau social relativement dense pouvait permettre de se familiariser plus rapidement avec l'informatique. Plusieurs éléments auraient pu, en effet, inciter à s'équiper : se dire que l'on pourra faire appel à son entourage pour être conseillé dans l'achat du matériel ou le choix du fournisseur d'accès à Internet, penser que l'on pourra s'adresser à des amis ou de la famille en cas de problèmes (panne informatique, virus, etc.), tout simplement entendre parler des services disponibles sur Internet et être intéressé pour s'équiper (par un effet de « bouche à oreille », en quelque sorte). Pour tester l'influence du capital social, nous avons élaboré une variable synthétique prenant en compte le fait de voir régulièrement des membres de sa famille, de recevoir des amis à domicile et de participer à une ou plusieurs associations. Par construction, l'indicateur de capital social est d'autant plus élevé que le réseau social est important. La régression logistique montre que cette variable n'est pas significative : **la probabilité d'être équipé d'une connexion à Internet à domicile ne dépend pas de l'étendue et de la densité du réseau social des enquêtés**. Le Tableau 9 montre que quelques seuils de significativité sont inférieurs à 10%, ce qui signifie que le capital social pourrait peut-être jouer un peu malgré tout.

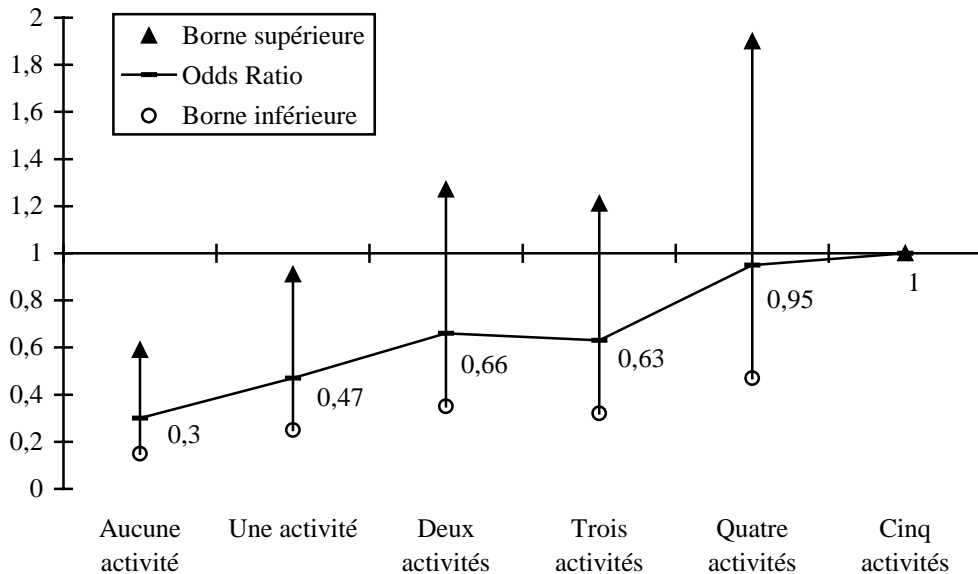
En revanche, **les pratiques culturelles semblent assez nettement corrélées à l'équipement informatique**. Nous avons construit un « indicateur de pratiques culturelles » à partir des variables suivantes : être allé au cinéma, avoir vu un spectacle ou un concert, avoir visité un musée, avoir fréquenté une bibliothèque et être allé au théâtre dans l'année. L'indicateur enregistre le nombre de sorties différentes effectuées (de 0 à 5 fois) par un même individu. Conclusion : les personnes qui ne pratiquent aucune de ces activités ont 3,3 fois moins de chances d'être équipées d'une connexion à Internet, que celles qui baignent dans un univers culturel important. Ces résultats sont calculés « toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire après avoir neutralisé l'effet du niveau de diplôme, l'effet de l'âge et celui de la catégorie sociale (on sait en effet que toutes ces variables sont très liées les unes avec les autres). **Internet et pratiques culturelles semblent donc liés**, se renforçant probablement mutuellement. D'un côté, comme le souligne Bruno Maresca, « *le développement des sites web offre aux institutions culturelles des vitrines nouvelles dont on peut attendre qu'elles stimulent la consommation de culture* »<sup>48</sup>. Réciproquement, on peut se demander si, pour se repérer dans l'offre dispersée des activités culturelles, Internet n'est pas le meilleur moyen de centraliser l'information, permettant de faire son choix, d'obtenir des critiques ou les avis d'autres spectateurs<sup>49</sup>.

---

<sup>48</sup> Bruno MARESCA, « Les NTIC au service de la consommation culturelle », in Philippe Moati (Dir.), *Nouvelles technologies et mode de vie : aliénation ou hypermodernité*, Paris, Editions de l'Aube, septembre 2005, p. 231.

<sup>49</sup> A travers les forums de discussion, par exemple, voire les sites d'achat en ligne.

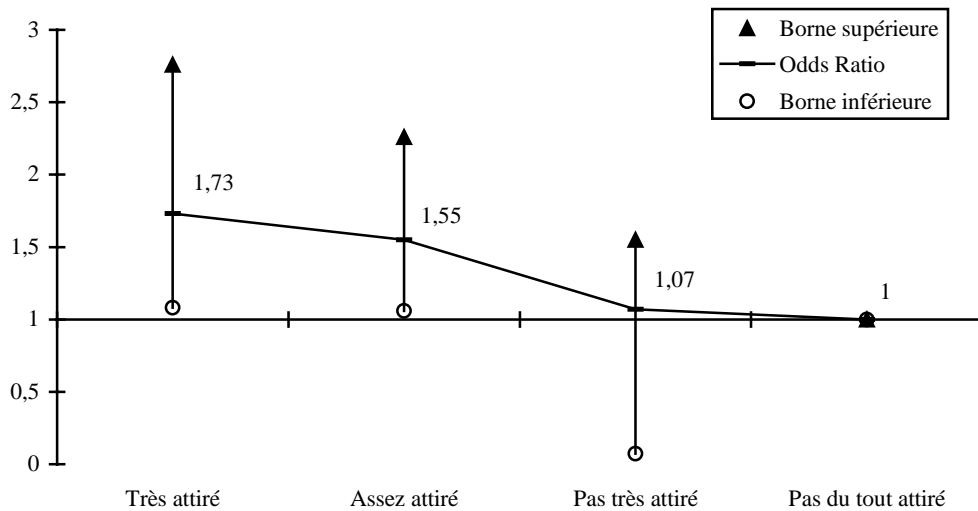
**Graphique 13**  
**Probabilités relatives d'être équipé d'une connexion à Internet à domicile,**  
**selon la variété des activités culturelles pratiquées dans l'année**  
**(cinéma, spectacle, musée, bibliothèque, théâtre)**



Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », janvier 2005  
**Lecture** : les personnes qui ne vont ni au musée, ni au cinéma, ni au spectacle, ni au théâtre, ni à la bibliothèque ont 3,3 fois moins de chances (0,3 fois plus) d'être équipés d'une connexion à Internet que les personnes qui ont pratiqué au moins une fois chacune de ces activités dans l'année.

On pouvait s'en douter, nos calculs le confirment : les opinions vis-à-vis de l'innovation et de l'informatique jouent beaucoup sur le fait d'être équipé d'une connexion à Internet à domicile. Par exemple, les personnes qui se disent « très attirées » par les produits comportant une innovation technologique ont 1,7 fois plus de chances d'être équipées que les personnes qui ne se disent « pas du tout attirées » par de tels produits (Graphique 14) ; celles qui pensent que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable ont 2,6 fois plus de chances d'être connectées que celles qui considèrent que la diffusion de l'informatique est une chose regrettable et dangereuse (Graphique 15). Ces résultats sont intéressants car ils mettent l'accent sur une notion importante : la dimension « attirance / méfiance » vis-à-vis du progrès technique. L'adhésion à l'univers numérique ne va pas de soi. **Au-delà des facteurs socio-démographiques, le fait d'être attiré ou méfiant vis-à-vis de ces nouveaux produits joue aussi.**

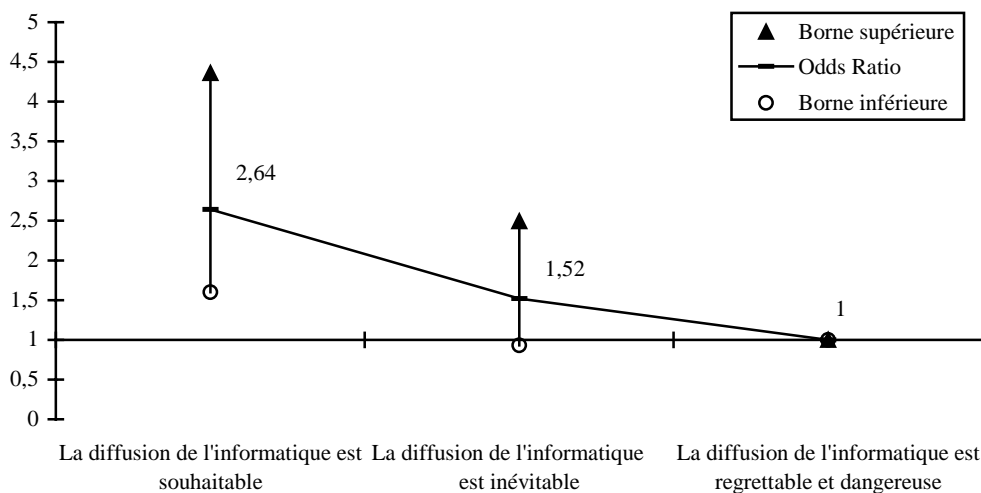
**Graphique 14 - Probabilités relatives d'être équipé d'une connexion à Internet à domicile, selon l'attraction ressentie pour les produits comportant une innovation technologique**



Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », janvier 2005

**Lecture** : les personnes qui se disent très attirées par les produits comportant une innovation technologique ont 1,7 fois plus de chances d'être équipées d'une connexion à Internet, par rapport aux personnes qui ne se disent pas du tout attirées par de tels produits.

**Graphique 15**  
**Probabilités relatives d'être équipé d'une connexion à Internet à domicile, selon l'opinion que l'on a vis-à-vis de la diffusion de l'informatique**



Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », janvier 2005

**Lecture** : les personnes qui pensent que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable ont 2,6 fois plus de chances d'être équipées d'une connexion à Internet, par rapport aux personnes qui considèrent que la diffusion de l'informatique est une chose regrettable et dangereuse.

Le Tableau 9 présente un récapitulatif des variables testées dans le modèle de régression logistique. Nous avons supprimé du modèle la plupart des variables qui se sont révélées non significatives. Nous avons tout de même laissé apparaître l'indicateur de capital social, car les seuils de significativité sont compris entre 5% et 10%. La variable ne joue pas beaucoup, mais elle n'est pas complètement indépendante non plus.



**Tableau 9 – Les facteurs explicatifs de la probabilité d'être équipé d'une connexion Internet à domicile (2005)**

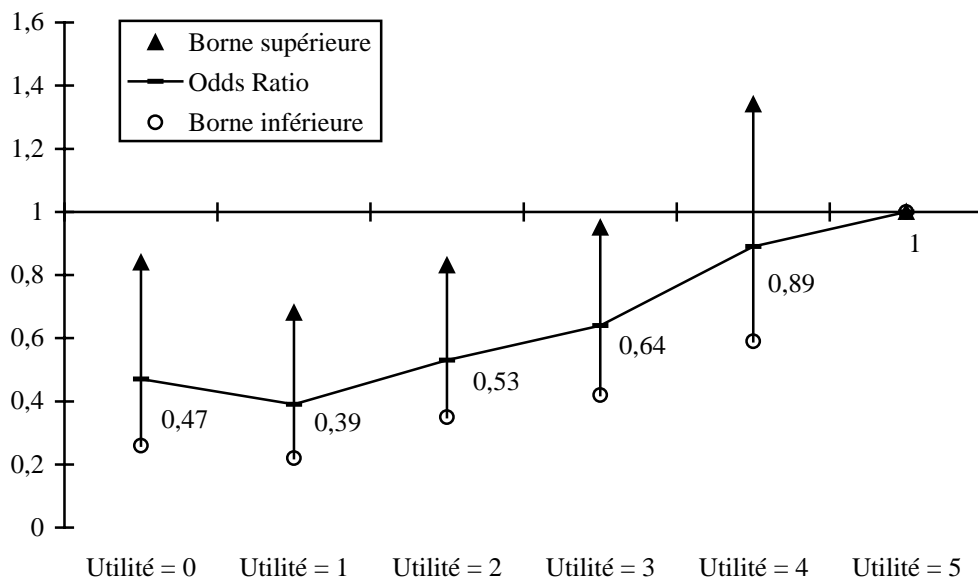
		Significativité	Odds ratio		
			Borne inférieure	Valeur la plus probable	Borne supérieure
Sexe	Homme.....	0,10	0,95	1,26	1,66
	Femme.....	,	,	,	,
Age	18 - 24 ans.....	0,33	0,63	1,58	3,94
	25 - 39 ans.....	<b>0,03</b>	1,12	<b>2,58</b>	5,94
	40 - 59 ans.....	<b>0,00</b>	1,54	<b>3,42</b>	7,62
	60 - 69 ans.....	<b>0,03</b>	1,06	<b>2,13</b>	4,28
	70 ans et plus.....	,	,	,	,
Diplôme	Aucun, Cep.....	<b>0,00</b>	0,21	<b>0,34</b>	0,54
	Bepc.....	<b>0,00</b>	0,33	<b>0,46</b>	0,66
	Bac.....	0,34	0,57	0,83	1,21
	Diplôme du supérieur.....	,	,	,	,
Profession	Indépendant.....	0,43	0,63	1,37	2,98
	Cadre supérieur.....	0,32	0,69	1,48	3,21
	Profession intermédiaire.....	0,71	0,47	0,88	1,68
	Employé.....	0,65	0,48	0,87	1,59
	Ouvrier.....	<b>0,00</b>	0,20	<b>0,39</b>	0,74
	Reste au foyer.....	0,55	0,40	0,81	1,62
	Retraité.....	0,12	0,22	0,51	1,18
Etudiant.....	,	,	,	,	
Revenus mensuels du foyer	Inférieurs à 900 €.....	<b>0,01</b>	0,31	<b>0,51</b>	0,85
	Compris entre 900 et 1 500 €.....	<b>0,00</b>	0,22	<b>0,35</b>	0,55
	Compris entre 1 500 et 2 300 €.....	<b>0,00</b>	0,33	<b>0,48</b>	0,70
	Compris entre 2 300 et 3 100 €.....	0,01	0,41	0,61	0,89
	Supérieurs à 3 100 €.....	,	,	,	,
Lieu de résidence	Moins de 2 000 habitants.....	<b>0,02</b>	0,42	<b>0,63</b>	0,94
	De 2 000 à 20 000 habitants.....	0,07	0,43	0,67	1,04
	De 20 000 à 100 000 habitants.....	0,34	0,49	0,79	1,27
	Plus de 100 000 habitants.....	0,94	0,68	0,99	1,44
	Paris et aggl. parisienne.....	,	,	,	,
Nombre de personnes dans le logement	Une seule.....	<b>0,00</b>	0,20	<b>0,33</b>	0,57
	Deux.....	0,26	0,51	0,78	1,20
	Trois.....	0,71	0,59	0,92	1,43
	Quatre.....	0,90	0,63	0,97	1,50
	Cinq ou plus.....	,	,	,	,
Indicateur de pratique culturelle	Aucune activité.....	<b>0,00</b>	0,15	<b>0,30</b>	0,59
	Une activité.....	<b>0,03</b>	0,25	<b>0,47</b>	0,91
	Deux activités.....	0,22	0,35	0,66	1,27
	Trois activités.....	0,16	0,32	0,63	1,21
	Quatre activités.....	0,88	0,47	0,95	1,90
Cinq activités.....	,	,	,	,	
Indicateur de capital social	Valeur = 1.....	0,18	0,08	0,37	1,60
	Valeur = 2.....	0,79	0,52	0,93	1,64
	Valeur = 3.....	0,06	0,47	0,69	1,02
	Valeur = 4.....	0,07	0,51	0,72	1,03
	Valeur = 5.....	,	,	,	,
Attrir. pour les produits comportant une innov°	Très attiré.....	<b>0,02</b>	1,08	<b>1,73</b>	2,76
	Assez attiré.....	<b>0,02</b>	1,06	<b>1,55</b>	2,26
	Pas très attiré.....	0,74	0,73	1,07	1,55
	Pas du tout attiré.....	,	,	,	,
La diffus° de l'informatique...	Est souhaitable.....	<b>0,00</b>	1,60	<b>2,64</b>	4,36
	Est inévitable.....	0,09	0,93	1,52	2,49
	Est regrettable et dangereuse.....	,	,	,	,

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2005.

Le Graphique 16 présente des résultats issus d'un modèle de régression logistique similaire au précédent, à ceci près que les calculs reposent sur des données collectées en juin 2004, et non plus en janvier 2005. Au cours de cette vague d'enquête, nous avons inséré des questions relatives à l'intérêt porté à Internet : le *web* est-il utile pour se faire des amis, entretenir des relations ? Est-il utile pour accomplir des formalités administratives ou fiscales ? Pour se faciliter la vie quotidienne ? Pour se distraire ? Pour suivre des formations ? Nous avons construit un indicateur synthétique tenant compte des réponses à ces questions. L'indicateur est maximum lorsqu'une personne répond systématiquement par l'affirmative. Il est égal à zéro lorsque toutes les réponses sont négatives. Cet indice nous permet de mesurer l'intérêt perçu d'être connecté à Internet. Il vient en complément de l'indicateur « attirance/méfiance » vis-à-vis des innovations technologiques.

En toute logique, les personnes qui ne voient pas d'intérêt particulier à utiliser Internet sont deux fois moins souvent équipées que celles qui lui trouvent beaucoup d'avantages, et ceci, « toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire indépendamment des variables socio-démographiques telles que l'âge, le niveau de diplôme, le niveau de revenu, la profession, le nombre de personnes dans le logement, etc.

**Graphique 16**  
**Probabilités relatives d'être équipé d'une connexion à Internet à domicile,**  
**selon que l'on considère qu'Internet est plus ou moins utile**



Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », juin 2004  
**Lecture** : les personnes qui pensent qu'Internet n'est pas utile, ni pour entretenir des relations, ni pour accomplir des formalités administratives, ni pour se faciliter la vie quotidienne, ni pour se distraire, ni pour suivre des formations, ont 2,1 fois moins de chances (0,47 fois plus) d'être équipés d'une connexion à Internet, par rapport aux personnes qui estiment, au contraire, qu'Internet est utile dans toutes ces situations.

Dans le même modèle – celui reposant sur des données de juin 2004 –, nous avons testé d'autres variables qui se sont révélées infructueuses : le fait d'être connecté sur son lieu de travail, dans les lieux publics et à l'école ou à l'université. Ces résultats nous ont, dans un premier temps surpris, car, dans des travaux précédents, nous avons observé de fortes corrélations. Par exemple, de nombreuses personnes utilisant Internet sur leur lieu de travail sont également connectées à leur domicile. Mais nous n'avions pas testé cette hypothèse « toutes choses égales par ailleurs ». Les calculs plus précis réalisés ici montrent qu'en réalité, la corrélation n'était qu'apparente et que, derrière, se cachait un effet de la profession et du niveau de diplôme. Ce n'est pas tant le fait d'être familiarisé avec Internet sur son lieu de travail qui pousse les individus à s'équiper à leur domicile, mais plutôt parce qu'ils sont diplômés, aisés et membres des catégories sociales supérieures. Les deux variables sont, bien évidemment, très liées entre elles, mais les variables socio-démographiques se révèlent plus déterminantes.

## 2. Les déterminants de la probabilité de se connecter fréquemment à Internet

Détaillons enfin les résultats du modèle explicatif de la probabilité de se connecter **tous les jours** à Internet. Les calculs ont été réalisés sur la population qui dispose d'une connexion à Internet, et non sur l'ensemble de la population :

- **Le genre est légèrement discriminant** dans la probabilité de se connecter tous les jours à Internet : les hommes ont ainsi 1,6 fois plus de chances que les femmes de surfer quotidiennement sur le *web*. Ce résultat est intéressant, car le modèle logistique précédent montrait que ce facteur ne jouait pas dans la probabilité d'être équipé d'une connexion.
- **Plus on est jeune, plus on est assidu** : les moins de 25 ans ont quatre fois plus de chances que les seniors d'utiliser Internet tous les jours. Cet effet de l'âge se cumule avec celui observé pour l'équipement.
- **Les opinions concernant Internet jouent également.** Si l'on pense que le principal frein à l'utilisation d'Internet est sa complexité ou son inutilité, ou si l'on est inquiet de la sécurité des paiements sur Internet, la probabilité de se connecter quotidiennement au Réseau diminue fortement.
- **Le niveau de diplôme, le revenu et la catégorie sociale ont peu d'impact.** Certes, les non-diplômés utilisent Internet moins souvent que les autres, mais l'effet est ici bien moins important que celui qui joue sur les conditions d'accès à Internet (le fait d'être équipé d'une connexion ou pas). Corrélativement, le niveau de revenu et la catégorie sociale n'ont que très peu d'influence. Ces résultats confirment que **le capital culturel et économique sont avant tout des barrières d'accès à Internet, mais ne sont pas révélateurs de la fréquence d'utilisation.**
- Enfin, il faut signaler un **effet de la composition du foyer** : les personnes vivant dans un ménage comprenant moins de trois personnes utilisent plus souvent Internet que les individus appartenant à des familles plus nombreuses. L'effet est ici strictement inverse à celui mis en évidence pour l'équipement et c'est assez compréhensible : les familles nombreuses sont plus fréquemment équipées que les autres, mais, au sein de ces foyers, les membres doivent partager l'accès à Internet.

**Tableau 10 - Les facteurs déterminants de la probabilité de se connecter tous les jours à Internet**

- Champ : personnes disposant d'une connexion Internet à domicile -

		Significativité	Odds ratio		
			Borne inférieure	Valeur la plus probable	Borne supérieure
Sexe	. Homme .....	<b>0,02</b>	1,07	<b>1,61</b>	2,41
	. Femme .....	,	,	,	,
Age	. 18 - 24 ans.....	<b>0,04</b>	1,06	<b>4,28</b>	17,24
	. 25 - 39 ans.....	0,19	0,66	2,25	7,67
	. 40 - 59 ans.....	0,29	0,58	1,89	6,20
	. 60 ans et plus .....	,	,	,	,
Diplôme	. Aucun, Cep .....	<b>0,04</b>	0,19	<b>0,43</b>	0,98
	. Bepc .....	0,16	0,42	0,70	1,16
	. Bac .....	0,11	0,37	0,64	1,10
	. Diplôme du supérieur .....	,	,	,	,
Profession	. Indépendant .....	0,36	0,15	0,55	1,97
	. Cadre supérieur.....	0,63	0,43	1,31	3,95
	. Profession intermédiaire .....	0,31	0,61	1,71	4,81
	. Employé.....	0,55	0,49	1,36	3,75
	. Ouvrier.....	0,28	0,63	1,77	4,98
	. Reste au foyer .....	0,23	0,64	2,05	6,59
	. Retraité.....	0,30	0,48	2,23	10,31
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	<b>0,04</b>	1,06	<b>3,18</b>	9,53
	. Compris entre 900 et 1 500 €...	0,58	0,62	1,20	2,32
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	0,89	0,56	0,96	1,66
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	0,49	0,71	1,20	2,03
	. Supérieurs à 3 100 €.....	,	,	,	,
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants.....	0,25	0,41	0,72	1,26
	. De 2 000 à 20 000 habitants.....	0,23	0,38	0,69	1,26
	. De 20 000 à 100 000 habitants..	0,92	0,51	1,04	2,12
	. Plus de 100 000 habitants .....	0,64	0,67	1,13	1,91
	. Paris et aggl. parisienne .....	,	,	,	,
Nombre de personnes dans le logement	. Une seule .....	<b>0,05</b>	0,99	<b>2,06</b>	4,30
	. Deux .....	<b>0,00</b>	1,27	<b>2,07</b>	3,39
	. Trois.....	<b>0,01</b>	1,16	<b>1,86</b>	2,99
	. Quatre et plus.....	,	,	,	,
Principal frein à l'utilisation d'Internet	. Trop compliqué.....	<b>0,00</b>	0,30	<b>0,47</b>	0,73
	. Autre .....	,	,	,	,
	. Pas utile.....	<b>0,00</b>	0,14	<b>0,31</b>	0,69
	. Autre .....	,	,	,	,
Ce qui fait le plus hésiter pour acheter sur Internet	. Paiement non sécurisé.....	<b>0,02</b>	0,45	<b>0,65</b>	0,94
	. Autre .....	,	,	,	,

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2004.

## Annexes

---

## 1. Méthode de calcul du coefficient de Gini

Cette annexe s'inspire largement du texte écrit en 2002<sup>50</sup> pour présenter le mode de calcul du coefficient de Gini. Le calcul reposait alors sur l'analyse du taux d'équipement en téléphone mobile selon l'âge. Le téléphone mobile n'est pas étudié dans le présent rapport, mais le principe de calcul est strictement identique.

Il existe plusieurs manières de calculer le coefficient de Gini. La plus simple à saisir intuitivement est celle qui repose sur une représentation graphique. Cette procédure de calcul est un peu longue, mais elle permet de mieux comprendre la pertinence de cet indicateur.

Prenons un exemple (Tableau 11) : en 2001, 78% des moins de 25 ans (ces derniers représentent 13% de la population) disposent d'un téléphone mobile ; autrement dit, cette catégorie de la population est en possession de 18% du parc de téléphones cellulaires utilisés en France ( $78\% \times 13\% / 58\% = 18\%$ ), alors qu'elle ne représente que 13% de la population. Les 25-40 ans, qui représentent 31% de la population, détiennent quant à eux 39% du parc. Et ainsi de suite...

**Tableau 11**  
**Accès au téléphone mobile, selon la catégorie socioprofessionnelle**  
**(2001)**

*(en %)*

	Poids dans la population	Taux d'équipement en téléphone mobile	Répartition de l'accès au téléphone mobile
Moins de 25 ans.....	13	78	18
25-40 ans .....	31	71	39
40-60 ans .....	31	59	32
60-70 ans .....	12	38	8
Plus de 70 ans .....	12	16	3
<b>Ensemble.....</b>	<b>100</b>	<b>58</b>	<b>100</b>

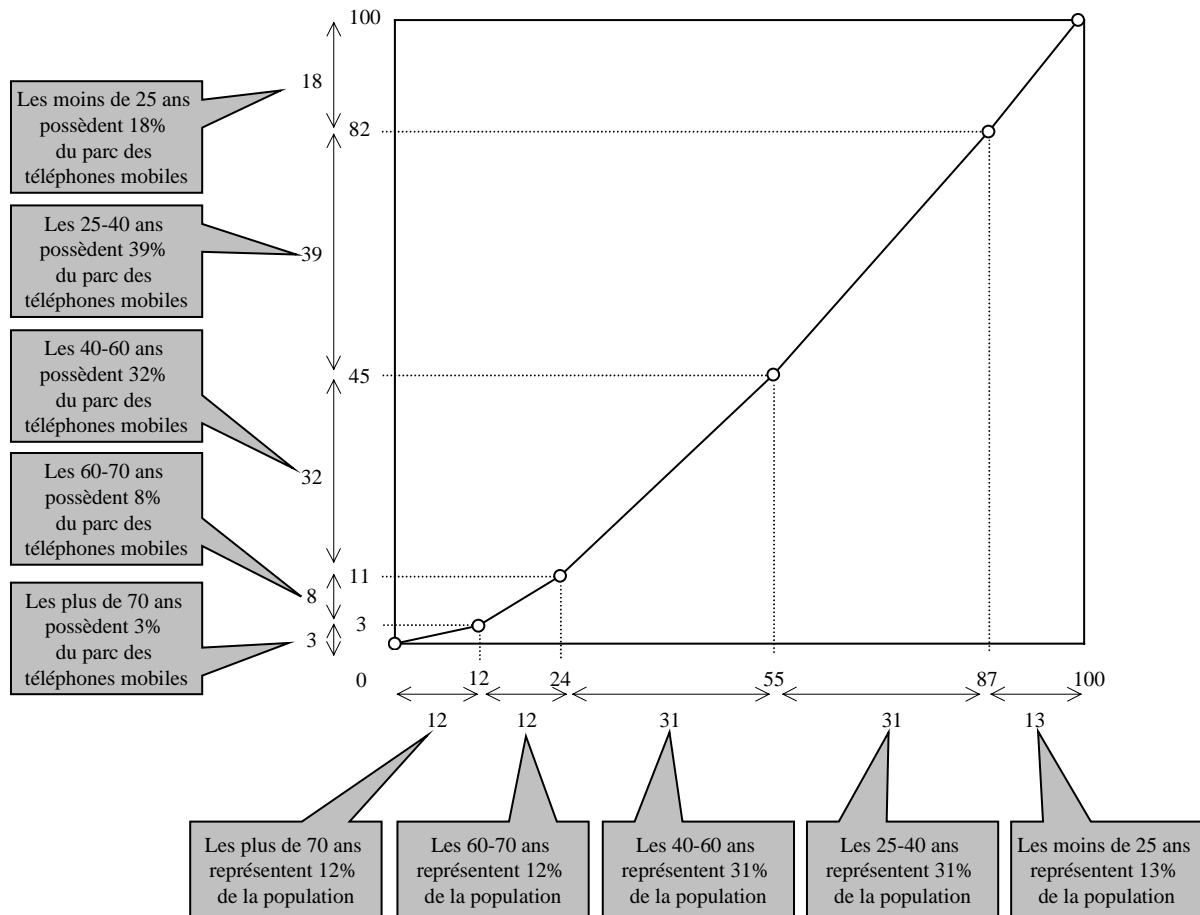
Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », janvier 2001

On construit le Graphique 17 à partir du Tableau 11. Ce graphique représente une courbe de Lorenz, à partir de laquelle on calculera ensuite le coefficient de Gini. Sur l'axe horizontal,

<sup>50</sup> Régis BIGOT, « *Le fossé numérique en France* », *op. cit.*

sont représentées les cinq tranches d'âges, des plus de 70 ans aux moins de 25 ans. Sur l'axe vertical, sont représentées les parts du parc de téléphones mobiles détenues par chaque tranche d'âge.

**Graphique 17**  
**Courbe de Lorenz, à partir de laquelle on calcule le coefficient de Gini**

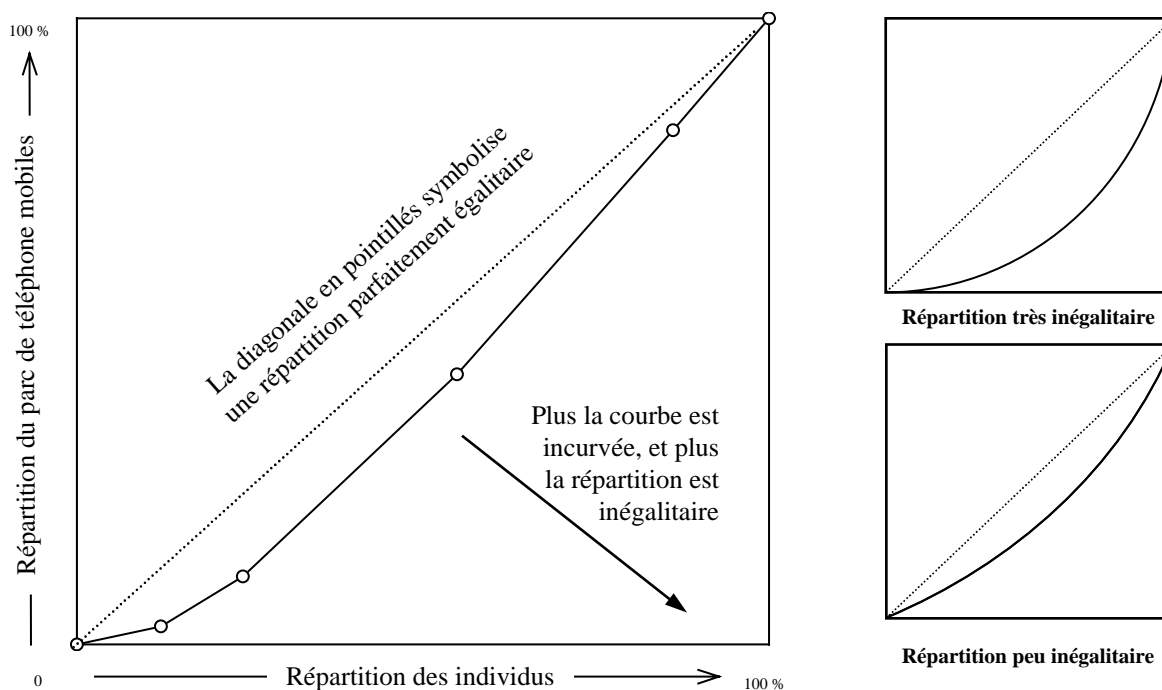


Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », janvier 2001

En fait, la courbe de Lorenz est construite de telle sorte que son incurvation matérialise le niveau des disparités (Graphique 18). **Plus la courbe de Lorenz est incurvée, plus les inégalités sont fortes** : dans ce cas, une grande partie du parc de téléphones mobiles est détenue par une petite partie de la population. **Plus la courbe s'applatit, en se rapprochant de la diagonale, plus les inégalités sont faibles** : dans ce cas, chaque classe de la population détient une part à peu près équivalente du parc de téléphones mobiles. L'épaisseur du croissant situé en dessous de la diagonale symbolise l'importance des distorsions.



**Graphique 18**  
**Les configurations possibles de la courbe de Lorenz**



**Le coefficient de Gini est égal au rapport entre la surface de ce croissant et le triangle inférieur droit.** Prenons deux cas limites : une égalité parfaite et une inégalité absolue. Dans le premier cas, la courbe de Lorenz se confond avec la diagonale et le croissant disparaît, sa surface devient nulle : le coefficient de Gini est alors égal à zéro. Dans le second cas, une seule catégorie de la population détient l'ensemble du parc de téléphones mobiles ; la courbe de Lorenz se confond avec le triangle inférieur droit, et le coefficient de Gini est égal à 100%.

Dans notre exemple, à savoir les inégalités d'accès au téléphone mobile, selon le critère de l'âge, pour l'année 2001, le coefficient de Gini est égal à 17%<sup>51</sup>.

Certes, cet indice n'est pas, en soi, très parlant. Mais il comporte de nombreux avantages :

1. Tout d'abord, il permet de **synthétiser l'information** : au lieu d'avoir à comparer cinq taux d'équipement entre eux, on ne manipule qu'un seul chiffre.
2. Ensuite, **bien que l'information soit synthétisée, elle n'en est pas moins riche** : en effet, le coefficient de Gini tient compte des taux d'équipement de toutes les tranches d'âge de la

<sup>51</sup> Nous épargnons au lecteur le calcul détaillé du coefficient de Gini, qui revient finalement à un simple calcul d'aires (les trapèzes et le triangle situés en dessous du croissant).

population. On ne se contente pas de comparer la tranche d'âge la moins équipée avec celle qui se trouve la mieux équipée : toutes les informations sont prises en compte.

3. Le coefficient de Gini **tient compte de la structure de la population** : les pourcentages de taux d'équipement sont ainsi pondérés par l'importance relative de chaque catégorie sociale : pour que le coefficient de Gini varie de manière importante, non seulement le taux d'équipement d'un groupe doit être significativement différent de celui des autres, mais le groupe en question doit représenter une part importante de la population. Le coefficient traduit donc les véritables distorsions existant au sein du corps social.
4. Mais surtout, le coefficient de Gini permet d'effectuer des **comparaisons entre plusieurs produits, plusieurs critères et plusieurs périodes**, exercice quasiment impossible à réaliser avec la multitude de taux d'équipement qui entrent en ligne de compte.

Ainsi, de la même manière que nous avons calculé les inégalités d'accès au téléphone mobile selon l'âge, nous pouvons mesurer les écarts selon la taille d'agglomération. Après calcul, le coefficient de Gini de la répartition du téléphone mobile selon le lieu de résidence se révèle être égal à 5%. 5%, contre 17%. Premier enseignement : les inégalités d'accès au téléphone mobile sont plus importantes selon l'âge que selon le lieu de résidence.

Allons un peu plus loin : le coefficient de Gini de la répartition du téléphone mobile, selon le critère de l'âge, en 2000, était égal à 22%. Conclusion : entre 2000 et 2001, les inégalités d'accès au téléphone mobile, selon le critère de l'âge, ont diminué (le coefficient est passé de 22 % à 17 %). Et selon le critère de la taille de l'agglomération, les inégalités ont également diminué : le coefficient de Gini est passé de 7% à 5%.

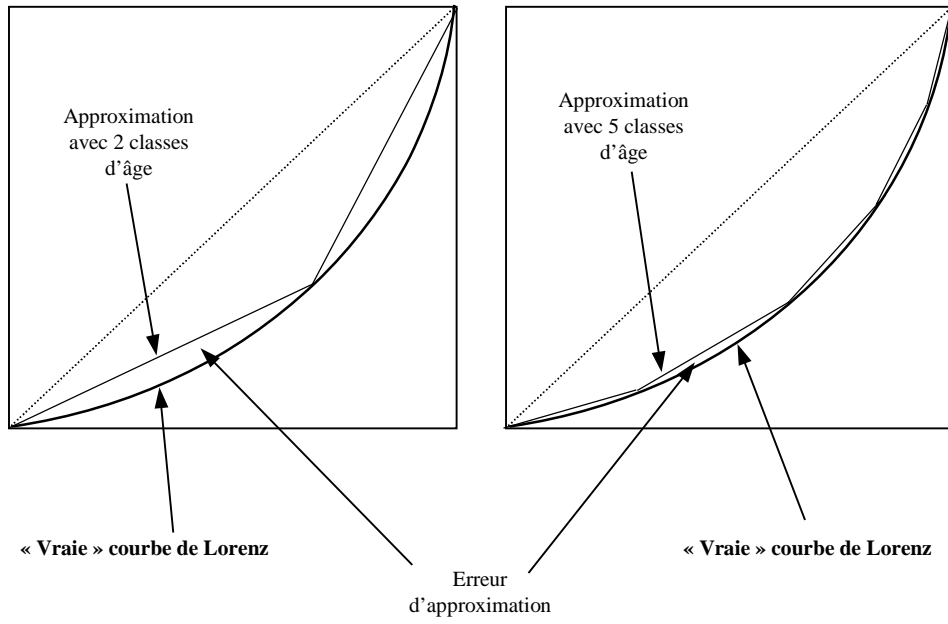
Indiquons, en quelques mots, **les principaux inconvénients de cet instrument** :

1. En premier lieu, le coefficient de Gini fournit un chiffre dont **l'interprétation** est loin d'être intuitive lorsqu'il n'est pas comparé avec un autre coefficient de Gini. Dire que le coefficient de Gini de la répartition du parc de téléphones mobiles, selon l'âge, est de 17% en 2001 n'est pas très significatif. Ce n'est qu'en comparant ce chiffre avec un autre qu'il prend tout son sens.

2. Un autre problème, plus technique celui-là, tient au fait que le nombre de classes joue sur la **précision de l'indicateur**. Dans l'absolu, le "vrai" coefficient de Gini devrait être calculé à partir d'un nombre infini de classes. Dans notre exemple, 5 tranches d'âge seraient insuffisantes, il faudrait démultiplier à l'infini les tranches. Or, cette exigence mathématique est incompatible avec la réalité d'une enquête quantitative où, par définition, le nombre d'individus interrogés est limité ; nous sommes contraints de regrouper les individus en classes de taille suffisamment respectables pour que les résultats soient représentatifs.

Ceci étant, la marge d'erreur est relativement faible. Prenons un cas extrême, afin de mesurer l'erreur d'approximation qui est faite lorsqu'on utilise des classes trop larges ; disons que la population est répartie en deux classes d'âge : les plus jeunes (moins de 40 ans) et les plus âgés (plus de 40 ans). Le Graphique 19 donne un aperçu de l'erreur d'approximation commise dans ce cas : on y voit que la réduction du nombre de classes conduit à minimiser le coefficient de Gini. Avec deux classes d'âge, le coefficient de Gini de la répartition du parc de téléphones mobiles en 2001 est égal à 15%. Avec cinq classes, il est égal à 17%.

On le voit, l'erreur d'approximation est assez faible. Et encore avons-nous choisi un cas extrême où les individus sont répartis en deux classes. Dans ce rapport, nous avons travaillé le plus souvent avec, au minimum, quatre classes et, au maximum, huit. D'ailleurs, l'amplitude de variation des coefficients de Gini est telle que les erreurs d'approximation sont négligeables : elles n'influencent pas vraiment les résultats.

**Graphique 19****Un aperçu de l'erreur d'approximation lorsqu'on choisit un nombre de classes réduit**

## 2. Coefficients de Gini : tableaux et graphiques complémentaires

**Tableau 12**  
**Evolution des coefficients de Gini pour le taux d'équipement**  
**en ordinateur et connexion Internet à domicile**

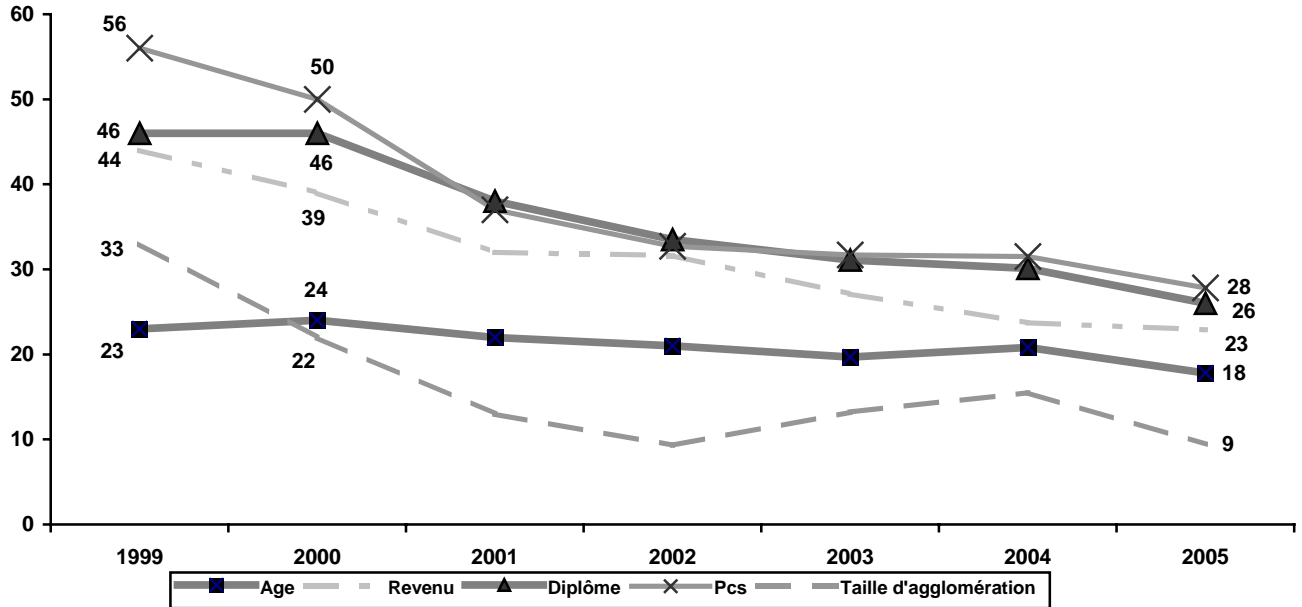
*(en %)*

	Début 1990	Début 1991	Début 1992	Début 1993	Début 1994	Début 1995	Début 1996	Début 1997	Début 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Début 2003	Début 2004	Début 2005
<b>Ordinateur personnel</b>																
Age.....	23,6	24,8	23,3	23,4	24	25,2	23,5	25,2	21,6	20,2	21,6	20,6	16,6	17,7	19,9	17,8
Revenu .....	30,7	31,2	33,8	34,2	27,8	25,9	33,5	27,3	29,2	28,4	25,6	23,0	23,0	21,1	18	16,8
Diplôme.....	25,5	32,6	30,5	35,1	32,9	34,2	33,6	35,2	32,2	32	30,1	26,5	26,8	23,3	24,6	19,6
PCS .....	36,7	31,7	39,7	34,3	36,6	34,7	38,9	35,4	34,2	34,1	32,6	28,9	27,0	25,1	25,1	22,1
Taille d'agglomération	16,3	14,5	15,0	11,8	10,8	15,8	12,8	10,1	13,0	16,7	13,1	4,7	4,9	6,1	7,9	4,5
<b>Moyenne.....</b>	<b>26,6</b>	<b>27,0</b>	<b>28,5</b>	<b>27,8</b>	<b>26,4</b>	<b>27,2</b>	<b>28,5</b>	<b>26,6</b>	<b>26,0</b>	<b>26,3</b>	<b>24,6</b>	<b>20,7</b>	<b>20,0</b>	<b>18,7</b>	<b>19,1</b>	<b>16,2</b>
<b>Internet domicile</b>																
Age.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22,5	24,0	22,4	21,0	19,7	20,8	17,8
Revenu .....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	43,9	39,0	32,2	31,6	27,1	23,7	22,9
Diplôme.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	45,9	46,2	38,0	33,5	31,1	30,1	26
PCS .....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	55,5	49,8	37,4	32,7	31,7	31,5	27,8
Taille d'agglomération	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32,7	21,6	13,3	9,3	13,2	15,5	9,4
<b>Moyenne.....</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>40,1</b>	<b>36,1</b>	<b>28,7</b>	<b>25,6</b>	<b>24,6</b>	<b>24,3</b>	<b>20,8</b>

Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

**Graphique 20**  
**Evolution des inégalités d'équipement d'Internet à domicile**  
**selon cinq critères socio-démographiques**

– Valeur du coefficient de Gini, en % –

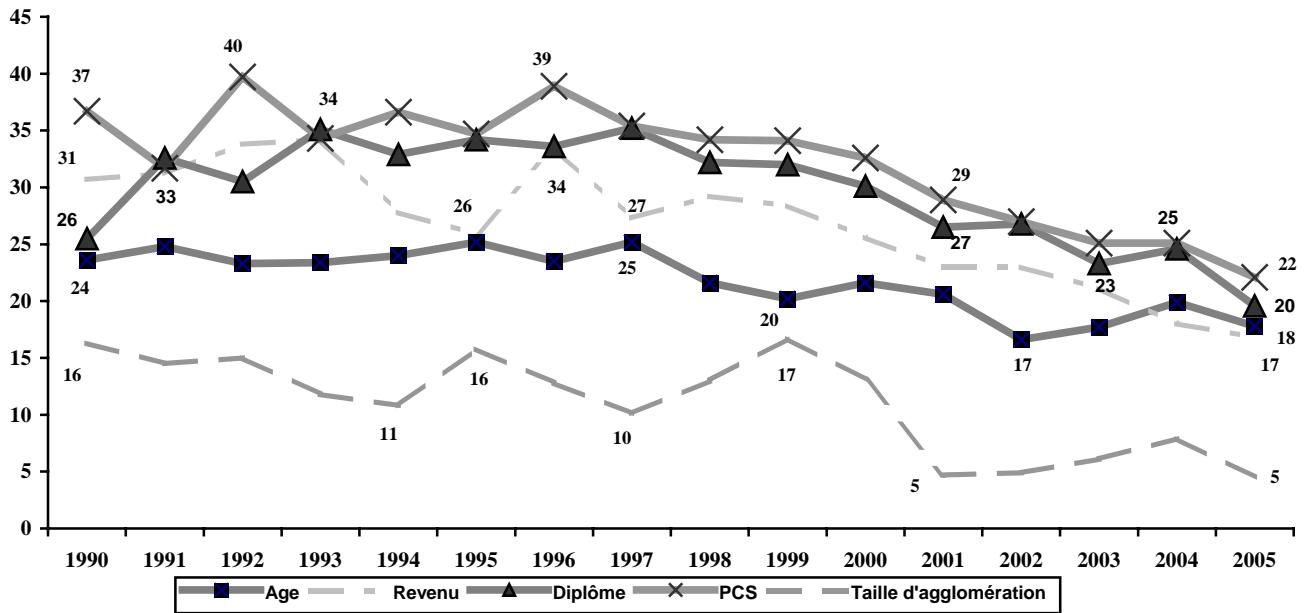


Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Note : Le coefficient de Gini tend vers 0 lorsque la répartition est égalitaire entre chaque groupe ; il tend vers 100 lorsque la répartition est complètement inégalitaire (un seul groupe détient l'ensemble d'un bien).

**Graphique 21**  
**Evolution des inégalités d'équipement en micro-ordinateur à domicile,**  
**selon cinq critères socio-démographiques**

— Valeur du coefficient de Gini, en % —



Source : CREDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Note : Le coefficient de Gini tend vers 0 lorsque la répartition est égalitaire entre chaque groupe ; il tend vers 100 lorsque la répartition est complètement inégalitaire (un seul groupe détient l'ensemble d'un bien).

### 3. Tableaux socio-démographiques complémentaires<sup>52</sup>

**Tableau 13**  
**Proportion d'individus disposant d'une connexion Internet à leur domicile**

- Champ : ensemble de la population -

<i>(en %)</i>		Possède Internet au domicile	Ne possède pas Internet au domicile	Total (yc nsp)
Age	. 18 - 24 ans.....	<b>44</b>	56	100
	. 25 - 39 ans.....	<b>46</b>	54	100
	. 40 - 59 ans.....	<b>43</b>	57	100
	. 60 - 69 ans.....	18	<b>82</b>	100
	. 70 ans et plus.....	(5)	<b>95</b>	100
Diplôme	. Aucun (ou cep).....	11	<b>89</b>	100
	. Bepc (inférieur au bac).....	32	<b>68</b>	100
	. Bac (niveau bac) .....	<b>42</b>	58	100
	. Diplôme du supérieur.....	<b>64</b>	36	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant .....	<b>49</b>	51	100
	. Cadre supérieur .....	<b>76</b>	24	100
	. Profession intermédiaire .....	<b>57</b>	43	100
	. Employé.....	34	66	100
	. Ouvrier.....	27	<b>73</b>	100
	. Reste au foyer .....	24	<b>76</b>	100
	. Retraité.....	12	<b>88</b>	100
	. Etudiant.....	50	50	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	14	<b>86</b>	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €...	21	<b>79</b>	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	31	<b>69</b>	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	<b>46</b>	54	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	<b>70</b>	30	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.....	32	68	100
	. 2 000 à 20 000 hab. ....	35	65	100
	. 20 000 à 100 000 hab. ....	29	<b>71</b>	100
	. 100 000 hab. et plus .....	39	61	100
	. Paris, agglo. parisienne .....	<b>47</b>	53	100
<b>Ensemble de la population .....</b>		<b>36</b>	<b>64</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2004  
Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants

<sup>52</sup> La plupart des tableaux présentés ici sont issus de l'étude « La diffusion des technologies de l'information dans la société française (2005) », réalisée par le CREDOC sur le compte du CGTI et de l'ART.



**Tableau 14**  
**Proportion d'individus disposant, sur leur lieu de travail ou sur leur lieu d'études,**  
**d'une connexion ou d'un accès à Internet**

- Champ : Actifs ( c'est dire hors retraités, personnes restant au foyer, étudiants) –

<i>(en %)</i>		Possède Internet sur le lieu de travail	Ne possède pas Internet sur son lieu de travail	Total (yc nsp)
Age	. 18 - 24 ans.....	<b>53</b>	46	100
	. 25 - 39 ans.....	39	60	100
	. 40 - 59 ans.....	37	<b>63</b>	100
	. 60 - 69 ans.....	(39)	(61)	100
	. 70 ans et plus.....	Ns	Ns	100
Diplôme	. Aucun (ou cep).....	14	<b>86</b>	100
	. Bepc (inférieur au bac).....	27	<b>73</b>	100
	. Bac (niveau bac) .....	49	50	100
	. Diplôme du supérieur.....	<b>67</b>	32	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant .....	32	<b>68</b>	100
	. Cadre supérieur .....	<b>75</b>	24	100
	. Profession intermédiaire .....	<b>56</b>	44	100
	. Employé.....	30	69	100
	. Ouvrier.....	16	83	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	41	58	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €....	35	<b>65</b>	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €..	39	<b>61</b>	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €..	48	51	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	<b>66</b>	34	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.....	42	57	100
	. 2 000 à 20 000 hab.....	38	<b>61</b>	100
	. 20 000 à 100 000 hab.....	38	<b>62</b>	100
	. 100 000 hab. et plus .....	<b>54</b>	46	100
	. Paris, agglo. parisienne .....	<b>53</b>	47	100
<b>Ensemble de la population .....</b>		<b>46</b>	<b>54</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2004  
 Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants

**Tableau 15****Avez quelle fréquence utilisez-vous un micro-ordinateur à votre bureau, sur votre lieu de travail ?**

- Champ : Actifs ( c'est dire hors retraités, personnes restant au foyer, étudiants) qui possèdent un ordinateur sur leur lieu de travail –

<i>(en %)</i>		Utilise l'ordinateur tous les jours	N'utilise pas l'ordinateur tous les jours	Total (yc nsp)
Age	. 18 - 24 ans.....	43	57	100
	. 25 - 39 ans.....	46	54	100
	. 40 - 59 ans.....	40	60	100
	. 60 - 69 ans.....	(40)	(60)	100
	. 70 ans et plus.....	-	-	100
Diplôme	. Aucun (ou cep).....	(14)	<b>86</b>	100
	. Bepc (inférieur au bac).....	32	<b>68</b>	100
	. Bac (niveau bac) .....	48	52	100
	. Diplôme du supérieur.....	<b>66</b>	34	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant .....	41	59	100
	. Cadre supérieur.....	<b>70</b>	30	100
	. Profession intermédiaire .....	<b>60</b>	40	100
	. Employé.....	40	60	100
	. Ouvrier.....	14	<b>86</b>	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	32	<b>68</b>	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €....	33	<b>67</b>	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	38	62	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	48	52	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	<b>60</b>	40	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.....	41	59	100
	. 2 000 à 20 000 hab.....	39	61	100
	. 20 000 à 100 000 hab.....	33	<b>67</b>	100
	. 100 000 hab. et plus .....	48	52	100
	. Paris, agglo. parisienne .....	<b>49</b>	51	100
<b>Ensemble de la population .....</b>		<b>43</b>	<b>57</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2004  
Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants

**Tableau 16**  
**Utilisez-vous, vous-même, un des micro-ordinateurs de votre domicile ?**

- Champ : Personnes qui possèdent un ordinateur au domicile -

<i>(en %)</i>		Oui	Non	Total (yc nsp)
Age	. 18 - 24 ans.....	<b>37</b>	63	100
	. 25 - 39 ans.....	<b>32</b>	68	100
	. 40 - 59 ans.....	22	78	100
	. 60 - 69 ans.....	(8)	<b>92</b>	100
	. 70 ans et plus.....	(2)	<b>98</b>	100
Diplôme	. Aucun (ou cep).....	(5)	<b>95</b>	100
	. Bepc (inférieur au bac).....	18	<b>82</b>	100
	. Bac (niveau bac) .....	25	75	100
	. Diplôme du supérieur.....	<b>45</b>	55	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant .....	33	67	100
	. Cadre supérieur .....	<b>53</b>	47	100
	. Profession intermédiaire .....	<b>35</b>	65	100
	. Employé.....	19	81	100
	. Ouvrier.....	17	<b>83</b>	100
	. Reste au foyer .....	14	<b>86</b>	100
	. Retraité.....	(5)	<b>95</b>	100
	. Etudiant.....	43	57	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	18	<b>82</b>	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €...	15	<b>85</b>	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	20	80	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	28	72	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	<b>42</b>	58	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.....	20	80	100
	. 2 000 à 20 000 hab.....	17	83	100
	. 20 000 à 100 000 hab.....	18	82	100
	. 100 000 hab. et plus .....	28	72	100
	. Paris, agglo. parisienne .....	<b>34</b>	66	100
<b>Ensemble de la population .....</b>		<b>24</b>	<b>76</b>	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 2004  
 Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants

**Tableau 17**  
**Vous connectez-vous, vous-même, à Internet au domicile ?**

- Champ : Personnes qui possèdent Internet au domicile -

<i>(en %)</i>		Utilise Internet tous les jours	N'utilise pas Internet tous les jours	Total (yc nsp)
Age	. 18 - 24 ans.....	<b>64</b>	36	100
	. 25 - 39 ans.....	51	49	100
	. 40 - 59 ans.....	40	<b>60</b>	100
	. 60 - 69 ans.....	(39)	(61)	100
	. 70 ans et plus.....	(26)	(74)	100
Diplôme	. Aucun (ou cep).....	(29)	<b>71</b>	100
	. Bepc (inférieur au bac).....	45	55	100
	. Bac (niveau bac) .....	46	54	100
	. Diplôme du supérieur.....	<b>53</b>	47	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant .....	(31)	<b>69</b>	100
	. Cadre supérieur .....	52	48	100
	. Profession intermédiaire .....	50	50	100
	. Employé.....	41	<b>59</b>	100
	. Ouvrier.....	<b>53</b>	47	100
	. Reste au foyer .....	(41)	<b>59</b>	100
	. Retraité.....	(39)	<b>61</b>	100
	. Etudiant.....	<b>57</b>	43	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	(72)	(28)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €...	52	48	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	47	53	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	45	55	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	46	54	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.....	38	<b>62</b>	100
	. 2 000 à 20 000 hab.....	41	<b>59</b>	100
	. 20 000 à 100 000 hab.....	45	55	100
	. 100 000 hab. et plus .....	56	44	100
	. Paris, agglo. parisienne .....	56	44	100
<b>Ensemble de la population .....</b>		<b>48</b>	<b>52</b>	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 2004  
 Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants

**Tableau 18**  
**Avec quelle fréquence vous connectez-vous à Internet à votre bureau ou sur votre lieu de travail**  
**(ou sur votre lieu d'études) ?**

- Champ : Actifs ( c'est dire hors retraités, personnes restant au foyer, étudiants) qui possèdent Internet sur leur lieu d'activité -

<i>(en %)</i>		Utilise Internet tous les jours	N'utilise pas Internet tous les jours	Total (yc nsp)
Age	. 18 - 24 ans.....	59	41	100
	. 25 - 39 ans.....	64	36	100
	. 40 - 59 ans.....	59	41	100
	. 60 - 69 ans.....	(76)	(24)	100
	. 70 ans et plus.....	-	-	100
Diplôme	. Aucun (ou cep).....	<b>42</b>	(58)	100
	. Bepc (inférieur au bac).....	50	<b>50</b>	100
	. Bac (niveau bac) .....	59	41	100
	. Diplôme du supérieur.....	<b>70</b>	30	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant .....	(60)	(40)	100
	. Cadre supérieur .....	<b>79</b>	(21)	100
	. Profession intermédiaire .....	58	42	100
	. Employé.....	<b>60</b>	40	100
	. Ouvrier.....	(26)	<b>74</b>	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	<b>61</b>	(39)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €...	45	<b>55</b>	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	51	49	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	52	48	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	<b>60</b>	40	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.....	48	<b>52</b>	100
	. 2 000 à 20 000 hab.....	50	<b>50</b>	100
	. 20 000 à 100 000 hab.....	47	<b>53</b>	100
	. 100 000 hab. et plus .....	56	44	100
	. Paris, agglo. parisienne .....	<b>69</b>	31	100
<b>Ensemble de la population .....</b>		<b>55</b>	<b>45</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2004  
Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants

**Tableau 19**  
**Avez-vous déjà téléchargé gratuitement, à partir d'Internet, de la musique, des films ou des logiciels, en utilisant les réseaux dits pair-à-pair, tels Kazaa ou e-mule ?**

- Champ : Personnes qui possèdent Internet à leur domicile -

<i>(en %)</i>		Oui	Non	Total (yc nsp)
Age	. 18 - 24 ans.....	<b>60</b>	38	100
	. 25 - 39 ans.....	39	59	100
	. 40 - 59 ans.....	27	70	100
	. 60 - 69 ans.....	(7)	93	100
	. 70 ans et plus.....	(22)	(78)	100
Diplôme	. Aucun (ou cep).....	(31)	(66)	100
	. Bepc (inférieur au bac).....	36	62	100
	. Bac (niveau bac) .....	39	57	100
	. Diplôme du supérieur.....	36	63	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant .....	(23)	74	100
	. Cadre supérieur.....	36	61	100
	. Profession intermédiaire .....	37	62	100
	. Employé.....	(24)	<b>72</b>	100
	. Ouvrier.....	<b>46</b>	52	100
	. Reste au foyer .....	(33)	(65)	100
	. Retraité.....	(16)	<b>84</b>	100
. Etudiant.....	<b>54</b>	44	100	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	<b>55</b>	(45)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €....	44	51	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	36	63	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	35	63	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	38	59	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.....	28	<b>69</b>	100
	. 2 000 à 20 000 hab.....	33	64	100
	. 20 000 à 100 000 hab.....	45	51	100
	. 100 000 hab. et plus .....	43	56	100
	. Paris, agglo. parisienne .....	40	59	100
<b>Ensemble de la population .....</b>		<b>38</b>	<b>60</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2004  
 Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants

**Tableau 20**  
**Avez-vous déjà joué à des jeux sur votre ordinateur ?**

- Champ : Personnes qui possèdent un ordinateur à leur domicile -

<i>(en %)</i>		Oui	Non	Total (yc nsp)
Age	. 18 - 24 ans.....	<b>74</b>	26	100
	. 25 - 39 ans.....	56	44	100
	. 40 - 59 ans.....	44	56	100
	. 60 - 69 ans.....	(47)	(53)	100
	. 70 ans et plus.....	(54)	(46)	100
Diplôme	. Aucun (ou cep).....	66	34	100
	. Bepc (inférieur au bac).....	60	40	100
	. Bac (niveau bac) .....	54	46	100
	. Diplôme du supérieur.....	46	<b>54</b>	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant .....	42	<b>58</b>	100
	. Cadre supérieur .....	36	<b>65</b>	100
	. Profession intermédiaire .....	46	<b>54</b>	100
	. Employé.....	57	43	100
	. Ouvrier.....	<b>72</b>	28	100
	. Reste au foyer .....	57	43	100
	. Retraité.....	50	50	100
	. Etudiant.....	84	16	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	<b>72</b>	28	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €...	61	39	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	62	38	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	63	37	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	53	<b>47</b>	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.....	57	43	100
	. 2 000 à 20 000 hab. ....	62	38	100
	. 20 000 à 100 000 hab. ....	<b>66</b>	34	100
	. 100 000 hab. et plus .....	60	40	100
	. Paris, agglo. parisienne .....	59	41	100
<b>Ensemble de la population .....</b>		<b>60</b>	<b>40</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2004  
Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants

**Tableau 21**  
**Sur Internet, avez-vous déjà utilisé des services de messagerie instantanée appelée parfois « chat » (comme ICQ , Microsoft Messenger, AIM...)**

- Champ : Personnes qui possèdent Internet à leur domicile –

<i>(en %)</i>		Oui	Non	Total (yc nsp)
Age	. 18 - 24 ans.....	<b>72</b>	26	100
	. 25 - 39 ans.....	55	44	100
	. 40 - 59 ans.....	32	<b>65</b>	100
	. 60 - 69 ans.....	(18)	(82)	100
	. 70 ans et plus.....	(0)	(100)	100
Diplôme	. Aucun (ou cep).....	(49)	(48)	100
	. Bepc (inférieur au bac).....	56	42	100
	. Bac (niveau bac) .....	48	49	100
	. Diplôme du supérieur.....	45	<b>55</b>	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant .....	(64)	(30)	100
	. Cadre supérieur .....	(37)	<b>63</b>	100
	. Profession intermédiaire .....	41	<b>57</b>	100
	. Employé.....	(49)	(50)	100
	. Ouvrier.....	<b>63</b>	37	100
	. Reste au foyer .....	(46)	(54)	100
	. Retraité.....	(13)	(82)	100
	. Etudiant.....	73	24	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	(74)	(26)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €....	<b>71</b>	(27)	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	63	(37)	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	48	49	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	35	<b>62</b>	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.....	(45)	(51)	100
	. 2 000 à 20 000 hab. ....	(46)	(50)	100
	. 20 000 à 100 000 hab. ....	<b>68</b>	(32)	100
	. 100 000 hab. et plus .....	55	44	100
	. Paris, agglo. parisienne .....	50	49	100
<b>Ensemble de la population .....</b>		<b>53</b>	<b>45</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2004  
 Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants



Tableau 22

Parmi les utilisations suivantes, désignez celles que vous pratiquez à domicile sur votre micro-ordinateur :  
Effectuer du travail pour votre activité professionnelle (ou vos études) ?

- Champ : Personnes qui possèdent un ordinateur à leur domicile -

<i>(en %)</i>		Oui	Non	Total (yc nsp)
Age	. 18 - 24 ans.....	<b>79</b>	21	100
	. 25 - 39 ans.....	49	51	100
	. 40 - 59 ans.....	48	52	100
	. 60 - 69 ans.....	(17)	<b>83</b>	100
	. 70 ans et plus.....	(14)	<b>86</b>	100
Diplôme	. Aucun (ou cep).....	25	<b>75</b>	100
	. Bepc (inférieur au bac).....	41	59	100
	. Bac (niveau bac) .....	51	49	100
	. Diplôme du supérieur.....	<b>68</b>	32	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant .....	89	(11)	100
	. Cadre supérieur .....	<b>81</b>	(19)	100
	. Profession intermédiaire .....	56	44	100
	. Employé.....	29	<b>71</b>	100
	. Ouvrier.....	30	<b>70</b>	100
	. Reste au foyer .....	(18)	<b>82</b>	100
	. Retraité.....	(15)	<b>85</b>	100
	. Etudiant.....	<b>85</b>	15	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	<b>73</b>	(27)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €...	50	50	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	54	46	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	51	49	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	59	41	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.....	54	46	100
	. 2 000 à 20 000 hab. ....	50	50	100
	. 20 000 à 100 000 hab. ....	52	48	100
	. 100 000 hab. et plus .....	<b>61</b>	39	100
	. Paris, agglo. parisienne .....	<b>60</b>	40	100
<b>Ensemble de la population .....</b>		<b>54</b>	<b>44</b>	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2004  
 Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants

**Tableau 23**  
**Parmi les utilisations suivantes, désignez celles que vous pratiquez à domicile sur votre micro-ordinateur :**  
**Gérer vos comptes, votre budget ?**

- Champ : Personnes qui possèdent un ordinateur à leur domicile -

<i>(en %)</i>		Oui	Non	Total (yc nsp)
Age	. 18 - 24 ans.....	34	66	100
	. 25 - 39 ans.....	<b>49</b>	51	100
	. 40 - 59 ans.....	47	53	100
	. 60 - 69 ans.....	(28)	<b>72</b>	100
	. 70 ans et plus.....	(29)	(71)	100
Diplôme	. Aucun (ou cep).....	23	<b>77</b>	100
	. Bepc (inférieur au bac).....	38	62	100
	. Bac (niveau bac) .....	<b>50</b>	50	100
	. Diplôme du supérieur.....	<b>51</b>	49	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant .....	52	48	100
	. Cadre supérieur .....	<b>58</b>	42	100
	. Profession intermédiaire .....	48	52	100
	. Employé.....	<b>47</b>	53	100
	. Ouvrier.....	38	62	100
	. Reste au foyer .....	(38)	62	100
	. Retraité.....	(30)	(70)	100
	. Etudiant.....	15	(85)	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	(45)	55	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €...	40	60	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	31	<b>69</b>	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	38	62	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	<b>46</b>	54	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.....	37	63	100
	. 2 000 à 20 000 hab.....	36	64	100
	. 20 000 à 100 000 hab.....	33	67	100
	. 100 000 hab. et plus .....	40	60	100
	. Paris, agglo. parisienne .....	42	58	100
<b>Ensemble de la population .....</b>		<b>38</b>	<b>62</b>	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2004  
 Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants

**Tableau 24**  
**Avez-vous effectué, dans les douze derniers mois, des achats par Internet ?**

- Champ : Personnes qui possèdent Internet à leur domicile -

<i>(en %)</i>		Oui	Non	Total (yc nsp)
Age	. 18 - 24 ans.....	45	55	100
	. 25 - 39 ans.....	<b>55</b>	45	100
	. 40 - 59 ans.....	39	61	100
	. 60 - 69 ans.....	(20)	<b>80</b>	100
	. 70 ans et plus.....	(18)	(82)	100
Diplôme	. Aucun (ou cep).....	(33)	<b>67</b>	100
	. Bepc (inférieur au bac).....	34	<b>66</b>	100
	. Bac (niveau bac) .....	<b>47</b>	53	100
	. Diplôme du supérieur.....	<b>52</b>	48	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant .....	(48)	(52)	100
	. Cadre supérieur .....	<b>58</b>	42	100
	. Profession intermédiaire .....	41	59	100
	. Employé.....	43	57	100
	. Ouvrier.....	45	55	100
	. Reste au foyer .....	(42)	58	100
	. Retraité.....	(25)	<b>75</b>	100
. Etudiant.....	28	<b>72</b>	100	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	(75)	(25)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €....	42	58	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	33	67	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	31	<b>69</b>	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	<b>49</b>	51	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.....	33	<b>67</b>	100
	. 2 000 à 20 000 hab.....	41	59	100
	. 20 000 à 100 000 hab.....	41	59	100
	. 100 000 hab. et plus .....	43	57	100
	. Paris, agglo. parisienne .....	44	56	100
<b>Ensemble de la population .....</b>		<b>40</b>	<b>60</b>	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2004  
 Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants

Tableau 25

Parmi les utilisations suivantes, désignez celles que vous pratiquez à domicile sur votre micro-ordinateur :  
Ecrire du courrier, des articles, un journal personnel ?

- Champ : Personnes qui possèdent un ordinateur à leur domicile -

<i>(en %)</i>		Oui	Non	Total (yc nsp)
Age	. 18 - 24 ans.....	59	41	100
	. 25 - 39 ans.....	57	43	100
	. 40 - 59 ans.....	62	38	100
	. 60 - 69 ans.....	(51)	(49)	100
	. 70 ans et plus.....	(46)	(54)	100
Diplôme	. Aucun (ou cep).....	(29)	<b>71</b>	100
	. Bepc (inférieur au bac).....	54	46	100
	. Bac (niveau bac) .....	55	45	100
	. Diplôme du supérieur.....	<b>71</b>	29	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant .....	55	45	100
	. Cadre supérieur .....	<b>70</b>	30	100
	. Profession intermédiaire .....	<b>69</b>	31	100
	. Employé.....	53	47	100
	. Ouvrier.....	39	<b>61</b>	100
	. Reste au foyer .....	59	(41)	100
	. Retraité.....	56	(44)	100
	. Etudiant.....	52	(48)	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	<b>70</b>	30	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €...	49	51	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	55	45	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	52	48	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	61	39	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.....	55	45	100
	. 2 000 à 20 000 hab. ....	52	48	100
	. 20 000 à 100 000 hab. ....	60	40	100
	. 100 000 hab. et plus .....	61	39	100
	. Paris, agglo. parisienne .....	55	45	100
<b>Ensemble de la population .....</b>		<b>57</b>	<b>43</b>	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2004  
 Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants

**Tableau 26**  
**Internet est-il un bon outil pour faire des achats ?**

- Champ : Ensemble de la population -

<i>(en %)</i>		Oui	Non	Total (yc nsp)
Age	. 18 - 24 ans.....	<b>44</b>	53	100
	. 25 - 39 ans.....	<b>44</b>	55	100
	. 40 - 59 ans.....	33	64	100
	. 60 - 69 ans.....	22	<b>74</b>	100
	. 70 ans et plus.....	10	<b>82</b>	100
Diplôme	. Aucun (ou cep).....	19	<b>76</b>	100
	. Bepc (inférieur au bac).....	31	66	100
	. Bac (niveau bac) .....	<b>41</b>	56	100
	. Diplôme du supérieur.....	50	49	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant .....	34	61	100
	. Cadre supérieur .....	<b>58</b>	41	100
	. Profession intermédiaire .....	<b>43</b>	55	100
	. Employé.....	36	61	100
	. Ouvrier.....	35	64	100
	. Reste au foyer .....	23	<b>73</b>	100
	. Retraité.....	16	<b>78</b>	100
. Etudiant.....	<b>43</b>	54	100	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	26	69	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €....	28	69	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	37	59	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	37	61	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	<b>49</b>	48	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.....	30	65	100
	. 2 000 à 20 000 hab.....	30	68	100
	. 20 000 à 100 000 hab.....	34	64	100
	. 100 000 hab. et plus .....	33	64	100
	. Paris, agglo. parisienne .....	<b>44</b>	51	100
<b>Ensemble de la population .....</b>		<b>34</b>	<b>63</b>	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 2003

**Tableau 27**  
**La facilité d'utilisation des micro-ordinateurs**

- Champ : Ensemble de la population -

<i>(en %)</i>		Une bonne facilité d'utilisation	Une facilité d'utilisation acceptable	Une mauvaise facilité d'utilisation	Total (yc nsp)
Age	. 18 - 24 ans .....	<b>53</b>	40	(6)	100
	. 25 - 39 ans .....	<b>48</b>	39	8	100
	. 40 - 59 ans .....	40	39	10	100
	. 60 - 69 ans .....	27	42	14	100
	. 70 ans et plus .....	16	37	14	100
Diplôme	. Aucun (ou cep) .....	26	35	15	100
	. Bepc (inférieur au bac) .....	39	43	9	100
	. Bac (niveau bac) .....	<b>50</b>	41	(5)	100
	. Diplôme du supérieur .....	<b>55</b>	37	(7)	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant .....	34	<b>45</b>	(9)	100
	. Cadre supérieur .....	<b>61</b>	34	(5)	100
	. Profession intermédiaire .....	<b>53</b>	40	(3)	100
	. Employé .....	<b>46</b>	41	(8)	100
	. Ouvrier .....	37	41	13	100
	. Reste au foyer .....	35	36	13	100
	. Retraité .....	24	40	13	100
	. Etudiant .....	56	33	(7)	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	33	38	14	100
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	34	41	12	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	40	41	10	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	<b>49</b>	41	6	100
	. Supérieurs à 3 100 € .....	<b>56</b>	38	(4)	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab. ....	33	40	12	100
	. 2 000 à 20 000 hab. ....	38	38	12	100
	. 20 000 à 100 000 hab. ....	34	43	(8)	100
	. 100 000 hab. et plus .....	46	36	9	100
	. Paris, agglo. parisienne .....	44	42	(7)	100
<b>Ensemble de la population .....</b>		<b>39</b>	<b>39</b>	<b>10</b>	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 2000  
Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants

**Tableau 28**  
**Êtes-vous attiré par des produits comportant des innovations technologiques ?**

- Champ : Ensemble de la population -

<i>(en %)</i>		Est attiré	N'est pas attiré	Total (yc nsp)
Age	. 18 - 24 ans.....	<b>65</b>	35	100
	. 25 - 39 ans.....	<b>58</b>	42	100
	. 40 - 59 ans.....	49	51	100
	. 60 - 69 ans.....	32	<b>68</b>	100
	. 70 ans et plus.....	20	<b>80</b>	100
Diplôme	. Aucun (ou cep).....	26	<b>74</b>	100
	. Bepc (inférieur au bac).....	49	51	100
	. Bac (niveau bac) .....	<b>56</b>	44	100
	. Diplôme du supérieur.....	<b>57</b>	43	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant .....	48	52	100
	. Cadre supérieur .....	<b>63</b>	37	100
	. Profession intermédiaire .....	<b>57</b>	43	100
	. Employé.....	52	48	100
	. Ouvrier.....	<b>57</b>	43	100
	. Reste au foyer .....	29	<b>71</b>	100
	. Retraité.....	29	<b>71</b>	100
	. Etudiant.....	<b>68</b>	32	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	36	<b>74</b>	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €...	40	<b>60</b>	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	49	51	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	50	50	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	<b>59</b>	41	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.....	43	57	100
	. 2 000 à 20 000 hab.....	44	56	100
	. 20 000 à 100 000 hab.....	48	52	100
	. 100 000 hab. et plus .....	47	53	100
	. Paris, agglo. parisienne .....	56	44	100
<b>Ensemble de la population .....</b>		<b>47</b>	<b>53</b>	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Janvier 2005

**Tableau 29**

**Au cours des années à venir, la diffusion de l'informatique va modifier certains aspects des conditions de vie. Considérez-vous cette évolution comme une chose souhaitable ou non ?**

- Champ : Ensemble de la population -

<i>(en %)</i>		C'est souhaitable	C'est inévitable, ou c'est regrettable	Total (yc nsp)
Age	. 18 - 24 ans.....	<b>53</b>	47	100
	. 25 - 39 ans.....	44	56	100
	. 40 - 59 ans.....	37	63	100
	. 60 - 69 ans.....	33	67	100
	. 70 ans et plus.....	25	<b>75</b>	100
Diplôme	. Aucun (ou cep).....	29	<b>71</b>	100
	. Bepc (inférieur au bac).....	36	64	100
	. Bac (niveau bac) .....	42	58	100
	. Diplôme du supérieur.....	<b>52</b>	48	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant .....	38	62	100
	. Cadre supérieur .....	<b>53</b>	47	100
	. Profession intermédiaire .....	42	58	100
	. Employé.....	41	59	100
	. Ouvrier.....	44	56	100
	. Reste au foyer .....	29	<b>71</b>	100
	. Retraité.....	29	<b>71</b>	100
. Etudiant.....	<b>50</b>	50	100	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	32	68	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €...	31	69	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	40	60	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	42	58	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	51	49	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.....	32	68	100
	. 2 000 à 20 000 hab.....	38	62	100
	. 20 000 à 100 000 hab.....	37	63	100
	. 100 000 hab. et plus .....	42	58	100
	. Paris, agglo. parisienne .....	<b>47</b>	53	100
<b>Ensemble de la population .....</b>		<b>39</b>	<b>61</b>	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Janvier 2005



**Tableau 30**  
**Dans quelle mesure les découvertes scientifiques et leur utilisation vous paraissent-elles conduire à une amélioration de votre vie quotidienne ?**

- Champ : Ensemble de la population -

<i>(en %)</i>		Améliore beaucoup	Améliore un peu ou pas du tout	Total (yc nsp)
Age	. 18 - 24 ans.....	32	68	100
	. 25 - 39 ans.....	28	72	100
	. 40 - 59 ans.....	27	73	100
	. 60 - 69 ans.....	26	74	100
	. 70 ans et plus.....	21	79	100
Diplôme	. Aucun (ou cep).....	22	78	100
	. Bepc (inférieur au bac).....	22	78	100
	. Bac (niveau bac) .....	34	66	100
	. Diplôme du supérieur.....	36	64	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant .....	25	75	100
	. Cadre supérieur .....	<b>41</b>	59	100
	. Profession intermédiaire .....	30	70	100
	. Employé.....	25	75	100
	. Ouvrier.....	25	75	100
	. Reste au foyer .....	21	79	100
	. Retraité.....	24	76	100
. Etudiant.....	<b>38</b>	62	100	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	24	76	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €...	18	<b>82</b>	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	25	75	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	29	71	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	<b>38</b>	62	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.....	22	78	100
	. 2 000 à 20 000 hab.....	23	77	100
	. 20 000 à 100 000 hab.....	32	68	100
	. 100 000 hab. et plus .....	25	75	100
	. Paris, agglo. parisienne .....	<b>38</b>	62	100
<b>Ensemble de la population .....</b>		<b>27</b>	<b>73</b>	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Janvier 2005

**Tableau 31**  
**Internet est-il un bon outil pour se faire des amis ou entretenir des relations ?**

- Champ : Ensemble de la population -

<i>(en %)</i>		Oui	Non	Total (yc nsp)
Age	. 18 - 24 ans.....	<b>46</b>	53	100
	. 25 - 39 ans.....	<b>48</b>	50	100
	. 40 - 59 ans.....	31	<b>67</b>	100
	. 60 - 69 ans.....	28	<b>68</b>	100
	. 70 ans et plus.....	23	<b>67</b>	100
Diplôme	. Aucun (ou cep).....	29	<b>65</b>	100
	. Bepc (inférieur au bac).....	35	63	100
	. Bac (niveau bac) .....	37	60	100
	. Diplôme du supérieur.....	44	54	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant .....	34	<b>66</b>	100
	. Cadre supérieur .....	<b>46</b>	54	100
	. Profession intermédiaire .....	39	60	100
	. Employé.....	39	59	100
	. Ouvrier.....	38	59	100
	. Reste au foyer .....	31	65	100
	. Retraité.....	26	<b>67</b>	100
	. Etudiant.....	<b>57</b>	43	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	42	54	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €....	37	59	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	43	56	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	40	59	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	40	59	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.....	35	<b>64</b>	100
	. 2 000 à 20 000 hab.....	36	62	100
	. 20 000 à 100 000 hab.....	40	55	100
	. 100 000 hab. et plus .....	40	56	100
	. Paris, agglo. parisienne .....	42	55	100
<b>Ensemble de la population .....</b>		<b>39</b>	<b>59</b>	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 2004

**Tableau 32**  
**Internet est-il un bon outil pour se distraire ?**

- Champ : Ensemble de la population -

<i>(en %)</i>		Oui	Non	Total (yc nsp)
Age	. 18 - 24 ans.....	<b>89</b>	11	100
	. 25 - 39 ans.....	<b>70</b>	29	100
	. 40 - 59 ans.....	51	48	100
	. 60 - 69 ans.....	43	<b>53</b>	100
	. 70 ans et plus.....	32	<b>60</b>	100
Diplôme	. Aucun (ou cep).....	44	<b>51</b>	100
	. Bepc (inférieur au bac).....	57	41	100
	. Bac (niveau bac) .....	63	36	100
	. Diplôme du supérieur.....	<b>68</b>	31	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant .....	55	<b>45</b>	100
	. Cadre supérieur .....	54	<b>45</b>	100
	. Profession intermédiaire .....	63	37	100
	. Employé.....	66	33	100
	. Ouvrier.....	62	36	100
	. Reste au foyer .....	54	42	100
	. Retraité.....	38	<b>56</b>	100
. Etudiant.....	<b>88</b>	12	100	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	57	38	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €....	58	39	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	65	33	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	63	36	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	60	39	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.....	56	43	100
	. 2 000 à 20 000 hab.....	56	42	100
	. 20 000 à 100 000 hab.....	59	38	100
	. 100 000 hab. et plus .....	63	34	100
	. Paris, agglo. parisienne .....	<b>67</b>	30	100
<b>Ensemble de la population .....</b>		<b>60</b>	<b>38</b>	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 2004

**Tableau 33**  
**Internet est-il un bon outil pour trouver des offres d'emplois ?**

- Champ : Ensemble de la population -

<i>(en %)</i>		Oui	Non	Total (yc nsp)
Age	. 18 - 24 ans.....	<b>84</b>	13	100
	. 25 - 39 ans.....	<b>72</b>	23	100
	. 40 - 59 ans.....	58	35	100
	. 60 - 69 ans.....	44	<b>43</b>	100
	. 70 ans et plus.....	35	<b>47</b>	100
Diplôme	. Aucun (ou cep).....	47	<b>39</b>	100
	. Bepc (inférieur au bac).....	67	26	100
	. Bac (niveau bac) .....	68	28	100
	. Diplôme du supérieur.....	67	29	100
Profession – Catégorie Sociale	. Travailleur indépendant .....	52	<b>43</b>	100
	. Cadre supérieur .....	<b>66</b>	28	100
	. Profession intermédiaire .....	<b>67</b>	29	100
	. Employé.....	<b>72</b>	22	100
	. Ouvrier.....	<b>72</b>	21	100
	. Reste au foyer .....	56	36	100
	. Retraité.....	40	<b>44</b>	100
. Etudiant.....	<b>84</b>	12	100	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	59	31	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €....	59	32	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	67	25	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	69	26	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	62	32	100
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 hab.....	55	35	100
	. 2 000 à 20 000 hab.....	67	26	100
	. 20 000 à 100 000 hab.....	63	27	100
	. 100 000 hab. et plus .....	60	32	100
	. Paris, agglo. parisienne .....	67	28	100
<b>Ensemble de la population .....</b>		<b>61</b>	<b>31</b>	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 2001

## Bibliographie

---

ANCARANI Fabio et Venkatesh SHANKAR, "Price Levels and Prices Dispersion on the Internet : A comparison of Pure Play Internet, Bricks and Mortar, and Bricks and Clicks Retailers", Working Paper, MIT, juin 2002.

ATTEWELL Paul et Norbert SEEL (Ed), *Disadvantaged Teens and Computer Technologies*, Waxmann Publisher, 2003.

BIGOT Régis, *Le "fossé numérique" en France : des inégalités qui tendent à se réduire, mais qui restent encore très élevées*, Cahier de recherche n° 177, novembre 2002, CREDOC.

BIGOT Régis, *La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française*, Collection des rapports du CREDOC, n° 236, décembre 2004.

BIGOT Régis, "Les nouvelles technologies représenteraient entre 3,5 et 5% de la consommation des ménages", in Philippe Moati (Dir.), *Nouvelles technologies et mode de vie : aliénation ou hypermodernité*, Paris, Editions de l'Aube, septembre 2005.

BORK Alfred, *Personal Computing For Education*, New-York, Harper and Row, 1985.

BOSSERELLE Eric, *Le cycle de Kondratieff (théories et controverses)*, Paris, Masson, 1994.

BRYNJOLFSSON Erik et Michael SMITH, "Frictionless Commerce ? A Comparison of Internet and Conventional Retailers", *Managment Science*, Avril 2000.

CASTEL Robert, "Exclusion ou 'désaffiliation' dans la nouvelle économie ?", in Philippe Moati (Dir), *Nouvelles technologies, nouvelles exclusions ?*, Paris, Editions de l'Aube, 2003.

CAZAIN Sophie, Stéphane DONNÉ, Marie HENNION et Emmanuelle NAUZE-FICHET, "Le nombre d'allocataires du RMI au 30 juin 2005", *Etudes et résultats*, DREES, n°425, septembre 2005.

CETTE Gilbert, Jacques MAIRESSE et Yusuf KOCOGLU, "Diffusion des technologies de l'information et de la communication et croissance économique : le cas de la France sur longue période (1980-2000)", 9ème Colloque de comptabilité nationale, Paris, 21 et 22 novembre 2001.

Center for International Economics, *Save at Home : Valuing the Benefits of Home Internet Access*, Canberra, National Office for the Information Economy.

- Commission de la Communauté européenne, *eInclusion revisited : The Local Dimension of the Information Society*, Commission Staff Working Document, Bruxelles, 4 février 2005.
- FRIBERG Richard, Mattias GANSLANDT et Mickael SANDSTROM, "Pricing Strategies in E-commerce : Bricks versus Clicks", Working Paper n° 559, *The Research Institute Of Industrial Economics*, 2001, Stockholm.
- GOLLAC Michel, "Le capital est dans le réseau : la coopération dans l'usage de l'informatique", *Travail et emploi*, n°68, 1996, p. 39-60.
- GRANJON Fabien, "Une approche critique de la fracture numérique", *Cahier de recherche M@rsouin*, n°1-2005, janvier 2005, 9 p.
- HARGITTAI Eszter, "Second-Level Digital Divide : Differences in People's Online Skills", *First Monday*, vol. 7, n° 4, avril 2002.
- KAPLAN Daniel, (coord.), *e-Inclusion : New Challenges and Policy Recommendations*, eEurope Advisory Group, juillet 2005.
- KORNBLUM William, *Report to UNESCO : Attacking Urban Poverty : How Universities Can Help*, 1998.
- LE QUEAU Pierre, "La catégorie sociale de l'exclusion", in Philippe Moati (Dir), *Nouvelles technologies, nouvelles exclusions ?*, Paris, Editions de l'Aube, 2003.
- LELONG Benoît, Franck THOMAS et Cezary ZIEMLIKI, "Des technologies inégalitaires ? L'intégration de l'internet dans l'univers domestique et les pratiques relationnelles", *Réseaux (La Fracture Numérique)*, Vol. 22, n°127-128, 2005, pp.141-180.
- MARESCA Bruno, "Les NTIC au service de la consommation culturelle", in Philippe Moati (Dir.), *Nouvelles technologies et mode de vie : aliénation ou hypermodernité*, Paris, Editions de l'Aube, septembre 2005.
- MILLWARD Peter, "The 'grey digital divide': Perception, exclusion and barrier of access to the Internet for Older People", *First Monday*, volume 8, n°7, juillet 2003.
- MOATI Philippe (Dir), *Nouvelles technologies, nouvelles exclusions ?*, Paris, Editions de l'Aube, 2003,
- MOATI Philippe, avec Séverine BONNET et Caroline JACQUOT, *Le commerce électronique 5 ans après : qu'avons nous appris ?*, Cahier de recherche du CREDOC, n° 180, janvier 2003, p. 85.

- MOATI Philippe, (Dir.), *Nouvelles technologies et mode de vie : aliénation ou hypermodernité*, Paris, Editions de l'Aube, septembre 2005
- MURAT Fabrice, "Les difficultés des adultes face à l'écrit", *Inséé Première*, n°959, avril 2004, 4 p.
- RALLET Alain (coord.), "La Fracture numérique", *Réseaux*, Vol. 22, n°127-128, 2005.
- ROCHELEAU Bruce, "Computer Use by School-age Children ; Trends, Patterns and Predictors", *Journal of Educational Computing Research*, n°1, 1995, p. 1-17.
- SIBIS, *New eEurope Indicator Handbook*, November 2003,
- SPARKS Judith, *The Effect of Microcomputers in the Home on Computer Literacy Test Scores*, Central Missouri State University, 1986.
- VELTZ Pierre, "Le travail et l'individu au risque des réseaux", in Philippe Moati (Dir), *Nouvelles technologies, nouvelles exclusions ?*, Paris, Editions de l'Aube, 2003, p. 88.
- U.S DEPARTMENT OF COMMERCE, *Falling Through the Net : Defining the Digital Divide*, Economics & Statistics Administration, National Telecommunication & Information Administration, juillet 1999.

